



Investir dans les populations rurales

Guinée-Bissau

Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques (REDE)

Rapport de supervision

Dates de mission: 14 au 30 octobre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 2000001605

Numéro du rapport: 7097-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

AAAC	Autorité d'évaluation environnementale compétente
AHA	Aménagement Hydro-Agricole
AMAE	Association des femmes économiquement actives
AOI	Appel d'Offres International
AON	Appel d'Offres National
APD	Avant-Projet Détaillé
APP	Avant-Projet Participatif
APPRAC	Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires
APS	Avant-Projet Sommaire
AU	Association d'Usagers
CDIT	Comité de Développement Intégré des Tabancas
CGB	Comité de Gestion des Bolanhas
CGP	Comité de Gestion des Périmètres
CITEP	Comité Inter-villageois d'Entretiens des Pistes
CNP	Comité National de Pilotage
DAO	Dossier d'appel d'offre
DENARP II	Document Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté
DGFF	Direction Générale de Forêts et Faunes
DGIDR	Direction Générale d'Ingénierie et Développement Rural
DGIT	Direction Générale d'Infrastructures de Transport
DPD	Demandes de Paiement Directe
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRF	Demandes de Retrait de Fonds
DRH	Direction des Ressources Hydriques
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIDL	Fonds d'Initiative de Développement Local
GALS	Gender Action Learning System
INPA	Institut National de la Recherche Agricole
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
NAPA	Plan d'Action National de l'Adaptation aux Changements Climatiques
OBP	Organisation de Base des Paysans
OFID	Fonds OPEP pour le Développement International
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPB	Organisation des Producteurs de la Base
PADES	Projet d'Appui au Développement Économique des Régions du Sud
PAM	Programme alimentaire mondial
PGS	Plan de gestion simplifié
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PPM	Plan de Passation du Marche
PRRDC	Projet de Réhabilitation Rurale et de Développement Communautaire
PTBA	Plan de travail et budget annuels
RMP	Mission de Revue à mi-parcours
RPM	Responsable de la passation des marchés
RSE	Responsable de Suivi et Évaluation
SIM	Système d'information sur les marchés

SSE	Systeme du Suivi et Évaluation
STE	Services techniques de l'Etat
SYGRI	Systeme de Gestion des Résultats et d'Impact
UCP	Unité de Coordination du Projet
USD	Dollars américains

A. Aperçu du projet

Région:	Afrique de l'Ouest et du Centre	Niveau de risque du projet:	Problème effectif
Pays:	Guinée-Bissau	Catégorie environnementale et sociale:	Modérée
Nom du projet:	Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques (REDE)	Classification du risque climatique (PESEC):	Moderate
N° du projet:	2000001605	Institution chargée de l'exécution:	Ministry of Agriculture and Rural Development
Type de projet:	Développement Agricole	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Ministry of Agriculture and Rural Development
Chargé de Programme Pays:	Marcelin Norvilus		
Coordonnateur du projet:	tbd		
Zone du projet:	Southern regions of the countries and Bijagos islands		

Date d'approbation:	11/12/2019	Date de réception du dernier rapport d'audit:	29/06/2024
Date de signature:	20/01/2020	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	30/10/2024
Date d'entrée en vigueur:	28/02/2020	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	8
Date d'éligibilité aux décaissements:	08/12/2021	Nombre de prolongations:	0
Date du premier décaissement:	20/12/2021	Délai d'entrée en vigueur:	2 mois
Date de la revue à mi-parcours:	11/03/2024		
Date d'achèvement prévue:	31/03/2026		
Date d'achèvement actuelle:	31/03/2026		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

Financement total du projet

Répartition du financement FIDA	Debt Sustainability Framework	\$4,363,000
	IFAD	\$11,797,000
Répartition du financement national	Beneficiaries	\$4,949,000
	National Government	\$7,658,000
Répartition du cofinancement	To be determined	\$31,310,000
	Kuwait Fund for Arab Economic Development	\$0
Financement total du projet:		\$60,077,000

Mission en cours

Dates de mission:	14 au 30 octobre 2024
Jours sur le terrain:	4

Composition de la mission: Equipe FIDA:
Marcelin NORVILUS, Directeur Pays FIDA, Chef de Mission ;
Karim SISSOKO, Chargé de programme FIDA, Spécialiste du suivi & évaluation et appui au PESEC ;
Harifidy RAMILISON, Consultant spécialiste en irrigation et infrastructures rurales, Coordonnateur technique de mission PADES ;
Mathieu FAUJAS, Consultant spécialiste en entrepreneuriat rural, Coordonnateur technique de mission REDE ;
Flore GBADIE NOHON, Chargée des finances, FIDA/FMD ;
Alou Abdoul Karim, Consultant, expert en gestion fiduciaire ;
Giacomo FERRO, Consultant environnement et changement climatique ;
Cécile BERUT, Consultante spécialiste en ingénierie sociale et institutions rurales ;
Marion TRIQUET, Consultante spécialiste en suivi-évaluation et gestion des savoirs ; Ciblage et inclusion sociale ;
Célestin TIENON, Consultant spécialiste en passation des marchés.
Partie Gouvernementale:
Jorge MENDES et Dauda TCHAM, Représentants de la Direction Générale de Planification Agricole (GAPLA) du Ministère de l'Agriculture et développement rural (MADR),
Avito Sanchez VAZ, Représentant de la Direction Générale de l'Ingénierie et Développement Rural (DGIDR),
Joao LOPES , Représentant de la Direction Générale d'Infrastructure des Transports. (DGIT) ;
Augusta VAZ et Malam CAMARÁ, Représentants du Ministère de l'Economie.

Lieux visités: Oio : Mansaba, Djalicunda Bafata : Ieroleluma, Bafata

B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	∅	Note	Indicateur clé #2	∅	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		3.46	Évaluation de la performance globale de l'exécution		3.42

Efficacité en matière de développement	4	Gestion du projet	4
Efficacité	4	Qualité de la gestion du projet	3
Ciblage et portée	3	Gestion des savoirs	3
Égalité des sexes et participation des femmes	3	Utilisation optimale des ressources	3
Productivité agricole	3	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	4
Nutrition	4	Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	4	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	4

Durabilité et transposition à plus grande échelle	3	Gestion et exécution financière	3
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	3	Taux de décaissement acceptable	3
Établissement de partenariats	3	Qualité de la gestion financière	3
Capital humain et social et autonomisation	4	Qualité et ponctualité des audits	4
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	3
Adaptabilité des prestataires de services	4	Conformité avec les clauses des prêts	5
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	3	Passation des marchés	2
Stratégie de retrait	3		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	3		

Pertinence	5
-------------------	----------

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

1. Le FIDA et le gouvernement de Guinée-Bissau ont conduit conjointement une mission de supervision du Projet d'appui à la Diversification Agricole, aux Marchés Intégrés, à la Nutrition et à la Résilience Climatique (REDE) du 14 octobre au 30 octobre 2024. Cette mission s'est rendue dans les zones d'intervention du REDE pour des visites de terrain du 16 au 19 octobre dans les régions de Bafata et Oio.
2. La mission a été conduite par le directeur pays du FIDA assisté du chargé de programme et d'une équipe de consultants internationaux, avec la participation des représentants des ministères de tutelle et des ministères sectoriels, en particulier le Ministère des finances, le Ministère de l'économie, le Ministère de l'agriculture et le Ministère des infrastructures. La mission s'est entretenue avec le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), le Ministre de l'économie et celui des finances à Bissau.
3. La mission a tenu des réunions avec les Directions et services techniques centraux et décentralisés, les administrations territoriales et les ONGs mobilisées dans les différentes zones d'intervention pour la mise en œuvre des activités. La partie terrain a été complétée par quelques entretiens à Bissau avec des partenaires et prestataires de mise en œuvre. La restitution au gouvernement a eu lieu au MADR le mercredi 6 novembre, sous la présidence de Madame le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Dra Fatumata Djau Baldé.
4. Depuis fin 2023, le projet a été classé « projet à risque ». Cette année, il a fait l'objet d'une revue à mi-parcours (RMP) en mars 2024, assortie d'un plan de redressement (PIP) La présente supervision complète avait pour objectif principal d'examiner les réalisations du projet depuis la RMP afin de s'assurer qu'il est bien orienté vers l'atteinte des objectifs de développement attendus ; de formuler des recommandations visant à renforcer la capacité du projet à atteindre ses objectifs et/ou à améliorer éventuellement la stratégie globale de mise en œuvre ; d'établir les progrès réalisés au sein du portefeuille dans le cadre de la mise en place de l'approche Programme Pays. Spécifiquement, compte tenu de sa situation à risque, la mission a permis de proposer une restructuration des activités et de formuler des recommandations pour améliorer l'exécution du projet en perspective de l'achèvement qui est prévu dans 17 mois (mars 2026).
5. La mission a passé en revue la performance globale du projet et mesuré son avancement dans la réalisation des recommandations de la récente RMP. Elle a fait le point de l'exécution du PTBA 2024 pour s'assurer de (i) sa cohérence avec la mise en œuvre des activités ; (ii) la coordination dans l'exécution des activités des différents co-financements ; et (iii) évaluer les perspectives de durabilité et de mise à l'échelle à travers la revue de sa stratégie de sortie.
6. La mission exprime sa gratitude au gouvernement de la République de Guinée-Bissau pour son hospitalité ; souhaite remercier la partie nationale pour la participation effective de ses représentants et l'UGP du programme pays pour l'organisation de cette mission et la qualité des échanges avec l'équipe de la mission. Elle félicite les bénéficiaires pour leur engagement et leur pleine mobilisation lors des réunions organisées sur le terrain.

Principaux accords de mission et conclusions

7. Le gouvernement a initié en juin de cette année une approche programme-pays soutenue par le FIDA consistant à mettre en place une unité centrale de gestion pour la coordination des projets PADES et REDE en mutualisant certaines compétences. La mission constate que cette dynamique commence à se consolider sous le leadership du coordonnateur national.
8. La RMP de REDE en mars 2024 avait formulé un ensemble de recommandations visant à redresser le projet. Le PTBA 2024 avait été amendé sur cette base. A ce jour, seules 40% des recommandations ont été réalisées et la mission constate que le REDE demeure dans une situation à risque pour produire des résultats avant son achèvement en mars 2026. En particulier, la RMP avait réduit l'objectif des aménagements à 650 Ha de bas-fonds et périmètres maraîchers en faisant une réallocation des fonds FIDA dans l'idée de produire un minimum de résultat compte tenu de la non disponibilité des co-financements du Kuweit et d'Abu Dhabi.
9. Suite à une évaluation indépendante du personnel pendant la RMP, le gouvernement a décidé de séparer le projet de certains membres du personnel pour cause de faible performance. La Coordination est assurée par l'Unité centrale de gestion (nationale) mise en place en juin 2024 après le rapprochement avec PADES pour favoriser l'économie d'échelle au sein du portefeuille. Depuis lors, certains cadres de PADES sont devenus transversaux et interviennent aussi sur REDE. C'est le cas de l'expert en génie rural, l'agronome et le RAF. Un appel à candidature est lancé pour combler les postes vacants. Deux assistants techniques internationaux (ATI) sont mobilisés respectivement en gestion financière et passation des marchés transversalement sur les 2 projets en attendant le recrutement du personnel manquant (en particulier les nouveaux RAF et RPM).
10. Devant l'urgence de la situation, la présente mission a dû proposer des choix pour recentrer les activités du projet REDE en veillant à adapter le plan de travail aux ressources disponibles et à la capacité effective de l'équipe projet.
11. Les principales décisions de cette nouvelle restructuration sont les suivantes :
 - Le ciblage des 650 Ha de périmètres aménagés reste d'actualité. Une planification détaillée en quatre lots a été préparée (voir en annexe) pour s'assurer que les chantiers pourront être terminés avant l'achèvement du projet.
 - Dans ce contexte d'insuffisance de ressources et de restructuration, 70 km de pistes rurales pourront être réhabilitées dont une nouvelle identification de 4 pistes d'une longueur totale de 20 km. La réhabilitation de ces pistes permettra l'évacuation de la production agricole à partir des périmètres retenus.
 - Afin de s'assurer de la diligence et la qualité dans la mise en œuvre des infrastructures (aménagement hydroagricoles et pistes), la mission recommande au gouvernement de passer un accord avec UNOPS pour appuyer le projet dans la

réalisation des 70 km de pistes rurales et une assistance technique facilitant la conduite des travaux d'aménagement des 650 ha de rizières et de périmètres maraîchers.

12. Considérant l'accroissement de la charge de travail des responsables techniques du PADES qui interviennent désormais sur les volets similaires du REDE, la mission recommande d'accélérer le renforcement des équipes afin d'éviter une baisse de performance du PADES. Il en est de même des conventions avec les partenaires dont la finalisation doit être accélérée pour qu'ils assurent pleinement la structuration et l'encadrement de proximité des entités de développement local.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
<p>Capacités opérationnelles</p> <p>Accélérer le recrutement du personnel manquant et mettre au point un plan général de gestion du personnel (avec révision des fiches de poste) pour vérifier que les deux projets REDE et PADES sont suffisamment staffés et que le partage des ressources humaines est bien équilibré.</p>	Coordonnateur national	Décembre 2024	Acceptée
Accélérer la finalisation et signature de toutes les conventions avec les ONG et partenaires de mise en œuvre des 2 projets	UGP	30/11/2024	Acceptée
<p>Aménagements hydroagricoles et pistes rurales</p> <p>Assurer un suivi fréquent et rigoureux de l'exécution des chronogrammes prévisionnels pour respecter au maximum les différents délais</p>	Coordo, RSE, Resp Infra	Immédiat	Acceptée
Intensifier les actions d'ingénierie sociale, tout en renforçant les capacités des ONG nationales de proximité.	Resp OP, tous les ONGs	Immédiat	Acceptée
Passer un accord avec UNOPS pour une assistance sur la réalisation de 70 Km de pistes rurales (délégation totale) et aménagement de 650 ha (assistance technique à l'UCGP).	Ministère de l'Agriculture / UCGP	30/11/2024	Convenue
<p>Elaboration des PSA</p> <p>Revoir le modèle de PSA. La méthodologie d'élaboration doit être très simple et permettre une concertation avec les acteurs de terrain. Ces PSA devront être réalisés avant le démarrage des travaux de réhabilitation des périmètres.</p>	Agronome	Décembre 2024	Acceptée
<p>Bonnes pratiques agricoles</p> <p>Renouveler sans délai la convention avec le ROPPA en fin d'année après une évaluation des livrables fournis. Cette convention pourrait être commune aux deux projets REDE et PADES.</p>	Agronome et Resp. Ingénierie Sociale	Continu	Acceptée
<p>Gestion durable des RN</p> <p>Accélérer le processus de recrutement du consultant environnemental national à travers l'approbation des TdR et les entretiens des candidats.</p>	UGP	01/2025	Acceptée
<p>Stratégie genre et inclusion</p> <p>Donner la priorité au recrutement du consultant pour élaborer la stratégie et le plan d'action de la stratégie genre et inclusion, et former les UGP + PMO, ainsi que l'expert en ingénierie sociale/ciblage nouvellement recruté.</p>	Coordonnateur national	novembre 2024	Acceptée

<p>Alphabétisation fonctionnelle</p> <p>i) Etablir rapidement, en partenariat avec la DGAENF, les centres d'alphabétisation dans les zones concernées par les AHA pour avoir une concentration des activités et favoriser l'émergence de pôles de développement.</p> <p>ii) réfléchir d'ores et déjà à la pérennisation de ces centres sans l'appui du projet.</p>	Coordonnateur national	novembre 2024	Acceptée
<p>Leadership féminin</p> <p>Commencer, en amont des travaux sur les périmètres, les activités d'appui au leadership féminin autour de la structuration des groupements de femmes productrices (appui technique et organisationnel) pour assurer leur pérennisation après le projet.</p>	Coordonnateur national	novembre 2024	Acceptée
<p>Maintenance des pistes rurales</p> <p>Accélérer le recrutement de l'ONG chargée de l'ingénierie sociale pour soutenir la structuration des 6 nouveaux CITEP, structuration qui devra démarrer en 2025 en même temps que les travaux de réhabilitation des pistes.</p>	UGP Ingénieur GC	Décembre 2024	Acceptée
<p>Micro-entreprises rurales</p> <p>- Réaliser sans tarder la mission du consultant pour la mise au point du dispositif de financement.</p> <p>- Finaliser les critères de sélection des MER pré-identifiées et sélectionner celles qui pourront être financées avant l'achèvement.</p> <p>- Engager le financement et un coaching d'une année en 2025.</p>	Responsable composante	31/12/2024	Acceptée
<p>Gestion fiduciaire</p> <p>Rationaliser les ressources allouées à la catégorie Salaires/Fonctionnement.</p>	Coordo RAF	Immédiat	Acceptée
<p>Compléter l'équipe de gestion financière et améliorer (a) le cadre de gestion comptable et financier, et (b) le dispositif de contrôle financier des Partenaires et des antennes</p>	Coordo RAF	3/12/2024	Acceptée
<p>Système de Suivi-Evaluation</p> <p>Planifier une formation de recyclage sur la RUCHE pour permettre aux utilisateurs des deux UGP et des PMOs de maîtriser les fonctions qui leur sont attribuées dans le système.</p>	RSE		Acceptée

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

• Situation générale du projet REDE

- D'une manière générale, le projet progresse suite à la nomination du coordonnateur national et l'initiation du processus de mutualisation des compétences transversales. A la date de la mission, le taux d'exécution physique global du projet est à 28%, ce qui est considéré comme non satisfaisant. Le projet est à 17 mois de son achèvement fixé à mars 2026, ce qui justifie le besoin de restructuration par l'affectation d'une partie des ressources disponibles à la réalisation des aménagements hydroagricoles qui conditionnaient un ensemble d'activités connexes de production et d'accès aux marchés.
- En prélude à cette restructuration, le projet a pris de l'avance sur les activités concernant les travaux d'identification et de sélection des sites des aménagements, des pistes à réhabiliter, les études techniques et évaluation environnementale et sociale, ainsi que la préparation des dossiers d'appel d'offres (DAO) là où les études sont terminées. De plus, en appui à la campagne agricole, le projet a procédé à la distribution de semences améliorées et de petits matériels aux producteurs de ses zones

d'intervention, comme à l'image de ce qu'il a fait durant la saison 2023. Cette initiative qui résulte du plan d'urgence adopté à l'époque, ne s'est pas encore fait accompagnée de mesures pour pérenniser le dispositif ou créer une dynamique locale, faute d'aménagements conséquents. Malgré cet accompagnement de la campagne agricole, les inondations ont gravement entamé les capacités de production des bénéficiaires cette année.

15. Le renouvellement des conventions de partenariat dans le cadre du faire-faire n'est toujours pas effectif, en raison du retard accusé dans le processus de restitution des conclusions de l'audit général. Au passage de la mission de supervision, cette problématique de renouvellement des conventions était en passe d'être résolue, ce qui devrait permettre de garder les options d'une bonne reprise de la dynamique de mise en œuvre, une fois la restructuration actée.
16. A date, le projet a globalement bénéficié à 4 798 ménages, représentant 18% de son objectif de 26 000 ménages, nécessitant davantage l'activation du plan de restructuration.

- **Composante 1. Élaboration participative de plans simplifiés d'aménagement**

17. L'élaboration des Plans Simplifiés d'Aménagement (PSA) n'a pu être réalisée depuis début 2023 en raison de l'échec du recrutement d'un expert chargé de cette tâche. Sans ces plans, la mise en œuvre des autres activités a été bloquée car les PSA dans REDE sont un préalable pour organiser la concertation autour des périmètres. A ce stade, il est recommandé que l'équipe élabore un nouveau modèle plus simple de PSA basé sur les recommandations de cette mission de supervision, en intégrant un volet de renforcement des associations de femmes. Les experts externes chargés de les préparer seront désormais recrutés par le projet et assureront au cours du processus la formation des ONG KAFO et Tiniguena.

- **Promotion des bonnes pratiques agricoles et de la gestion durable des ressources naturelles**

18. Le ROPPA appuie le QNCOCPA sur le terrain à travers plusieurs actions: diagnostic organisationnel dans quatre régions, formation de l'équipe nationale, renforcement institutionnel et création de bureaux régionaux et nationaux. À la date de la mission de supervision, l'équipe du ROPPA était en place avec 13 membres recrutés et des bureaux ouverts à Sao-Domingos et Bafatá. Un atelier de planification a eu lieu en juin 2024, suivi d'un premier atelier de renforcement des capacités portant sur des thèmes comme les techniques agricoles avancées et la résilience climatique. Une stratégie a été adoptée pour diagnostiquer les organisations de producteurs (OP), qu'elles soient ou non affiliées au QNCOCPA, afin de mieux cartographier le secteur agricole.
19. Dans le cadre de cette convention avec le ROPPA, le projet assure une campagne de sensibilisation visant à vulgariser les bonnes pratiques agricoles et environnementales, et la gestion durable des ressources naturelles sur les terres de plateau, en attendant la nécessaire reformulation du plan de travail qui devrait avoir lieu après cette mission. De même les ONGs partenaires de mise en œuvre KAFO et Tiniguena ont continué à orienter les bénéficiaires des zones cibles vers des pratiques AIC, telles que les techniques de compostage et la fertilisation naturelle, la production de biopesticides et la gestion durable des sols et de l'eau.

- **Aménagement et gestion durable des cultures de bas-fonds**

20. Aucun aménagement n'a encore été réalisé à fin octobre 2024, que ce soit pour les périmètres rizicoles ou maraîchers. Les dispositions qui ont été prises en juillet 2024 pour le renforcement des équipes du REDE suivant l'approche programme a apporté une dynamique certaine. Les efforts de préparation constatés par la mission, à travers des études et des marchés de travaux en cours de passation, donnent des perspectives de réalisation concrètes avant la fin de cette année.
21. Après la RMP, il a été retenu de se focaliser sur la réhabilitation de 650 ha de périmètres agricoles localisés dans les 4 Régions d'intervention de REDE. Le Projet a bénéficié de l'appui d'un ATI en Génie Rural en juin 2024 pour l'établissement des TDR des études d'AHA, l'identification des sites et la planification des études. Une mission de reconnaissance et d'évaluation sommaire sur terrain a été réalisée conjointement avec la DGIDR/DGA et le responsable Infrastructures du projet. Elle a conduit à la sélection de 19 sites pour un total de 760 ha de périmètres rizicoles et 25 sites d'un total de 34 ha de parcelles maraîchères, parmi lesquelles seront sélectionnés les 650 ha.

- **Aménagements hydroagricoles des zones de bas-fonds**

22. Le PTBA 2024 prévoyait les études techniques et l'établissement des DAO pour l'aménagement de bas-fonds pour 560 ha avec maîtrise partielle de l'eau et 200 ha avec maîtrise totale, dans les 4 régions de REDE.
23. Pour 230 ha de bas-fond avec maîtrise partielle retenus, les ingénieurs du Projet et la DGIDR ont évalué 9 sites de micro-périmètres, dont les superficies varient de 20 ha à 40 ha. Pour ceux-ci, les travaux de réhabilitation concernent uniquement des reprofilages, réouvertures et regabaritages de digues, de diguettes, de canaux d'irrigation et des drainages. La préparation des plans et devis de remise à niveau de ces micro-périmètres ont été confiés en régie à la DGIDR, qui doit remettre le rapport d'APD et les DAO avant fin octobre 2024. Sur la base d'un chronogramme optimisé revu par la mission, les travaux pourraient être réalisés d'ici à fin mars/mi-avril 2025.
24. Pour 330 ha de bas-fond en maîtrise partielle, 4 sites identifiés ont des superficies variant de 50 ha à 140 ha. Dans ce cas, les études techniques (en un seul lot) requièrent des moyens importants et elles seront par conséquent confiées à des bureaux d'études privés sélectionnés pour leur performance. Les propositions techniques et financières sont attendues vers mi-novembre 2024.
25. Pour les 200 ha en maîtrise totale de l'eau, sur lesquels seront sélectionnés au moins 100 ha en travaux de réhabilitation, les mêmes bureaux d'études privés sélectionnés ci-dessus seront invités à concourir pour ce lot unique. Les travaux sur ce type de périmètre étant plus complexes, avec système de pompage solaire, canaux primaires revêtus, réseau d'irrigation et de drainage moderne (avec ouvrages d'art), compactages mécaniques nécessitant des engins, etc., la fin des travaux de réhabilitation a été

estimé à fin mars 2026. Le calendrier en annexe récapitule les situations et prévisions d'avancement des infrastructures hydroagricoles, par type d'aménagement.

26. La mission a discuté avec le Représentant de l'UNOPS à Bissau sur la possibilité d'apporter un appui à la Coordination du projet dans la maîtrise des ouvrages. Une entente provisoire a été envisagée. La mission recommande au projet de passer une convention avec UNOPS pour formaliser ce partenariat.

- **Développement de systèmes d'irrigation pour le maraîchage**

27. Il est prévu dans le PTBA 2024 d'aménager 15 ha de périmètres maraîchers, avec système de forages équipés de panneaux et pompes solaires. Après les visites de terrain, les 8 sites maraîchers retenus totalisent 19 ha. Les études et DAO ont été réalisées par la DGRH en collaboration avec l'UCGP, qui dispose déjà des données hydrogéologiques de ces sites. Avec une durée de chantier estimée à 3 mois, les travaux de cette première partie pourraient être terminés à fin février 2025. Les 11 ha restant pour compléter les objectifs de 30 ha seront inscrits dans le PTBA 2025-2026.

- **Développement d'une stratégie d'intégration du genre et inclusion**

28. La stratégie genre et inclusion n'est à ce jour toujours pas développée. Les questions de ciblage et d'inclusion sociale sont depuis la RMP couvertes par l'expert en agro-nutrition et entrepreneuriat suite à la démission de l'expert en ingénierie sociale au mois de mai 2024. Néanmoins, un premier diagnostic a été mené par une consultante en 2023, qui a permis de jeter les bases de cette stratégie. Des TDRs attendent désormais la NO du FIDA pour qu'elle puisse produire un document final avant la fin de l'année et former les deux UGP, ainsi que les PMO de chaque projet.

29. Par ailleurs, même si les résultats sont encore limités et la fédération reste faible, il faut mettre à l'actif du REDE la signature d'une convention avec la Fédération des associations de défense et de promotion des droits des personnes handicapées en Guinée-Bissau (FADPD-GB). Malheureusement, depuis la RMP, aucune activité supplémentaire n'a été menée à cause d'une part, de problème de gouvernance au sein de la Fédération et d'autre part, des retards accusés dans la mise en œuvre de REDE.

- **Développement du leadership féminin dans les instances de décision**

30. Au niveau de l'alphabétisation fonctionnelle, les activités commencent à peine à se mettre en place, mais ont néanmoins débuté. Un projet de convention a été développé avec la DGAENF sur la base de l'approche utilisée au niveau du PADES, comme recommandé par la RMP. Un diagnostic a déjà été réalisé sur la ZIP, qui a identifié 16 centres d'alphabétisation potentiels. Cependant, avec la réorientation dans le choix des sites retenus pour les AHA, l'identification des centres d'alphabétisation devra être redirigée vers ces zones afin d'avoir une approche territoriale cohérente et concentrer les activités du projet pour favoriser l'émergence de pôles de développement.

31. En ce qui concerne les formations et l'animation d'associations, la situation est toujours la même depuis la RMP avec aucune activité encore initiée. A ce stade, en considérant le temps restant pour la mise en œuvre et les ressources humaines disponibles, la mission recommande de limiter les activités d'appui aux groupements de femmes productrices sur les 650 ha de bas-fonds et 30 ha de périmètres maraîchers ciblés par le projet et de les accompagner sur 1) la structuration au niveau organisationnel et 2) l'acquisition des itinéraires techniques. Ce travail sera effectué par les ONG Tiniguena et KAFO.

- **Mise en place de garderies rurales avec cantines**

32. Depuis la RMP, aucune garderie rurale n'a encore été construite ou même planifiée. Dans le contexte actuel du projet, la mission recommande de discontinuer cette activité, sachant que le temps et les ressources humaines ne seront pas suffisants pour atteindre des résultats concrets d'ici l'achèvement.

- **Communication pour le Changement de Comportement (CCC) nutritionnel et familial**

33. La mission note avec satisfaction que depuis la RMP plusieurs activités ont enfin démarré sur le terrain avec l'organisation en septembre/octobre 2024 de 12 sessions de sensibilisation en éducation nutritionnelle et bonnes pratiques alimentaires au profit de représentants des différentes organisations travaillant avec le projet (chefs de tabancas, ONG, autorités locales et administratives), touchant un total de 1 050 bénéficiaires (743 femmes et 307 hommes) dans 12 villages à travers les 4 régions et secteurs couverts par le projet.

34. Au niveau du programme pays, le Guide National de l'Alimentation vient d'être finalisé grâce à l'appui du projet. À la suite des recommandations de la RMP, un groupe de travail a été constitué avec la FAO (qui avait initialement commencé ce projet), le PAM, l'UNICEF et le comité multi-sectoriel de la nutrition pour valider le document.

- **Composante 2. Réhabilitation des infrastructures socio-économiques**

35. Avec les retards de lancement du processus de passation des marchés et de contractualisation, le projet n'a prévu dans son PTBA 2024 que des études pour les 5 marchés pré-identifiés. Ces études ont été effectivement réalisées, mais les travaux ne pourront finalement pas être lancés car les co-financements prévus ne sont pas disponibles.

36. Pour les pistes rurales, les 9 axes retenus après la RMP dans 3 régions (Oio, Bafata et Cacheu) du REDE ont fait l'objet d'études d'APD qui ont fait ressortir que le linéaire réel était de 89,02 km. Nonobstant quelques ajustements mineurs dans le rapport, la qualité de l'étude a été jugée satisfaisante.

37. Quatre de ces 9 axes seront conservés et lancés en travaux dans le cadre du PTBA 2025-2026 de REDE. Ils relient des périmètres hydroagricoles existants à des marchés importants, bien que ces périmètres ne figurent pas parmi les 650 ha retenus

par la RMP.

38. Pour les 5 autres axes, ils ont été remplacés en concertation avec l'équipe projet par 4 nouveaux tronçons de pistes rurales, pour un total de de 20 km, qui répondent aux critères suivants : 1) la piste doit améliorer la desserte de périmètres hydroagricoles, mais ces derniers doivent faire partie des 650 ha retenus en aménagement/réhabilitation par la RMP ; 2) l'axe doit relier ces périmètres hydroagricoles à un marché existant, et 3) les études et travaux de ces pistes rurales devront pouvoir être réalisés avant la date d'achèvement du REDE.
39. Les 4 axes retenus sur ces bases sont localisés dans les secteurs de Sonaco (8,5 km), Contuboeil (6,5 km) et Bissora (5 km). Il s'agit de tronçons de piste reliant à des marchés existants: les périmètres de Maralé (25 ha) à Bafata, de Dibani (20 ha) et Lebatto (50 ha) à Gabu, et Unfarim (40 ha) et Maque (20 ha) à Oio. Le coût estimatif des 8 tronçons finalement retenus, d'une longueur totale de 70,125 km, est de 3 Millions USD. Avec un suivi rigoureux des étapes de passation des marchés, tous ces travaux devraient pouvoir être terminés à l'achèvement du Projet. Le renforcement des CITEP sera poursuivi tout au long de l'année 2025, en parallèle avec les travaux de réhabilitation des pistes.

- **Entrepreneuriat des femmes et des jeunes**

40. Depuis la sélection des 200 jeunes candidats en 2023 (50 en mécanisation et 150 en agrobusiness), le projet n'a pas progressé. Les candidats ont été sélectionnés depuis plus d'un an maintenant par les prestataires ADPP (agrobusiness) et COAJQ (mécanisation), ils ont déjà reçu une formation générale en entrepreneuriat respectivement de 15 et 34 jours et monté leur plan d'affaires (uniquement en ce qui concerne l'agrobusiness), mais aucun financement n'est encore disponible.
41. Désormais, il s'agit de progresser rapidement en commençant par la mise au point par un consultant international du dispositif de financement des MER, recommandée depuis l'année dernière. Néanmoins, compte tenu du retard accumulé, la mission estime qu'il ne sera pas possible de financer et coacher dans la durée la totalité des jeunes prévue. Il est ainsi proposé d'abandonner l'appui MER féminines et de réduire sensiblement la cible des MER en agrobusiness en se concentrant sur les MER présélectionnées les plus matures dont l'activité est en lien direct avec les aménagements financés par le projet. Pour la mécanisation, la mission recommande de ne retenir que quelques candidats identifiés, uniquement sur les activités post-récoltes.

- **Clubs d'écoute féminins sur les marchés**

42. A ce jour, aucune activité n'a démarré. Avec la réorientation de REDE vers la réhabilitation de quelques périmètres comme priorité pour les 17 mois restants, aucun marché ne sera finalement réhabilité. En conséquence, la mission recommande que les activités liées à ce volet soient discontinuées.

- **Entrepreneuriat social nutrition : farines infantiles certifiées**

43. Sur la lancée de la RMP, des TDRs ont été finalisés et l'appel d'offres lancé pour le recrutement d'un cabinet chargé de mener un diagnostic incluant une étude de marché des farines infantiles disponibles sur le marché national, un inventaire des produits locaux et des essais et analyses pour trouver la composition optimale de farines infantiles qui pourraient être produites localement.

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Efficacité en matière de développement

Efficacité

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

44. Au 30 septembre, le taux d'exécution physique du PTBA 2024 révisé est de 36.27%. Pour le compte de l'année en cours, le projet a atteint 2 612 ménages, soit 28 732 personnes, pour un objectif de 2 842 ménages et 31 260 personnes (soit 92% de réalisation). Par rapport à la programmation annuelle, ce niveau de performance est une réelle percée. Elle résulte des efforts de réorganisation dans l'approche programme-pays et de la prise en compte des recommandations de la RMP. Dans la même dynamique, le projet a amorcé les études d'avant-projets et processus de passation des marchés pour plusieurs travaux d'aménagements hydro-agricoles et de réhabilitation de pistes rurales dont le calendrier d'exécution a été discuté avec la mission.

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

- **Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité**

45. L'instauration de l'approche du programme-pays commence à porter ses fruits pour le projet REDE. La version initiale du PTBA 2024 a été révisée à la mi-année pour adapter les objectifs en fonction des ressources disponibles, tant en termes de finances que de ressources humaines, le projet s'étant séparé d'une bonne partie du personnel suite à l'évaluation de performance conduite en début d'année. Le récent regain de performance constaté, qui a permis l'atteinte de 28 732 nouveaux bénéficiaires en trois mois, a été possible en partie grâce à la mutualisation des efforts avec le personnel du projet PADES.
46. Ayant travaillé jusqu'ici avec seulement 24% de son budget (représentant le seul financement du FIDA), force est de reconnaître

que le projet se trouve dans la quasi-impossibilité de délivrer sur son objectif de développement. Devant le constat du manque de ressources pour financer les investissements, de l'insuffisance des ressources humaines pour le déroulement correct du programme de travail et du retard sur le calendrier d'exécution, la mission a travaillé avec la nouvelle Coordination Nationale pour mettre au point une restructuration du projet qui passe par la réduction de l'étendue de l'intervention, la réduction des cibles et le recentrage des efforts sur des activités à potentiel d'impact élevé.

47. De mars à septembre 2024, plus de 900 millions de Francs CFA ont été engagés dans des marchés de différentes catégories: 375 millions de travaux, près de 29 millions de biens et fournitures, et 517 millions en prestations intellectuelles.
48. A travers un processus de restructuration, le budget (COSTAB) et le cadre logique du projet devront être révisés nécessairement afin de ramener les cibles dans la proportion des activités et des ressources disponibles.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Actualisation du Costab et du Cadre Logique En soutien au programme d'aménagements hydroagricoles et de réhabilitation de pistes rurales, la mission recommande de réviser le budget et les cibles du cadre logique afin qu'ils soient en accord avec les activités retenues.	UGP/MADR	12/2024

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

49. Au regard du peu d'activités qui ont été réalisées, les capacités de ciblage du REDE sont considérées comme plutôt insuffisantes. Ce sont les petits producteurs des bas-fonds situés dans les secteurs couverts par le projet qui ont effectivement bénéficié de la distribution de semences en 2023 et 2024. Mais le ciblage prévu dans le DCP, qui visait le déploiement d'une véritable dynamique de transformation du territoire, n'a pas pu être mis en place à cause de l'indisponibilité de certains fonds et des faibles capacités de mise en œuvre. Dans les 17 mois restants, il est impératif de recentrer et coordonner les activités autour des AHA ciblés avec un effort pour intégrer les sous-groupes, en particulier les jeunes migrants retournés et les personnes porteuses de handicaps.

Principaux problèmes

50. Au moment de la mission, 4 541 personnes ont bénéficié du REDE grâce au plan d'urgence 2023 et à l'appui à la campagne agricole 2023-2024, avec la distribution de semences et de petit outillage. Si cet appui a bien visé les régions et secteurs couverts par REDE, ainsi que les groupes cibles, celui-ci s'est fait en dehors de toute planification par rapport aux autres investissements prévus par le projet, en particulier l'appui à la campagne 2024 qui a été fait à la requête du ministère de l'Agriculture. La planification des activités pour les 17 mois restants devra se faire exclusivement autour des 650 Ha d'AHA ciblés prioritairement, dans la lignée de la théorie du changement, pour que cette dernière puisse être mise en œuvre au moins en partie d'ici l'achèvement. Ainsi, la levée de plusieurs freins de manière coordonnée sur un territoire donné (soutien à la production et à la productivité, appui technique et organisationnel des groupements, entrepreneuriat, alphabétisation) pourra avoir un réel impact sur le développement des communautés rurales ciblées.
51. En termes de portée, le projet, qui doit atteindre en fin de parcours un total de 26,000 bénéficiaires directs, est passé de 1 930 personnes touchées en 2023 à un cumul de 4 798 personnes au moment de la mission, soit 18% de la cible finale, mais les activités se sont limitées à la distribution de semences pour la saison sèche et la saison des pluies, ainsi que du petit outillage pour travailler la terre. Au total, 47% des bénéficiaires sont des femmes contre un objectif de 50% et 23% sont des jeunes contre une cible établie à 30%. Le projet devra porter une attention particulière à l'intégration des jeunes et des migrants retournés, notamment en leur garantissant un meilleur accès aux sites bénéficiant d'AHA. Avec la signature d'une nouvelle convention avec la FADPD, le projet sera aussi mieux en mesure d'intégrer les personnes porteuses de handicaps. L'auto-ciblage devra être soutenu par des campagnes d'information et de communication ciblées sur les activités du projet et sur les critères d'éligibilité aux appuis.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Programme des aménagements Recentrer l'ensemble des activités restantes du projet autour des AHA pour pouvoir mettre en œuvre une partie de la théorie du changement du projet et lancer une dynamique territoriale forte.	UGP, resp. Ingénierie sociale, ciblage	01/2025
Ciblage Porter une attention particulière à l'intégration des jeunes, des migrants retournés et des personnes porteuses de handicaps dans les activités du projet.	resp. Ingénierie sociale, ciblage	01/2025

Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

52. La prise en compte des questions de genre est notée comme plutôt insuffisante. Le projet a réussi à cibler un nombre assez important de femmes dans ses appuis aux deux dernières campagnes agricoles, avec 32% de bénéficiaires femmes sur la campagne 2023 et 59% sur la campagne 2024, mais sans mettre en œuvre d'autres mesures d'accompagnement pour mener les femmes vers une autonomisation durable, que ce soit au niveau économique ou social. Ceci est dû au fait que la plupart des activités prévues dans le DCP, qui étaient très pertinentes, n'ont pas été mises en œuvre. De plus depuis la RMP, les ressources humaines allouées au ciblage sont insuffisantes après le départ de la responsable en ingénierie sociale qui couvrait les aspects genre du Projet.

Principaux problèmes

53. Avec des problèmes de mise en œuvre majeurs, le projet n'a réalisé aucune des activités bénéficiant aux femmes productrices prévues au DCP. Ainsi, toute la théorie du changement concernant l'appui aux femmes n'a pu être déroulée : i) l'accès des femmes à des AHA réhabilités avec des services de garderie rurale leur permettant de travailler au champ dans de bonnes conditions ; ii) l'appui au leadership féminin avec des programmes d'alphabétisation fonctionnelle, des packs de formation pour soutenir l'émergence de leaders et les appuis à la structuration des groupements de femmes productrices et commerçantes; iii) le coaching de MERs féminines qui auraient pu leur permettre de développer des activités économiques autour de la transformation et la commercialisation en lien avec les AHA et de réduire la pénibilité et la charge de travail.
54. Dans la situation actuelle, les ambitions de REDE sont revues à la baisse et certains volets doivent être supprimés ou réduits par manque de temps et de ressources pour se concentrer sur un minimum d'activités dans le but d'atteindre un seuil critique de résultats avant la fin du projet. Ainsi les garderies rurales ne seront pas construites ; les clubs d'écoute féminins sur les marchés, qui devaient être rattachés aux plateformes multi-acteurs, ne seront pas lancés en raison de l'abandon de la réhabilitation/construction des marchés. Les activités d'appui au leadership féminin se limiteront à la structuration des groupements de femmes productrices, ainsi qu'à un accompagnement rapproché sur l'acquisition des itinéraires techniques au niveau des 650 ha de bas-fonds et 30 ha de périmètres maraîchers ciblés jusqu'à la fin du projet. Ce travail sera effectué par les ONG Tiniguena et KAFO, avec des appuis qui débiteront en amont des travaux d'aménagement afin de garantir la maîtrise de la production jusqu'à la commercialisation par les femmes et obtenir une dynamique suffisamment forte au sein des groupements d'ici la fin du projet.
55. Avec la mise en œuvre de l'approche-pays, le recrutement d'un expert en ingénierie sociale qui s'occupera pour les deux projets des aspects liés à l'égalité des sexes est en cours, avec une prise de poste prévue pour janvier 2025, ce qui devrait améliorer la mise en œuvre des activités spécifiques. Afin de renforcer les capacités du projet et des PMO, une formation sur la méthodologie GALS sera également programmée en début d'année dès la prise de poste de l'expert. Une liste de consultants lusophones a été circulée par l'équipe régionale du FIDA.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Formation GALS Recruter un consultant lusophone pour former l'expert en ingénierie sociale, l'UGP et les PMO à la méthodologie GALS.	UGP, resp. Ingénierie sociale, ciblage	03/2025

Productivité agricole

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

56. La base productive concernée par le projet REDE n'a pu être effectivement mobilisée, étant donné que les aménagements et réhabilitations de périmètres agricoles (rizicoles et maraîchères) n'ont pu se faire en raison de l'indisponibilité des financements prévus. Toutefois, au cours des actions d'urgence qui ont consisté à fournir des semences aux bénéficiaires, les ONGs KAFO et Tiniguena ont commencé à dispenser des formations sur les pratiques AIC comme le compostage et la fertilisation naturelle, la production de biopesticides et la gestion durable des sols et de l'eau. Les bénéficiaires rencontrés par la mission ont fait état d'une amélioration du rendement et de la production agricole.

Principaux problèmes

57. Le principal problème réside dans l'indisponibilité des fonds qui devaient servir à financer les aménagements et réhabilitation de périmètres agricoles, handicapant sérieusement la production par rapport aux équipements et infrastructures d'irrigation et de drainage, pour pouvoir exploiter le potentiel de terres pourtant important dans les zones d'intervention du Projet.

Nutrition

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

58. Les interventions axées sur la nutrition sont jugées comme plutôt satisfaisantes. Les recommandations ont été suivies et les activités ont démarré sur le terrain, c'est d'ailleurs une des seules réalisations à mettre à l'actif de REDE en dehors de la distribution de semences. Douze sessions de sensibilisation en éducation nutritionnelle et bonnes pratiques alimentaires ont touché un total de 1 050 bénéficiaires (dont 743 femmes) au profit de représentants des différents partenaires de terrain. Cette première activité sera suivie dès novembre d'une sensibilisation directe des ménages avec des sessions de démonstrations culinaires. Grâce à l'appui du projet, le Guide National de l'Alimentation vient aussi d'être finalisé, une contribution majeure aux politiques en matière de nutrition.

Principaux problèmes

59. Les questions de nutrition en Guinée-Bissau restent prégnantes, qu'il s'agisse de la sécurité alimentaire globale des ménages ou de la malnutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants en bas âge, comme en témoignent les résultats des dernières enquêtes menées dans le pays. Les activités restent donc très pertinentes. Dans le contexte de restructuration du projet, les activités prévues sur l'éducation nutritionnelle continueront d'être une priorité, mais avec un recentrage sur les zones qui bénéficieront d'AHA afin de concentrer les activités et de les coordonner suivant la théorie du changement du projet pour avoir un réel impact sur les conditions de vie des ménages.
60. Au niveau du programme pays, le Guide National de l'Alimentation vient d'être finalisé grâce à l'appui du projet. À la suite des recommandations de la RMP, un groupe de travail a été constitué avec la FAO (qui avait initialement lancé ce projet), le PAM, l'UNICEF et le comité multi-sectoriel de la nutrition pour valider le document. Ce guide est assorti d'un Plan de Communication et Changement de Comportement Nutritionnel (PCCCSN). Ceci constitue une contribution majeure du projet aux politiques publiques du pays en matière de nutrition. Dans le prochain PTBA, ces documents devront faire l'objet d'une stratégie de dissémination aux niveaux local, national et sous-régional. Ils seront aussi utilisés pour le déploiement des activités de communication et de sensibilisation auprès des différents groupes cibles.
61. Au niveau de la production locale de farines infantiles enrichies, sur la lancée de la RMP, des TDRs ont été finalisés et un appel d'offres lancé pour le recrutement d'un cabinet chargé de mener une étude de marché des farines infantiles disponibles sur le marché national, réaliser un inventaire des produits locaux et conduire des essais et analyses pour trouver la composition optimale de farines infantiles qui pourraient être produites localement. Dans les 17 mois restants, en collaboration étroite avec la DSANSC et sur la base des résultats de ces analyses, le projet apportera son soutien à deux unités de production déjà en activité situées dans la zone d'intervention du projet (Bafata et Oio) pour qu'elles puissent améliorer la composition de leurs farines et augmenter rapidement leur production.
62. L'ensemble de ces activités est mis en œuvre au travers d'une convention de partenariat avec la direction de la Nutrition (DSANSC) permettant une implication et une mobilisation directe des services de l'état afin d'assurer une appropriation et *in fine* une pérennisation des activités engagées par le projet. Cette collaboration devra être poursuivie en 2025.
63. Dans la perspective de la préparation de l'enquête finale des effets du projet, il sera primordial d'insérer un ensemble de questions se rapportant à la diversité alimentaire des ménages, en particulier des femmes. Il faudra pour cela se référer aux indicateurs du cadre logique et aux « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » disponibles sur le site web du FIDA.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Dissémination du Guide National de l'Alimentation</p> <p>Préparer une stratégie de dissémination du Guide National de l'Alimentation au niveau local (messages clés pour les radios communautaires), national (atelier de partage avec les PTF et acteurs du développement), ainsi qu'auprès du FIDA (éditer une page web, prendre attache avec les responsables régionaux communication et nutrition).</p>	Responsable agro-nutrition	12/2024
<p>Mesurer la diversité alimentaire</p> <p>Insérer dans l'enquête finale des effets du projet un bloc de questions pour mesurer la diversité alimentaire des ménages et des femmes</p>	Responsable agro-nutrition	08/2025

Adaptation aux changements climatiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

64. En plus de la distribution de 100t de semences améliorées dans les zones cibles, le projet a continué à dispenser des formations sur les pratiques AIC comme le compostage et la fertilisation naturelle, la production de biopesticides et la gestion durable des sols et de l'eau avec ses partenaires de mise en œuvre. Sur 14 000 ha de terres de plateaux et sur 3 500 ha de bas-fonds, les agriculteurs/trices ont diversifié leur production par des pratiques agricoles résilientes au changement climatique. 955 ha ont été cultivées avec des pratiques d'agroforesterie, de rotation des cultures sur des plaines. Ces efforts s'intensifieront et intégreront d'autres aspects d'adaptation ou de mitigation dans les zones en aménagements hydroagricoles ou en réhabilitation de pistes rurales.

Principaux problèmes

65. Pour la campagne agricole 2024, le projet a distribué 100t de semences améliorées de riz (variété de bas-fond «sabe-doze») aux communautés des zones cibles à travers les DRA de Bafatá et Gabú^[1]. Cependant, la récolte de cette campagne sera probablement compromise par les fortes pluies et les inondations qui en ont résulté, qui ont touché les zones de bas-fond, particulièrement dans la région de Bafatá. Cela démontre la nécessité pour le projet d'intervenir au plus vite sur l'aménagement hydro-agricole, tant sur les parcelles à gestion totale que celles à gestion partielle de l'eau, afin de renforcer l'adaptation des communautés locales aux chocs climatiques présents et futurs.
66. Malgré le faible avancement des activités suite à la RMP, le projet peut compter sur la présence constante sur le terrain des

ONGs partenaires KAFO et Tinguena, qui ont une capacité démontrée dans l'accompagnement technique et la promotion de pratiques AIC auprès des communautés locales bénéficiaires. Ces ONGs continuent d'orienter les producteurs et leurs associations locales sur les techniques de compostage, la production de biopesticides, la fertilisation naturelle des sols et la gestion de l'eau à travers l'accompagnement technique et, parfois, via des communications sur les radios locales. À cet égard, il est conseillé, dans le cadre des nouvelles conventions opérationnelles entre le REDE et les ONG KAFO et Tinguena prévues pour 2025, d'explorer la possibilité de former les bénéficiaires aux pratiques de multiplication de semences améliorées (notamment pour les variétés de riz de bas-fond) en collaboration avec l'INPA, comme cela a déjà été expérimenté positivement dans le cadre du projet PADES.

67. Le projet prévoit désormais la création de 19 ha de périmètres maraîchers en 2024 et de 11 ha en 2025. Les jardins seront équipés de forages dotés de systèmes photovoltaïques pour pomper l'eau au moyen de motopompes dans des bassins de collecte. Cela devrait garantir l'approvisionnement efficace en eau pour l'irrigation sur chacun des périmètres. Un système d'irrigation goutte-à-goutte sera aussi installé sur une parcelle pilote à des fins d'expérimentation. Si l'expérience est jugée positive, les autres périmètres pourront être équipés du même système une fois le co-financement du Fonds d'Adaptation activé. Cet accord, actuellement en phase de signature entre le FIDA et le gouvernement de Guinée-Bissau, prévoit un budget pour cette activité. En tout état de cause, il est recommandé à l'UGP du REDE d'organiser la formation des bénéficiaires sur la maintenance de ces équipements et sur les dispositifs de gestion de l'eau, tant dans les périmètres maraîchers que dans les parcelles de bas-fond.
68. [1] Le projet avait déjà été impliqué en 2023 dans la distribution de semences de riz et de maraîchers dans le cadre du Plan d'Urgence (mai 2023 - mars 2024).

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Multiplication de semences améliorées</p> <p>Évaluer la possibilité de former les bénéficiaires aux pratiques de multiplication des semences améliorées (en particulier pour les variétés de riz de bas-fonds). L'activité sera réalisée avec l'appui de l'INPA, en suivant la méthodologie utilisée par le PADES.</p>	<p>Agronome UGP KAFÓ, TINIGUENA, INPA</p>	<p>06/2025</p>
<p>Gestion de l'eau</p> <p>Formation des bénéficiaires sur la maintenance des outils et dispositifs de gestion de l'eau fournis par le projet</p> <p>Formation des bénéficiaires sur la maintenance des outils et dispositifs de gestion de l'eau fournis par le projet tant dans les périmètres maraîchers que dans les parcelles de bas-fonds.</p>	<p>Resp. Infra et aménagements UGP DGEDR</p>	<p>06/2025</p>

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Institutions et participation à l'élaboration des politiques

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

69. Le projet REDE soutient les institutions étatiques en alignant ses actions sur les politiques nationales relatives aux infrastructures hydrauliques, à l'accès aux semences et à la reconnaissance des organisations de la société civile. Bien que l'impact institutionnel et politique reste limité, des avancées sont observées: (i) la création de nouvelles instances de gouvernance locale, avec les PFMA dans les zones de marché, les CITEP comme structures actives pour l'entretien des pistes, et les Comités Régionaux Consultatifs (CRC) pour renforcer la gouvernance locale ; (ii) depuis janvier 2024, la collaboration avec le ROPPA soutient la QNCOCPA par la formation et l'accompagnement des Associations d'Usagers de l'Eau (AUE); iii) enfin, le partenariat avec la DGR et la DGIT a permis un appui technique pour les études de pistes rurales.

Principaux problèmes

70. Bien que les CITEP et PFMA aient été créés avec l'appui du GREC, les travaux de réhabilitation des pistes et des marchés n'ayant pas encore démarré, ces structures n'ont pas eu l'occasion de gérer ces investissements. Toutefois, dans le cadre de la nouvelle orientation du projet REDE, certains CITEP seront soutenus pour accompagner les futures réhabilitations de pistes. Ce travail sera coordonné avec les dynamiques du projet PADES, et un atelier de capitalisation commun devrait être organisé pour 2025, visant à renforcer la durabilité de cette structure et à assurer une participation active des instances étatiques.
71. La QNCOCPA a initié un diagnostic des AUE en vue de leur renforcement, mais ce processus a été suspendu en attendant la sélection des aménagements à entreprendre lors de la phase d'orientation. Ces associations devront obtenir un statut juridique ou s'affilier à des entités légalement reconnues. Actuellement, la Guinée-Bissau ne dispose pas d'un cadre légal garantissant l'entretien durable des infrastructures rurales de production et de commercialisation. Par ailleurs, le renforcement de la QNCOCPA requiert un accompagnement de longue durée, avec des programmes de formation adaptés pour la gestion de l'eau et le soutien aux AUE.

72. À l'échelle locale, le projet REDE soutient la concertation régionale en établissant des (CRC) dans les régions d'Oio, Gabu, Cacheu et Bafata. La viabilité de ces CRC repose en grande partie sur les ressources financières disponibles. Bien qu'ils soient informés des différentes initiatives, telles que les aménagements de rizières et les actions du plan d'urgence, leur autonomie reste limitée en raison de l'absence d'un budget propre. Des discussions sont en cours pour envisager un financement par des taxes locales, notamment sur les marchés, ou par des contributions spécifiques selon les projets et les bailleurs de fonds. Les membres nourrissent de fortes attentes quant aux retombées économiques potentielles de ces initiatives.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcement de capacte des CITEP Organiser un atelier sur les CITEP et leur durabilité avec les directions techniques du Ministère (en lien avec le Projet PADES).	Responsable Infrastructure	06/2025
Viabilite des CRC Initier avec la direction régionale de la Planification des réflexions sur la viabilité des CRC et le futur investissement de la DR	Responsable Ingénierie Sociale	12/2025

Établissement de partenariats

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

73. Des conventions devaient être signées avec plusieurs ONG: COAJQ et ADPP pour l'identification et la formation des MER, TINIGUENA et KAFO pour les PSA et le renforcement des comités, ainsi qu'AMAE pour les caisses de résilience. Ces partenariats incluait également des institutions publiques pour le renforcement et l'investissement. Cependant, les conventions avec TINIGUENA et KAFO n'ont pas été signées en 2024 en raison de retards dus à des dysfonctionnements dans la préparation des conventions, et dans l'attente des résultats de l'audit en cours. Malgré des TDR existants, le recrutement du PMO pour l'ingénierie sociale autour des marchés n'a pas avancé. La convention ROPPA/QNCOCPA a cependant démarré, renforçant le Cadre national des organisations paysannes et des AUE.

Principaux problèmes

74. Depuis la RMP de mars 2024, les retards de signature des conventions avec les PMO ont freiné la mise en oeuvre des activités. La signature de ces conventions devient urgente désormais, mais la réorientation des activités impose de réviser les TDR pour les recentrer sur les objectifs ré-évalués par cette mission.

75. Les cadres du projet ont identifié les activités prioritaires à finaliser avant la fin du projet. Les partenariats suivants devront donc être activés rapidement:

- Partenariat avec deux ONG locales pour la réalisation des PSA et le renforcement des organisations de femmes dans les périmètres maraîchers, que ce soit au niveau organisationnel ou technique. Un accompagnement technique sera également fourni aux producteurs de riz sur les périmètres aménagés;
- Partenariat avec la Direction Générale des Infrastructures et Transports (DGIT) pour le suivi des travaux de réhabilitation;
- Partenariat avec l'ONG chargée de la formation de nouvelles CITEP, sur la base du plan de réhabilitation des pistes mis au point durant cette mission.

76. La RMP avait relevé que l'usage du français dans les conventions avec les PMO d'un pays lusophone créait des malentendus importants. Les prochaines conventions devront donc être rédigées en portugais pour garantir une bonne compréhension des engagements.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Conventions en portugais Élaborer les nouvelles conventions en portugais et les faire signer.	Passation des marchés	

Capital humain et social et autonomisation

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

77. Le projet a appuyé la campagne agricole par la distribution de 100 tonnes de semences améliorées auprès de 5 000 ménages de producteurs des régions de Bafatá et Gabu, répartis en 57 villages, pour couvrir 1 250 ha de bas-fonds. En cascade, cette action contribue à améliorer la sécurité alimentaire pour plus de 30 000 autres personnes liées à ces ménages. De plus, le projet a conduit des campagnes d'éducation nutritionnelle et bonnes pratiques alimentaires dans les zones Nord (région Cacheu et Oio) et Leste (région de Bafatá et Gabu) au bénéfice de 1 050 bénéficiaires. Outre les semences, le projet accompagne les AUE dans les périmètres irrigués réhabilités avec du conseil agricole en vue d'accroître la productivité et d'améliorer les revenus des exploitants (femmes et jeunes).

Principaux problèmes

78. En raison des retards importants dans la signature des conventions avec les ONG d'encadrement, peu d'activités ont pu être mises en œuvre au niveau du renforcement technique (techniques de production) et organisationnel (gestion des périmètres) des comités locaux. La méthodologie et les étapes de structuration des groupements devront être précisées dans les propositions techniques des ONG avec précision des résultats à obtenir en fin de contrat. Un travail de proximité devra être réalisé par des animateurs formés pour assurer de réels transferts de compétences. Suite aux formations, les différents comités devront être en capacité de « faire », par exemple animer leur comité, gérer et distribuer les ressources, rendre compte aux membres, gérer les cotisations, etc. avec l'appui permanent des animateurs.
79. Les activités menées dans le cadre de la convention ROPPA/QNCOCPA soulèvent plusieurs questions, telles que celle de l'intégration de l'équipe du ROPPA au sein du QNCOCPA, celle du ciblage des AUE à accompagner, ainsi que celle de l'alignement avec les nouvelles zones d'intervention prioritaires identifiées par cette mission. Enfin, se pose la question du renforcement réel du QNCOCPA : jusqu'à présent, les formations ont principalement bénéficié à l'équipe du ROPPA, plutôt qu'à celle du QNCOCPA. Ce Partenariat devra donc être mieux suivi, notamment par le Responsable en ingénierie sociale à recruter. Le mandat du ROPPA doit être plus explicite vis à vis du QNCOCPA. Par la suite, des conventions directement signées avec la QNCOCPA devraient permettre de davantage responsabiliser le cadre national et lui permettre d'acquérir des compétences directes.
80. Dans le cadre du projet PADES, un guide pour l'élaboration d'un manuel de gestion et d'entretien des périmètres hydroagricoles a été conçu. Ce guide porte spécifiquement sur la gestion des périmètres irrigués, incluant les réseaux d'irrigation, les réseaux de drainage et les pistes internes. Une fois approprié par l'équipe, il pourra être traduit en portugais et distribué au ROPPA et aux ONG chargées du renforcement des AUE. Les actions de renforcement des AUE, tout comme les manuels de gestion et d'entretien associés, pourront s'appuyer sur les propositions de ce guide. Il semble également nécessaire d'apporter des appuis méthodologiques aux différents acteurs du renforcement social.
81. L'initiative de former et d'accompagner 150 promoteurs de MER et de les encourager à partager leurs expériences est importante pour le développement de l'entrepreneuriat et pour la création de valeur au niveau des périmètres. Néanmoins, compte tenu du temps limité restant, il est finalement recommandé de ne sélectionner que les MER les plus prometteuses et pérennes et de les coacher jusqu'à leur autonomie technique et de gestion.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcement de capacité des ONGs Partenaires Doter le ROPPA et les ONG d'outils méthodologiques pour renforcer leurs capacités organisationnelles et structurer le milieu efficacement.	AT à recruter	03/2025

Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

82. Le projet cible principalement les riziculteurs et producteurs maraîchers sur des sites réhabilités comme les plateaux et les bas-fonds. Ceux-ci organisés en groupements communautaires et mobilisés par les ONGs partenaires, s'impliquent et participent activement aux activités du projet. Pour s'approprier des infrastructures et en assurer la durabilité, les groupes ont mis en place dans chaque village ciblé, leurs structures de gouvernance ainsi que des mécanismes internes de mobilisation des ressources. Au niveau régional, l'appui des ONGs partenaires a permis de mettre en place quatre CRC à Oio, Gabu, Cacheu et Bafata composés de 13 membres qui assurent le suivi des activités du projet, et participent aux discussions sur les PTBA.

Principaux problèmes

83. Principaux problèmes

84. Les CRC se réunissent tous les trois mois pour jouer un rôle consultatif, fournissant des avis sur les prestations réalisées dans le cadre du projet. Bien qu'ils soient informés des différentes initiatives, y compris des travaux d'aménagement des rizières et des activités du plan d'urgence, leur autonomie est limitée par l'absence de budget propre. Les membres des CRC ont exprimé le besoin de formations supplémentaires, notamment sur le suivi-évaluation, et souhaitent une plus grande attention aux questions de genre et d'inclusion dans le projet, ainsi qu'un soutien institutionnel de la direction régionale.
85. La région bénéficie de plusieurs projets de développement, souvent associés à la création de CRC. Ces initiatives incluent la construction d'infrastructures sanitaires, la formation de jeunes dans le secteur de la construction et des efforts pour améliorer la production et la transformation des produits agricoles locaux comme le riz et les légumes. Une plateforme animée par la direction régionale de la planification permet de coordonner les efforts et de partager des informations entre les différents acteurs. La durabilité des CRC dépendra en grande partie du soutien financier que le gouverneur pourra mobiliser. Des discussions sont en cours sur le financement des comités via des taxes locales, par exemple sur les marchés, ou grâce à des contributions spécifiques à chaque projet, en fonction des bailleurs de fonds. Les membres expriment une forte attente concernant les retombées économiques potentielles de ces initiatives.
86. Cinq Plateformes Multi-Acteurs de Marché (PFMA) ont été établies dans les localités où un marché est prévu, en partenariat avec l'ONG GRDR. Ces plateformes regroupent les divers acteurs impliqués dans la gestion des marchés, y compris des associations, agriculteurs et transformateurs. Malgré l'arrêt du soutien du GRDR et des retards dans la construction des marchés, les PFMA demeurent actives, tenant des réunions régulières et collectant parfois des cotisations. Par exemple, dans la région d'Oio, la communauté a offert 3 hectares pour la construction d'un marché et d'un espace de stockage. La plateforme souhaite également s'impliquer dans la réhabilitation des pistes rurales et plaide contre la coupe d'arbres le long de ces voies.

Mais compte tenu des retards accumulés par le projet, le temps n'est désormais plus suffisant pour envisager la construction de ces infrastructures.

87. Actuellement, il n'existe pas de mécanisme de gestion des plaintes. Il est recommandé d'en établir un rapidement, en lien avec celui du PADES, pour éviter que certaines activités, telles que le financement et l'accompagnement des MER, ne soient compromises. Certains jeunes accompagnés ont déjà engagé des dépenses, notamment pour ouvrir des comptes bancaires, ce qui soulève la question d'une éventuelle compensation à leur payer.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Formation en Suivi-Evaluation CRC Organiser des formations en S&E pour les membres des CRC et les doter de moyens supplémentaires.	Resp S&E	12/2025

Adaptabilité des prestataires de services

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

88. Les prestataires qui ont contribué aux activités de REDE sont les ONG et les firmes privées qui ont été recrutées pour réaliser des études d'APD des pistes rurales. Au cours des actions d'urgence, ces ONG ont non seulement assuré la distribution des intrants (semences, fertilisants et petits matériels agricoles), mais ont aussi dispensé des formations sur les techniques culturales pour améliorer leur productivité et production et en particulier les techniques AIC, avec des résultats appréciables. La qualité des études d'APD des pistes rurales a été jugée satisfaisante par l'Administration. Toutefois, malgré ces appréciations positives, les prestataires sont peu nombreux, conférant une relative représentativité à cet échantillon.

Principaux problèmes

89. Les études et travaux d'infrastructures devaient amener plusieurs prestataires, mais les financements initialement prévus pour ces investissements n'ont pu être mobilisés. De manière générale, l'insuffisance de prestataire est liée au manque d'activités réalisées dans le cadre du PTBA en cours. Néanmoins, la qualité des produits et services délivrés par ceux qui ont contracté avec le Projet est jugée satisfaisante.

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

90. 88. Le projet montre une attention certaine à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles dans ses activités, en appliquant les normes et en proposant des méthodologies adéquates. Une convention a été signée avec l'AAAC qui assure le suivi-environnemental et social des mesures environnementales and procédures d'EIES. En attendant le recrutement de son personnel, REDE bénéficie de l'appui d'un ATI qui coordonne les activités environnementales et GRN avec l'AAAC et l'IBAP. L'élaboration participative des plans d'aménagement simplifiés (PAS) est exécutée à 39%, et le volet gestion durable de l'agriculture sur des terres de plateau est exécuté à 19% avec l'accompagnement des bénéficiaires par des ONG qui sensibilisent par rapport aux mesures environnementales.

Principaux problèmes

91. Le projet prévoit la réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles pour un total de 530 ha de cultures pluviales, dont 200 ha en gestion totale de l'eau et 330 ha en gestion partielle. La réhabilitation de 230 ha supplémentaires de rizières à gestion partielle de l'eau est prévue dans le cadre de la convention en vigueur avec la DGIDR, qui est responsable des études techniques. Dans le cadre de cette activité, la préparation de PAS dans les zones de bas-fonds et les plaines récemment identifiées par le projet, prévue pour la fin de 2024, sera cruciale afin d'intégrer très tôt dans le processus de mise en oeuvre la gestion participative et durable des ressources naturelles. De plus, il est conseillé que les nouvelles conventions opérationnelles avec les deux ONG partenaires KAFO et Tinguena leur attribuent un rôle fondamental dans la sensibilisation des AUE-RN (Association des Usagers de l'Eau - Ressources Naturelles) communautaires à la protection des ressources forestières des bassins versants entourant les zones d'intervention (notamment pour contrer les phénomènes de déforestation, principalement dus à la production de charbon), afin d'éviter l'érosion et l'envasement conséquent des bas-fonds où seront installées les cultures pluviales.
92. Une convention-cadre avec l'AAAC est entrée en vigueur et est actuellement mise en œuvre afin d'évaluer la catégorisation environnementale, selon les procédures d'évaluation environnementale et sociale en République de Guinée-Bissau régies par la Loi n° 10/2010, des infrastructures hydro-agricoles (composante 1) et des pistes rurales (composante 2) du projet. Dans ce cadre, (avant la décision de discontinuer cette activité), les sites de 3 marchés hebdomadaires en prévision (Bula et São Domingos dans la région Cacheu, Mansaba dans Oio) ont déjà été visités par une délégation composée du responsable technique du projet, de la DGIT et de l'AAAC afin de procéder à la catégorisation environnementale des infrastructures prévues. Lors de cette même mission, la délégation a également pu évaluer la catégorisation environnementale de 44 km de pistes rurales (sur 74 prévues) à réhabiliter par le projet.
93. Dans le cadre du co-financement du Fonds d'Adaptation, il est prévu la signature d'une convention entre l'UGP et le MAB (ministère de l'Environnement et de la Biodiversité) en vue de renforcer les capacités techniques du ministère et de ses directions générales en vue d'assurer la durabilité des activités après la fin du projet.
94. Un consultant environnementaliste international a été engagé pour rédiger le Plan de Gestion Environnementale, Sociale et

Climatique (PGESC) du projet REDE et élaborer un Mécanisme de Gestion des Retours d'information et Plaintes au niveau du programme FIDA en Guinée-Bissau. Il sera également responsable du suivi de la mise en œuvre des activités relatives à l'environnement au niveau de la coordination nationale, en particulier celles qui sont financées sur le Fonds d'Adaptation, qui devrait entrer en vigueur d'ici 2025. Le soutien du consultant international a également servi à rédiger les TdR pour le recrutement d'un consultant national environnementaliste pour soutenir les projets REDE et PADES. Ces TdR ont été rédigés et sont actuellement en cours d'évaluation par le FIDA. Le rôle de ce consultant national sera de former les techniciens des ONG exécutantes sur les mesures de mitigation socio-environnementales identifiées par les PGESC des deux projets et de superviser leur mise en œuvre sur le terrain.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Recrutement consultant Finalisation du processus de recrutement du consultant environnementaliste national.	UGP	01/2025
Sensibilisation des communautés cibles Sensibiliser les communautés cibles sur la protection des ressources forestières dans les bassins versants entourant les zones d'intervention. Cette sensibilisation doit être intégrée dans les conventions avec les ONG partenaires.	Consultant Environnementaliste UGP KAFÓ, TINIGUENA	06/2025

Stratégie de retrait

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

95. La stratégie de retrait du REDE, qui se dessinait à la RMP de mars 2024, se précise davantage, du fait de la situation de retard qui perdure. La présente mission a travaillé avec la partie gouvernementale pour tracer la trajectoire à suivre pour les 17 mois restants. Le projet sera restructuré autour du programme minimal de 650 ha de terres à aménager, qui seront reliés aux marchés existants par 70km de pistes rurales réhabilitées. La mise en valeur des aménagements ainsi réalisés et les ressources restantes, seront transférés au nouveau projet qui sera formulé courant 2025.

Principaux problèmes

96. Le REDE est un projet avec une approche intégrée forte qui concentre un ensemble de moyens coordonnés sur des territoires identifiés pour leur capacité de production. C'est une approche qui reste pertinente pour créer un impact significatif pour les bénéficiaires, mais elle demeure complexe car elle exige une planification très rigoureuse. La conjonction d'une équipe projet non performante et d'un manque de fonds (les fonds de co-financement du Koweït et d'Abu Dhabi) explique largement la situation de retard qui caractérise le projet aujourd'hui. De plus, les difficultés rencontrées dans l'exécution des conventions de partenariats ont conduit à un faible taux d'exécution du projet.
97. Compte tenu du peu de réalisations du REDE à la date de la mission, il est difficile de concevoir une stratégie de sortie du projet, en dehors du schéma de reprise des acquis par un nouveau projet dans le cadre du programme-pays. Le taux d'exécution physique global du projet est à 28%, ce qui est très bas alors que se profile l'achèvement en mars 2026. Toutes les activités relatives à la réhabilitation des périmètres n'ont pas démarré alors que les aménagements conditionnaient un ensemble d'activités connexes qui n'ont donc pas pu être engagées. Il n'y a donc pas pu y avoir d'appropriation des bénéficiaires, même si un travail d'ingénierie sociale de qualité avait été engagé en préparation de la réhabilitation/construction des infrastructures (en particulier autour des plateformes multi acteurs). C'est toute la théorie du changement qui est aujourd'hui remise en cause.
98. La RMP de mars 2024 avait formulé un ensemble de recommandations pour essayer de relever le niveau d'activité. Pourtant, les capacités de mise en œuvre de l'équipe projet sont restées faibles après le départ des principaux cadres et le problème autour du renouvellement des conventions de partenariat n'a pas été résolu. Or une prorogation ne sera pas possible. Devant l'urgence de la situation, cette mission a dû procéder à des choix pour recentrer les activités du projet en veillant à adapter le plan de travail à la capacité effective de l'équipe projet, en tenant compte des avancées dans l'établissement du programme pays et dans le partage de ressources avec le PADES. La planification a été revue en considérant que les nouvelles conventions seront signées avant la fin de l'année. Néanmoins, la stratégie est désormais de démontrer que le REDE demeure un projet pertinent qui est capable de produire de l'impact, mais il le fera désormais à une échelle restreinte. Ses acquis pourront ainsi être valorisés dans le cadre d'un nouveau projet à formuler l'année prochaine. Un certain nombre d'activités a également été conservé comme travaux préparatoires en vue de cette formulation (par exemple, les études sur le commerce régional).

Potentiel de reproduction à plus grande échelle

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

99. De nouveau, il est difficile de pouvoir conclure sur ce point compte tenu du faible niveau d'exécution. Le potentiel de reproduction à plus grande échelle du REDE pourra être évalué désormais à partir de l'exécution des activités phares comprenant : (1) le programme d'aménagement spécial de 650 ha et les activités connexes, et (2) le financement et l'installation des MER, au moins en partie, avant l'achèvement. Toutefois, la mobilisation des bénéficiaires par les ONG nationales et la préparation des plateformes multi-acteurs engagés dans le cadre de l'ingénierie sociale ont montré que l'approche intégrée promue par le REDE pourrait être reprise à plus grande échelle en s'appuyant sur ces partenaires.

Principaux problèmes

100. A ce stade, l'approche intégrée, au coeur de la conception du REDE, n'a pas démontré toute sa pertinence car l'exécution n'est pas assez avancée et les activités réalisées sont encore trop déconnectées les unes des autres. La distribution de semences et du petit matériel s'inscrivait dans le cadre de la réponse d'urgence et n'obéissait pas à cette logique d'approche intégrée. Néanmoins, on peut regretter que cette initiative n'ait pas été accompagnée de mesures pour pérenniser le dispositif ou créer une dynamique locale.
101. Le projet s'appuie sur des partenaires locaux, notamment les ONG KAFO et Tiniguena qui ont démontré des capacités et des compétences certaines en matière d'encadrement des groupes de producteurs à la base, au niveau national. Malgré la suspension des conventions, ces ONGs ont continué à orienter les bénéficiaires des zones cibles vers des pratiques AIC, telles que les techniques de compostage et la fertilisation naturelle, la production de biopesticides et la gestion durable des sols et de l'eau.
102. De manière générale, le projet investit beaucoup sur le renforcement de capacités de gestion à la base dans une perspective de durabilité. Malgré le retard dans la construction des infrastructures structurantes, le renforcement de capacités des plateformes multi-acteurs ou des CITEP a permis de faire émerger des groupements actifs qui sont prêts à prendre des responsabilités dans la gestion et l'entretien des aménagements, des marchés ou des pistes.
103. La mission a toutefois considéré que le REDE était un projet complexe avec plusieurs dimensions (production agricole, gouvernance des groupements, entrepreneuriat, nutrition, genre, etc.), que l'approche intégrée rendait difficiles à mettre en oeuvre. Une telle complexité requiert de l'UGP une grande capacité de planification, qu'elle n'a pas démontrée à ce jour. Dans ces conditions, un enseignement à tirer du REDE est que l'approche intégrée, pour être reproductible, nécessite des projets moins complexes avec un focus fort.

c. Gestion du projet

Qualité de la gestion du projet	Note: 3	Notation précédente: 3
--	----------------	-------------------------------

Justification de la note

104. Les difficultés de l'UGP ont perduré depuis avant la RMP. Le coordonnateur n'a pas été remplacé depuis mars 2023 et une bonne partie de l'équipe de mise en oeuvre a quitté le projet à la suite de l'évaluation de performance. Depuis 2023, c'est la RSE qui a assuré l'interim à la tête du projet, mais elle disposait d'une équipe très affaiblie. Les recrutements envisagés sur les postes clef n'ont pas encore abouti. Les résultats dans l'exécution s'en sont donc ressentis. Depuis juillet 2024, le coordonnateur du PADES a été nommé par la ministre de l'Agriculture à la tête du programme pays, couvrant désormais la coordination des deux projets PADES et REDE. Une amélioration dans l'exécution est déjà perceptible à la date de la mission.

Principaux problèmes

105. A la suite de l'évaluation du personnel du projet en mars 2024, quelque 60% du staff avait quitté le projet, laissant le projet avec très peu de forces vives pour la mise en oeuvre. En outre, le nouveau coordonnateur n'avait pas pu être recruté depuis le départ du premier en mars 2023, laissant la charge à la RSE en intérim augmentant considérablement ses responsabilités. Cette situation explique largement le peu de réalisations des 6 derniers mois. Désormais, le projet REDE dispose d'un leadership stable et la gouvernance globale a été clarifiée.
106. Dans le cadre de l'approche programme, plusieurs cadres du REDE et du PADES ont commencé à partager leur temps de travail entre les deux projets compte tenu de leur proximité (particulièrement les cadres infrastructures, ingénierie sociale et nutrition). Néanmoins, les deux équipes restent sous staffées à la date de la mission, de nombreux postes clefs restant vacants, notamment sur plusieurs postes clefs comme RAF et Responsable de l'ingénierie sociale. La mission a travaillé avec l'équipe des deux projets pour redessiner le contour des deux UGP et clarifier le périmètre du partage des compétences. Il était important de veiller à ce que ce partage ne compromette pas l'efficacité de la mise en oeuvre sur les deux projets. Ce partage des ressources sera rendu possible par : 1) la reprise de l'approche « faire-faire » à travers le renouvellement des conventions et l'engagement des PMO sur le terrain, sur la base du planning révisé, et 2) le recrutement du staff complémentaire, en cours à la date de la mission (la prise de poste du nouveau personnel devrait intervenir au début 2025). En attendant leur entrée en fonction, le recours à de l'Assistance Technique externe peut être poursuivi en tant que de besoin.
107. Les capacités du REDE seront surtout renforcées par la mobilisation des cadres du PADES responsables des aménagements. Ces infrastructures sont les principales activités à engager pour permettre au projet d'atteindre un niveau d'exécution acceptable. Le gouvernement a mis à disposition des projets 3 techniciens du génie rural pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2024. Compte tenu de la complexité des processus de recrutement dans le pays par rapport à la disponibilité [\[2\]](#) des ressources humaines spécialisées et du délai restant à l'achèvement du projet, la mission suggère de les évaluer et les garder jusqu'à la fin du projet, moyennant qu'ils soient considérés comme une contribution de la contrepartie nationale. Le projet pourra toujours leur payer une indemnité de compensation.
108. Néanmoins, l'équipe du REDE sera par ailleurs renforcée par le recrutement d'un responsable en ingénierie sociale. Également, les deux antennes seront renforcées par l'installation de deux agroéconomistes ou agronomes juniors qui seront chargés de la coordination des activités au niveau régional. Le nouveau personnel pourra être placé sous la responsabilité (ou le mentoring) des cadres existants afin qu'il puisse s'approprier rapidement les postes et être pleinement opérationnel dans les meilleurs délais.
109. Il est recommandé au projet de formaliser un nouveau plan de gestion du personnel, avec révision des fiches de poste sur la

base des nouveaux objectifs du REDE, afin de clarifier le nouvel organigramme.

110. [2] On notera que 2 appels à candidatures infructueux ont été lancés pour les postes en question.

Gestion des savoirs **Note: 3** **Notation précédente: 3**

Justification de la note

111. En juin 2024, une mission d'une ATI a été réalisée pour renforcer la gestion des savoirs et la communication, visant à améliorer le partage des connaissances issues des projets REDE et PADES et accroître la visibilité des investissements du FIDA. Un plan de communication et de gestion des savoirs a été proposé au Coordonnateur National, répondant à une recommandation clé de la RMP pour structurer le programme-pays dans ces domaines. La mise en œuvre effective de ce plan interviendra dès le recrutement du personnel dédié. En attendant, le projet assure sa visibilité via ses plateformes en ligne et réseaux sociaux : site web (<https://rede-bissau.org>), X (@PadesRede) et Facebook (Rede Pades Bissau).

Principaux problèmes

112. La gestion des savoirs au sein de REDE est encore limitée. L'équipe doit définir les thématiques prioritaires et les méthodes adaptées pour améliorer cette dimension. Un atelier de renforcement des capacités pour les parties prenantes des deux projets est prévu d'ici fin 2024, suivi d'ateliers en 2025 pour approfondir la capitalisation des connaissances.

113. Pour renforcer la communication, le recrutement d'un.e chargé.e de gestion des savoirs est prévu avant fin 2024. D'ici là, il est prévu que les services d'appui de l'ATI se poursuivent encore afin de renforcer davantage les capacités de l'équipe et de consolider le travail déjà commencé.

114. Afin d'optimiser la visibilité des investissements du FIDA et de renforcer l'approche programme en Guinée-Bissau, la RMP recommande de fusionner les sites web du PADES et du projet REDE, en intégrant photos, récits de vie et contenus dynamiques.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Communication Élaborer le plan de communication et en assurer sa mise en œuvre. Fusionner les sites Web.	Resp. Communication (Mise en œuvre)	02/2025
Gestion des savoirs Définir des thèmes prioritaires de capitalisation et organiser des ateliers de partage d'expérience. Élaborer des notes autour de ces thématiques.	Resp S&E Resp. Communication	12/2025

Utilisation optimale des ressources **Note: 3** **Notation précédente: 3**

Justification de la note

115. L'utilisation des ressources du projet REDE reste suboptimale. A date, le profil des dépenses effectives montre que les charges récurrentes représentent 34% sur le guichet FIDA sur une prévision de 15% (allocation initiale par catégorie). Plus spécifiquement, le ratio Investissement/Fonctionnement est de 1,91 pour une prévision de 5,59. Autrement dit, le REDE a dépensé 1,91 USD en investissements de toutes natures confondues pour 1 USD en fonctionnement. La faible performance sur les dépenses de renforcement des capacités (30% pour une prévision de 57%) est la principale explication. En comparaison avec la période post-RMP où le ratio était de 4:1, on voit que le projet a fourni des efforts visibles pour améliorer l'utilisation des ressources, mais beaucoup reste à faire.

Principaux problèmes

- **Examen de l'utilisation optimale des ressources**

116. La synergie recherchée dans la programmation des dépenses d'investissements structurants et productifs entre les différents guichets de financement a été affecté par l'absence de mobilisation à date du Fond Koweït et du Fonds Abu Dhabi, qui devaient financer, suivant le plan de financement à la formulation, les aménagements hydro-agricoles, les pistes rurales et la construction des marchés. Toutefois, les perspectives d'optimiser l'efficience avant la clôture du Projet restent importantes avec la réorientation d'une partie des ressources du guichet FIDA vers des dépenses d'investissements (réalisation de 650 ha de rizières et 70 km de pistes rurales).

117. Dans le cadre de l'exécution du PTBA 2024, le projet a dépensé plus de 140 millions de FCFA pour la diversification des agricultures familiales. Également, il a utilisé quelque 170 millions de FCFA pour l'intégration des marchés et l'entrepreneuriat rural, soit un total de près de 310 millions de FCFA. Or dans le même temps, la mise en œuvre de ces réalisations a coûté au budget de fonctionnement du projet plus de 490 millions de FCFA. Ce déséquilibre pourrait bien avoir été aggravé par le coût encouru dans le processus de séparation avec une bonne partie du personnel.

118. Toutefois, la tendance à court/moyen terme est au rétablissement de l'équilibre et à l'amélioration de ce ratio. L'exécution du

programme de redressement avec l'engagement des fonds dans des activités structurantes devrait inverser la tendance dans l'utilisation des ressources. D'ores et déjà, les études et les investissements programmés d'ici à la fin 2024 contribueront à amorcer le processus.

119. Afin d'optimiser davantage l'emploi des ressources, le projet doit faire preuve d'efficience dans les achats de biens et services. De manière générale, le taux de décaissement à date de l'allocation de la catégorie Salaires/Fonctionnement (60%) nécessite une plus grande rationalisation des ressources allouées à cette catégorie par l'équipe de gestion du REDE. La mutualisation des cadres techniques entre les deux projets devrait contribuer à abaisser les coûts relatifs aux ressources humaines.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Efficiencia del proceso de pasación de mercados	UGP	01/2025
Combiner pour REDE et PADES les conventions à signer avec les partenaires de mise en œuvre		

Cohérence entre le PTBA et les activités menées

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

120. L'alignement du PTBA avec les opérations menées est plutôt satisfaisante. Au 30 Septembre 2024, le PTBA connaît un taux brut d'exécution de 41%. Ce taux est le résultat du travail effectué en seulement 3 mois (de juillet à septembre). Cette avancée est largement tirée par les activités de renforcement de capacités, d'appui institutionnel et de fonctionnement. Le projet souffre toujours de l'absence des financements qui auraient dû permettre la mise en œuvre des opérations d'investissement ; du manque de personnel depuis juin 2024 lorsqu'il s'est séparé de la quasi-totalité de son personnel. Depuis l'entame de l'approche programme-pays il y a 5 mois, REDE a fait un net regain de performance avec l'apport du staff de PADES, des ATI et des experts mis à disposition par le MADR.

Évaluation du PTBA

121. L'exécution du PTBA 2024 reste globalement cohérente avec les activités prévues. La première version du PTBA 2024 avait été approuvée dans l'optique de la mobilisation totale du co-financement dédié à la réalisation des opérations d'investissement. A la mi-année, le PTBA a été revu et recentré sur les ressources existantes en vue de démarrer l'exécution du plan de redressement recommandé lors de la RMP. Ce plan qui portait sur la programmation stratégique d'une partie des aménagements hydroagricoles, de la poursuite du soutien à la campagne agricole, du financement du programme des microentreprises rurales (MER) et du renforcement de capacités, a connu des avancées malgré le manque de ressources humaines. Les cibles finales n'ayant pas été révisées, le PTBA a été exécuté à au moins 41%.

122. Pour l'essentiel, l'exécution du PTBA n'a commencé qu'en juillet, après sa révision et réajustement. Le taux d'exécution ainsi mentionné ne reflète que le travail effectué de juillet à septembre, d'où une performance relative. Ne disposant que des seules ressources du FIDA et privé de son personnel, le projet a dû réviser le PTBA 2024 à la mi-année pour réduire les ambitions. Ainsi, d'un budget initial équivalent à 6,846,018 USD, le PTBA a été redimensionné autour de 3,822,852 USD pour se consacrer à la mise en œuvre des recommandations issues de la RMP, en particulier celles relatives au programme d'aménagements hydroagricoles de 650 hectares contre un programme initial d'aménagement de 17,500 ha (3500 ha de bas-fonds pour la riziculture et le maraichage en maîtrise totale de l'eau, et 14,000 ha de terres de plateaux). Dans cet exercice de redimensionnement, la composante 1 portant sur la diversification de l'agriculture familiale, a été réduite de 24% (37 activités retenues sur 53 planifiées) ; la composante 2 - marchés intégrés et entrepreneuriat rural, 38 retenues sur 64. En revanche, la composante 3 - Coordination, Gestion de Projet, S&E, Communication et Gestion des Savoirs est passée à 68 activités contre 52 initialement programmées du fait des mises à niveau envisagées pour les outils de gestion financière, et aussi des différentes conventions à passer avec les institutions partenaires.

123. En ce qui concerne la portée, le cadre logique indique que le projet doit atteindre à termes (en mars 2026) un total de 26,000 ménages représentant 287,000 personnes. Ceci devrait être fait à travers l'aménagement et la mise en valeur effective de 17,500 hectares de bas-fonds et de terres de plateaux. A 17 mois de l'achèvement, le projet a atteint seulement 7% de la cible finale. En restant sur cette tendance, le programme d'aménagements des 650 ha décidé pendant la RMP ne pourrait atteindre qu'une augmentation de 966 ménages sur les 1,930 déjà atteints, pour un cumul de 2,896 ménages. Toutefois, la mission de supervision trouve qu'en greffant d'autres activités complémentaires, comme la réalisation de quelques pistes rurales reliant les aménagements aux marchés existants, on pourrait s'approcher davantage vers la cible de mi-parcours de 6,800 ménages.

Performance du système de suivi-évaluation

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

124. Le système de suivi-évaluation (SSE) du projet est plutôt satisfaisant. Le projet possède une responsable de SSE à plein temps, soutenue par le responsable de l'une des antennes régionales. Le suivi régulier des activités et la collecte des données primaires se font avec l'appui des partenaires locaux (ONGs, Groupements Communautaires). Les agents chargés de la collecte sont dotés de tablettes sur lesquelles se trouve installée l'application de collecte YAMBEE, reliée à la plateforme RUCHE. Le mécanisme a permis jusqu'ici de produire les rapports d'activités et de mettre à jour régulièrement le cadre logique du projet.

Évaluation du système de suivi-évaluation

125. Le système de suivi-évaluation du projet REDE est bien structuré autour de la plateforme RUCHE et tout le processus de collecte, de traitement et de consolidation des données est en place. Le projet travaille avec des partenaires de mise en œuvre (PMO) qui sont pour la plupart des ONGs locales ayant des agents placés au sein des communautés. Ces derniers sont chargés de collecter les données de premier niveau à l'aide de l'application YAMBEE. Les données ainsi saisies sont validées par leurs superviseurs avant d'être transmises à la RUCHE, logée à l'UGP. Une fois les données reçues, le système met à jour automatiquement les activités et renseigne les indicateurs du cadre logique, ainsi que l'avancement du PTBA. La collecte des données se fait trimestriellement. Une fois les informations validées dans la RUCHE, l'Administrateur du système a la possibilité de générer les rapports périodiques financiers et d'avancement physique du PTBA. Le rapport peut être produit en format Word ou Excel selon l'usage que l'on voudra en faire.
126. En plus des fonctions de consolidation des données et production de rapports, la plateforme RUCHE dispose de fonctionnalités pour gérer les programmes de missions et les calendriers des activités du personnel du projet et des partenaires de mise en œuvre et jouer le rôle de SharePoint ou d'outil de support à la gestion et à la planification que tout le personnel doit utiliser et renseigner chacun à son niveau. Une formation a déjà été organisée, mais l'utilisation de la plateforme reste circonscrite à la cellule de suivi-évaluation et sous-utilisée. Les modules d'archivage et SIG s'ils étaient activés pourraient également améliorer le pilotage et la gestion du projet.
127. Cette situation découle du fait que le système de suivi-évaluation du projet a été largement affecté par la perte de l'essentiel du personnel, la réorientation des activités après la RMP autour de 650 ha d'AHA et le processus d'instauration de l'approche programme-pays. Le projet a dû se séparer de la presque totalité de son staff et se rapprocher du projet PADES dans le cadre de l'approche programme-pays en vue d'un éventuel regain de performance. Comme résultat, la taille du personnel est réduite au strict minimum avec un responsable de S&E et un assistant qui est en même temps chef d'antenne. En attendant le recrutement du nouveau personnel, le staff du PADES tente de mutualiser les efforts afin de relancer les activités de REDE. C'est dans cette période de transition qu'a eu lieu la mission de supervision. La cellule de S&E a juste fini de saisir le PTBA révisé ainsi que le cadre logique, mais aucune activité n'est encore enregistrée. Dans ce contexte, la mission recommande qu'une formation de recyclage soit planifiée pour permettre aux utilisateurs (au niveau des deux UGP et des PMOs) de maîtriser les fonctions qui leur sont attribuées dans le système. La mission réitère qu'à l'issue de cette formation, tout le personnel renseigne effectivement la RUCHE avec leurs activités et programmes de travail respectifs.
128. Enfin, dans l'optique de la préparation de l'achèvement du projet, la mission recommande que la cellule de SE commence à préparer les TDRs de l'enquête d'achèvement en utilisant le modèle présenté dans les « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » en appui avec l'expert en SE du FIDA.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Formation de recyclage sur la RUCHE Planifier une formation de recyclage pour permettre aux utilisateurs (au niveau des deux UGP et des PMOs) de maîtriser les fonctions qui leur sont attribuées dans le système. La mission réitère qu'à l'issue de cette formation, et avant la prochaine mission de supervision, tout le personnel commence à renseigner effectivement la RUCHE avec leurs activités et programmes de travail respectifs.	UGP	12/2024
Enquête achèvement Préparer les TDRs de l'enquête d'achèvement en utilisant le modèle présenté dans les « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » en appui avec l'expert en SE du FIDA.	Cellule de SE	05/2025

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

129. Le projet favorise la mise en œuvre et l'utilisation des outils et des normes internes promus par le FIDA pour l'identification, l'évaluation et la mitigation des risques sociaux, environnementaux et climatiques. Les techniciens de l'UGP, les institutions partenaires et les ONG de mise en œuvre ont été formés sur les normes du PESEC. Un PGESC du projet a été rédigé par un consultant international engagé spécifiquement et l'élaboration d'un Mécanisme de Gestion des Retours d'information et Plaintes au niveau du programme FIDA en Guinée-Bissau est prévue pour décembre 2024-janvier 2025. Ces activités répondent pleinement aux recommandations exprimées lors de la dernière mission de RMP du projet.

Évaluation des PESEC

130. En septembre 2024, un atelier de formation sur les directives du PESEC a été organisé en présentiel avec la participation de l'UGP du projet, des techniciens des institutions partenaires DGEDR, DGIT, DGFF et AAAC, ainsi que des ONG de mise en œuvre Tiniguena, KAFO et le ROPPA. La formation a évalué les participants sur les 9 normes du PESEC afin de les renforcer dans l'identification, l'évaluation et la mitigation des risques sociaux, environnementaux et climatiques pouvant survenir durant la mise en œuvre du projet. L'organisation de cette formation répond à une recommandation de la dernière mission de RMP.
131. Un consultant environnementaliste international a été engagé pour rédiger le (PGESC du projet REDE et élaborer un Mécanisme de Gestion des Retours d'information et Plaintes au niveau du programme FIDA en Guinée-Bissau.

Une première version du PGESC est en phase de finalisation et sera présentée à la fin de la présente mission d'évaluation (à la suite des visites des zones du projet). Le document décrit les lignes directrices de l'évaluation environnementale, sociale et climatique telles que promues par le FIDA et les associe au cadre législatif et institutionnel actuellement en vigueur en Guinée-Bissau. Ensuite, le document analyse et évalue les risques et impacts sociaux, environnementaux et climatiques négatifs qui pourraient être provoqués par les activités du projet et définit des stratégies de mitigation/adaptation. Cette activité répond également à l'une des recommandations exprimées lors de la dernière mission de RMP.

132. En ce qui concerne le Mécanisme de Gestion des Retours d'information et Plaintes, la préparation est prévue entre décembre 2024 et janvier 2025, fonction du recrutement de deux consultants nationaux, un environnementaliste et un sociologue, pour soutenir l'activité sur le terrain.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Recrutement d'un consultant</p> <p>Finaliser rapidement le processus de recrutement du consultant environnementaliste national.</p>	UGP	01/2025
<p>Mecanisme de gestion des plaintes</p> <p>Finaliser l'élaboration du Mécanisme de Gestion des Retours d'information et Plaintes. Cette activité dépend en partie du recrutement des deux consultants nationaux (un environnementaliste et un sociologue) au niveau du programme pays, qui devront soutenir le consultant environnementaliste international dans la collecte des données sur le terrain, conformément aux TdR de l'activité.</p>	UGP	03/2025

d. Gestion et exécution financière

Taux de décaissement acceptable

Note: 3.0

Notation précédente: 3

Justification de la note

133. Il est noté par rapport à la RMP (mars 2024), une progression du taux de décaissement qui est passé de 25,66% à 39,19%, soit une progression de 12 points. Mais le taux de décaissement demeure tout de même en deçà de la valeur cible (environ 69%) et la performance est qualifiée de « modérément insatisfaisant ». Par instrument financier: (a) PRET FIDA (3244), 41,97% %, (b) DON FIDA (3231), 32,25%. Les Avances de Fonds à justifier représentent 35% des décaissements. La mission n'a pas noté de tension sur les allocations autorisées nécessitant une réallocation de fonds. Le projet est à sa 4e année d'exécution, sans prorogation ni réallocation à date.

Principaux problèmes

134. Il importe de rappeler que le Plan de financement du REDE prévoyait pour l'essentiel que les investissements structurants (aménagements hydro-agricoles, les pistes, la construction des marchés) soient financés sur les guichets du Fond Koweït et du Fonds Abu Dhabi^[1] et les dépenses de Coordination/Gestion, sur le guichet FIDA. La difficulté à mobiliser lesdits financements a affecté le rapport entre les coûts d'investissements/coûts d'opérations du Projet à date, avec des dépenses effectives de Coordination/Gestion représentant à date plus de 68% des prévisions à la formulation et une performance de moins de 15% pour les dépenses des composantes techniques.
135. Sur le guichet FIDA, à moins de 2 années de la date d'achèvement initiale (mars 2026), les dépenses réalisées représentent 28% des ressources du Prêt/Don. Le Profil des dépenses se présente comme suit : les dépenses d'investissement structurants (Travaux) représentent 0,2% pour une prévision de 1%, les investissements productifs et équipements du Projet (Equip/Mat et Dons/Subventions) représentent 35% pour une prévision de 27% et les dépenses renforcement des capacités dans le sens large (Études, Formation, Atelier/séminaires, ect..) représentent 30% pour une prévision de 57% et les charges récurrentes (fonctionnement et salaires représentent 34% pour une prévision de 15%. A date, les décaissements représentent 60% de l'allocation de la catégorie Salaires/Fonctionnement et nécessite **une plus grande rationalisation des ressources allouées à cette catégorie**.
136. Les dépenses imputées sur la catégorie Dons/Subvention se chiffrent à 646.000 USD (environ (448 millions FCFA) et incluent des dépenses dans le cadre de convention (KAFO, INPA), des études et prestations intellectuelles. La mission a demandé au SAF de se référer au COSTAB pour identifier la nature des dépenses à imputer sur ladite catégorie pour les prochaine DRF de justification.
137. Le ratio Investissement/Fonctionnement (hors ressources Non Allouées) est de 1,91 pour une prévision de 5,59. Autrement dit, le REDE a dépensé 1,91 USD en Investissement de toute nature confondu pour 1 USD en Fonctionnement. Le REDE, projet d'investissement à la formulation, devra améliorer son efficacité financière en se rapprochant des objectifs d'investissements visualisés à la Formulation.
138. Au 16.10.2024, le taux d'engagement sur les ressources FIDA est de 30% (4,6 millions USD, soit 2,871 milliards FCFA). Le taux d'engagement par catégorie de dépenses se présente comme suit : TRAVAUX (8%), CONSULTANTS (19%), EQUIPEMENTS (44%), DONS/SUBVENTION (34%), SALAIRES/INDEMNITES (68%). Les ressources disponibles pour de nouveaux engagements se chiffrent à 10,6 millions USD (6,396 milliards FCFA).

139. Le taux d'exécution financière du PTBA 2024 révisé (2,208 milliards FCFA) au 30 septembre 2024 est de 36%. Le taux d'exécution financière par composante est le suivant : 16,37% pour la composante A ; 44,39% pour la composante B, et 50,62% pour la composante C. La performance financière sur les composantes techniques en 2024 a été pénalisée par ; (a) approbation tardive du PTBA 2024 en 2024 ; (b) absence du personnel technique (Génie Rural, Ingénierie sociale), (c) retard dans la contractualisation des ONG prestataire de mise en œuvre (processus toujours en cours).

140. [1] Fond Koweït et du Fonds Abu Dhabi pour un montant de 30 millions FCFA, soit 49% des coûts du Projet). L'AF avec le Fonds Koweïtien a été signé en Août 2021

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Rembourser le reliquat du Fonds de préparation du projet (FIPS) Procéder au remboursement au FIDA, du reliquat des fonds du FIPS pour 223,78 FCFA.	Gouvernement GNB/REDE	04/2024
Mobiliser les ressources de financement complémentaires du projet Mobiliser les ressources du Fonds Koweïtien et celles du Fonds d'Abu Dhabi destinées à financer les travaux d'infrastructures du projet	Gouvernement GNB	06/2024
Catégorie de Dépenses Rationaliser les ressources allouées à la catégorie Salaires/Fonctionnement. Se référer au COSTAB pour identifier la nature des dépenses à imputer sur ladite catégorie Dons/Subvention	Coordo, RAF	11/2024

Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

141. L'équipe de gestion du SAF, tant sur la disponibilité des ressources que les compétences en place, n'est pas optimale pour respecter les activités de contrôles, assurer une gestion optimale de la trésorerie, effectuer les analyses budgétaires et élaborer les RFI. Le Manuel n'est pas opérationnel et le basculement de la comptabilité sur les normes SYCEBNL n'est pas effectif. Le cadre de gestion des flux de fonds vers les partenaires est à améliorer (matérialisation des mises à dispositions et du contrôle financier). Un plan de décaissement doit être adossé au budget du PTBA lors de la planification afin d'évaluer les capacités d'absorption. REDE devra s'appuyer sur un Plan de Trésorerie mensuel pour la programmation des dépenses et « ajuster » ses besoins de trésorerie sur les RFI.

Principaux problèmes

142. **Personnel.** Le cadre actuelle du SAF n'est pas optimale ni pour la liquidation des dépenses (délai de paiements des factures), les activités de contrôles, le pilotage financier à travers notamment la gestion prévisionnelle des ressources et le contrôle /analyse budgétaire et l'élaboration des RFI. Le processus de recrutement du RAF et du Comptable est en cours; leur accompagnement/coaching par ATI, de manière structurée est cruciale. Le Plan d'accompagnement fera l'objet d'une évaluation des résultats obtenus.
143. **Manuel de Procédures.** La révision du manuel fiduciaire doit prendre en compte les propositions échangées et convenues avec la mission (cf. Rapport de mission).
144. **Budgétisation.** Sur la **démarche de planification financière** du PTBA, le budget doit être accompagné d'un plan de décaissement trimestriel sur chaque instrument financier pour visualiser les capacités d'absorption des ressources demandées.
145. **Comptabilité.** En l'absence de la nomenclature du plan comptable SYCEBNL, il est difficile de concilier les décaissements avec les informations de la BG au cours de l'exercice budgétaire. Une note méthodologique sur le transfert des comptes SYCOHADA vers le SYCEBNL doit accompagner le travail du prestataire afin de permettre aux auditeurs de comprendre les correspondances de comptes utilisés. L'adéquation du basculement doit être confirmée par un expert-comptable avant l'élaboration des EF 2024.
146. **Flux de Fonds.** L'avance de fonds de 38 millions FCFA en faveur du ROPPA demeure à date injustifiée. Les nouvelles mises à disposition de fonds au ROPPA seront conditionnées à la régularisation à effectuer. Il a été proposé une fiche de Suivi Financier par Partenaire permettant de visualiser sur chaque mise à disposition de fonds, le montant décaissé, les montants justifiés et les reliquats non justifiés. Le contrôle financier doit être matérialisé (tableau d'exécution budgétaire) et distinguer les dépenses injustifiées, insuffisamment justifiées, inéligibles. Les conclusions du contrôle financier sont à partager avec le partenaire.
147. **Contrôle interne.** Le contrôle inopiné des caisses effectué par la mission n'appelle pas d'observation. Les dotations en frais de communication périodiques doivent s'appuyer sur une Note de Service clarifiant les bénéficiaires. Le contrôle de l'UCN sur les

pièces de dépenses des Antennes n'est pas matérialisé et nécessite la mise en place d'une fiche de contrôle présentant les observations et demandes de régularisation. Dans l'ensemble, le système d'organisation du contrôle interne est affecté par l'équipe incomplète du SAF (notamment sur la séparation des tâches.

148. **RFI.** Sur le RFI/Prêt du 2^{ème} trimestre 2024, la conciliation entre les décaissements cumulés et les Emplois montre un écart de 28 millions FCFA, lié suivant les investigations, à un problème de paramétrage du RFI, dans la prise en charge des décaissements effectués suivant le format DRF de réapprovisionnement (DRF 1 ; 3 ; 5 ; 11). La caution payée en septembre 2024 a été comptabilisée en charge ; un ajustement est à effectuer afin de refléter la caution comme immobilisation et faire apparaître le montant en négatif dans les RFI de juillet/septembre 2024.
149. **Revue des ECD.** (a) le paiement d'une avance de 50% (prévu dans le contrat) pour l'audit des comptes 2023 et le paiement du solde au **dépôt durapport provisoire**. (c) Le CONTRAT d'assistance juridique de de 12 millions FCFA prévoit le paiement d'un forfaitaire mensuel de 1 million FCFA (500.000 FCFA/Sur REDE), et cela même si une activité n'est pas réalisée au profit du Projet. Sur la dépense inéligible déclassé par la RMP, la documentation disponible montre que M. Suanda Infonda, agent de la Direction Générale de la Planification a perçu 2 jours de perdiems indus (84.600 FCFA) à rembourser au Projet.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Contrôles internes financiers – Dispositif d'évaluation annuelle des performances du personnel</p> <p>ans le Manuel de mise en œuvre, inclure la méthodologie d'évaluation annuelle des performances du personnel élaboré au chapitre 5 du « rapport final de sélection du personnel » et l'utiliser pour l'évaluation des performances de l'année 2022.</p>	Coordonnateur	12/2022
<p>Contrôles internes financiers - Renforcement des contrôles internes en place pour satisfaire aux exigences d'une dépense autorisée définies à l'article 4.07 des Conditions Générales.</p> <p>i) Recenser et rembourser dans les comptes désignés du FIDA les taxes payées, notamment celles incluses dans les dépenses de frais bancaires et de carburant.</p> <p>ii) Pour chaque paiement, collecter et classer les documents justificatifs de la sélection du tiers, de la réception du bien ou le service fait par l'UGP, de la délégation de pouvoir donnée par le Coordonnateur à l'agent de REDE qui a accepté le produit livré ou le service rendu par le fournisseur et de la satisfaction de la condition de paiement prévu dans le contrat.</p> <p>iii) Mentionner les conditions de paiement sur les bons de commande et documenter l'acceptation du fournisseur.</p>	Coordonnateur et RAF	12/2022
<p>Information comptable et financière – Tenue comptable à jour</p> <p>Assurer la comptabilisation à jour des opérations financières et les réconcilier avec les relevés bancaires.</p>	RAF et Coordonnateur	12/2022
<p>Budgétisation – Renforcement du processus de budgétisation</p> <p>Assurer l'articulation entre le PTBA et le plan de passation des marchés.</p> <p>Appliquer les règles et procédures d'analyse des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues du Manuel de procédures.</p>	Coordonnateur, RAF, Responsables de composantes	01/2023
<p>Contrôles internes financiers – Codification des actifs à long terme</p> <p>Apposer les codes individuels d'identification sur tous les actifs avant d'effectuer l'inventaire annuel.</p>	Coordonnateur et RAF	01/2023

<p>Contrôles internes financiers – Documents justificatifs manquants pour la revue de transactions</p> <p>Soumettre au FIDA les documents justificatifs non reçus par la mission pour la revue des transactions (Liste communiquée au RAF pendant la mission).</p>	Coordonnateur et RAF	02/2023
<p>Information comptable et financière – Nomination d'un auditeur indépendant</p> <p>Nomination d'un auditeur pour l'exercice 2022 en utilisant le modèle de TDR du Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets de 2021.</p>	Coordonnateur	02/2023
<p>Organisation et personnel – Assistance technique pour l'équipe finance</p> <p>Capitaliser les expériences et savoirs du PADES sur les politiques, procédures et outils de gestion de projet financé par le FIDA.</p>	Coordonnateur	03/2023
<p>Flux de fonds et modalités de décaissement – Méthodologie d'évaluation des contributions des bénéficiaires</p> <p>Préparer et recevoir l'avis favorable du FIDA sur une méthodologie de documentation, d'évaluation, de validation et de comptabilisation des contributions des bénéficiaires, comme requis par la Lettre à l'emprunteur.</p>	Coordonnateur	03/2023
<p>Contrôles internes financiers – Partenariat avec des entités pour la mise en œuvre</p> <p>Dans le modèle de convention avec les partenaires de mise en œuvre, compléter les modalités de gestion financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) prévoir l'ouverture et la tenue par le partenaire d'un compte dédié pour les fonds du REDE, ii) définir une liste indicative des pièces justificatives et iii) définir un format pour le "Rapport d'exécution financier". 	Coordonnateur et RAF	03/2023
<p>Information Comptable :</p> <p>L'UGP doit garantir une comptabilisation et une analyse à jour des opérations financières des partenaires d'exécution afin de permettre un suivi complet des conventions. le solde de la balance auxiliaire réconciliée est de 315 454 529 FCFA ,non analysé.</p>	RAF/Comptable	10/2023
<p>Budgétisation :Effectuer les analyses budgétaires</p> <p>Prendre l'attache des équipes techniques et justifier les écarts constatés pour la composante 2 sur les Fonds Prêt FIDA.</p>	RAF/Responsable Composante	11/2023
<p>Budgétisation :Vérifier les engagements</p> <p>vérifier que tous les contrats signés pour l'année N ont été pris en compte dans le module Marché /Engagement dans TOM2PRO avant de finaliser le PTBA N+1.</p>	RAF/RPM	11/2023
<p>Organisation et Personnel: une formation sur la politique anticorruption du FIDA</p> <p>Identifier les personnes concernées et Organiser une formation sur la politique anticorruption du FIDA pour le personnel et les partenaires de mise en œuvre.</p>	Coordonnateur /RAF/Comptable	11/2023

<p>Organisation et Personnel :La formation en ligne du FIDA “Certification on Line -</p> <p>Effectuer la formation en ligne du FIDA “Certification on Line - A Guided Overview of IFAD Financial Management Practices and Procédures</p>	Service Administratif et Financier	11/2023
<p>Organisation et Personnel : La séparation des tâches et responsabilités n’est pas effective</p> <p>Revoir les TDR de l’assistant comptable et confier les DRP à l’UGP dans l’attente de la RMP en février 2024</p>	Coordonnateur /RAF/RPM	11/2023
<p>Audit Interne : Validation des ERB</p> <p>Faire viser les rapprochements bancaires par les responsables concernés (Comptable-RAF-Coordonnateur) afin d’assurer la fiabilité du document financier .</p>	RAF/Comptable/Coordonnateur	12/2023
<p>Audit Interne :Etablir le procès-Verbal d’inventaire</p> <p>Contrôler par inventaire tous les douze mois l’existence et la valeur des éléments d’actifs et passifs du patrimoine. Le droit commercial et l’acte uniforme relatif au droit comptable OHADA fait obligation de contrôler par inventaire tous les douze mois l’existence et la valeur des éléments d’actifs et passifs du patrimoine.</p>	RAF/Coordonnateur/Comptable	12/2023
<p>Budgétisation:Améliorer le suivi du carburant</p> <p>Mettre en place un processus de contrôle (Brouillard, Carnet de bord, reçus classés). Les comptes auxiliaires doivent être créés dans la comptabilité par véhicule.</p>	RAF/ATI/Comptable/Assistant Comptable	12/2023
<p>Audit Interne :Revoir la qualité des pièces justificatives</p> <p>Préciser les fonctions et les numéros d’identification sur la liste de paiement, vérifier la conformité entre les bons de commande et les factures et les signatures idoines, les ordres de mission doivent être visés à l’arrivée et au départ, Joindre le justificatif de sélection fournisseur et la demande d’achat. Un tableau d’analyse récapitulatif des constats a été transmis au FIDA et au projet.</p>	RAF /Coordonnateur /Comptable /Assistant Comptable	12/2023
<p>Organisation et Personnel :Evaluation du personnel</p> <p>Recruter un cabinet externe afin d’évaluer le SAF. Cette structure se chargera de vérifier la consolidation des différents acquis. Les résultats de cette évaluation permettront d’évaluer les compétences du SAF Les responsabilités et les tâches seront redéfinies en fonction des résultats obtenus.</p>	DP/FO/Coordonnateur	04/2024
<p>RFI</p> <p>Revoir les écritures de comptabilisation de la caution et ajuster/régulariser sur le RFI de juillet/septembre 2024 la charge constatée en trop dans la DRF de justification précédente</p>	RAF, ATI	11/2024
<p>Personnel SAF</p> <p>Accompagnement et coaching du RAF et du Comptable par un ATI, sur la base d’un Plan d’Appui structuré qui fera l’objet d’une évaluation avant une possible confirmation</p>	Coordo; RAF;	11/2024

<p>Manuel de Procédures</p> <p>Formaliser dans le manuel de procédure l'évaluation de Performance intérimaire au plus tard le 31 aout N et l'évaluation annuelle au plus tard le 31 janvier N+1</p>	RAF; ATI	11/2024
<p>Manuel de Procédures</p> <p>Amender sur les procédures de Mises à dispositions de Fonds, les Schémas de comptabilisation comptable, d'audit et contrôle interne et de Passation de marchés</p>	RAF, ATI	11/2024
<p>Flux de Fonds</p> <p>Amender les clauses financières des conventions, sur les conditions de suspensions des décaissements et de résiliation de la convention en lien avec les dépenses réalisées et la justification desdites dépenses</p> <p>Mettre en place Fiches de Suivi Financier par Partenaire permettant de visualiser la mise à disposition de fonds, les montants justifiés et les reliquats non justifiés</p> <p>conditionner les nouvelles mises à disposition de Fonds au ROPPA, à la régularisation des avances à justifier précédente (disposition à insérer dans le Manuel Fiduciaire).</p> <p>Matérialiser (tableau d'exécution budgétaire) le contrôle financier des pièces justificatives des dépenses réalisées par les Partenaires de mise en œuvre</p>	RAF	11/2024
<p>Contrôle Interne</p> <p>Etablir une Note de Service pour les bénéficiaires de frais de communication</p> <p>mettre en place une fiche de contrôle des dépenses pour matérialiser les contrôles effectués</p>	RAF, Coordo	11/2024
<p>Revue des ECD</p> <p>Rembourser les perdiems perçus à tort lors de la RMP par l'Agent du Ministère</p> <p>en cas de prorogation de ce contrat d'assistance juridique de REDE/PADES, de revenir à un contrat avec une facturation à la tâche.</p> <p>Ne pas dépasser 20% d'avance sur les contrats de prestations de service non cautionné et lié les paiements à des livrables certifiés par le Responsable de l'activité</p>	RAF	11/2024
<p>Comptabilité</p> <p>Rédiger une note méthodologique sur le transfert des comptes SYCOHADA vers les comptes SYCEBENL et recruter un expert-comptable pour confirmer l'adéquation du basculement</p>	RAF; ATI	12/2024
<p>Budgétisation</p> <p>Accompagner le Budget du PTBA d'un plan de décaissement trimestriel sur chaque instrument financier (Prêt FIDA, Don FIDA)</p> <p>Disposer d'un Plan de trésorerie mensuel sur chaque guichet de financement à l'exécution du Budget,</p>	RAF, ATI	12/2024

<p>Améliorer l'Assistance Technique Internationale en Gestion Financière</p> <p>Identifier clairement les domaines de faiblesse du SAF afin d'élaborer des termes de référence précis et claires assorti d'un programme d'appui ciblé permettant de renforcer les capacités des agents dans ces domaines précis</p>	REDE/FIDA	
<p>Contrat des Assistants Comptables des Antennes</p> <p>Procéder rapidement à l'évaluation de la performance des Assistants Comptables des Antennes afin de les confirmer ou non à leur poste. Une fois confirmés, ils doivent rapidement être déployés dans leurs lieux respectifs de travail.</p>	RAF/Chef d'Antenne	
<p>Gestion des factures des fournisseurs/Consultants</p> <p>Toutes les factures fournisseurs/Consultants doivent être reçues par l'Assistant Administratif qui prépare la fiche de circulation à l'attention du Coordonnateur. Aucune Fiche de circulation doit plus être préparée par le RAF, le RPM ou l'APM.</p>	Coordonnateur	
<p>Gestion de la petite caisse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter le seuil des dépenses en espèce. - Procéder à un inventaire physique de la caisse au moment de chaque approvisionnement. - Procéder à des contrôles inopinés de la caisse. - Procéder à l'acquisition d'un coffre-fort pour sécuriser les valeurs. 	RAF	
<p>Gestion des comptes bancaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer, contrôler et approuver les états de rapprochement bancaire d'un mois M au plus tard le 10 du mois suivant. - Procéder à l'acquisition d'un coffre-fort pour sécuriser les valeurs. - Mettre en œuvre la recommandation relative à l'annulation de la signature du RSE/Coordonnateur Adjoint, sur les comptes bancaires des Antennes. 	Comptable/RAF/Coordonnateur	
<p>Gestion des véhicules du projet REDE</p> <ul style="list-style-type: none"> - En dehors du Coordonnateur et de son Adjoint, aucun véhicule du Projet ne doit être affecté à une autre fonction. - Faire conduire les véhicules du Projet, uniquement par les Chauffeurs recrutés pour cette tâche. 	Coordonnateur	
<p>Gestion des contrats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter de mettre dans les contrats, des clauses de paiement d'avances de 30% non adossé à un livrable ou une caution bancaire. - Conditionner systématiquement le règlement des différentes tranches, à la soumission d'un livrable validé par un responsable technique. Identifier clairement ces livrables, dans le contrat. - Faire viser ou valider par le RAF, les modalités de règlement des contrats. - Etablir systématiquement une fiche de suivi des paiements pour tous les contrats. - Etablir le contrat et les factures pour le consultant chargé du coaching de la Coordonnatrice par intérim. - Etablir un contrat pour les Consultants FIDA ayant pris part à la mission de supervision du projet REDE au mois d'octobre 2023. 	Coordonnateur/RAF/RPM	

Gestion des matériels informatiques distribués aux partenaires Etablir et documenter la situation des matériels informatiques distribués aux partenaires de mise en œuvre du Projet.	Coordonnateur/RAF/RPM	
Suivi des immobilisations du Projet Procéder à un inventaire physique des immobilisations et produire les procès-verbaux d'inventaires ainsi qu'un rapport d'inventaire avant l'arrivée de la mission d'audit des comptes 2023.	RAF	
Gestion comptable - Prendre les dispositions urgentes pour démarrer le processus de passage des comptes du projet du SYSCOHADA révisé au SYSCEBNL. - Valider quotidiennement, les fiches d'imputation comptable préparées par le Comptable. - Rapatrier trimestriellement à l'UCP, les pièces comptables des opérations réalisées par les Antennes	RAF	
Audit interne Recruter un auditeur interne qui couvrira les projets REDE et PADES	Gouvernement	
Suivi des recommandations antérieures Consolider les recommandations des missions de supervision, d'appui et de RMP dans un seul fichier, afin de faciliter le rapportage sur l'état d'avancement, la communication du statut aux parties prenantes, et regrouper les recommandations par processus opérationnel.	Coordonnateur/RSE	
Remboursement des perdiems perçus Procéder à l'identification des agents qui n'ont pas participé aux visites de terrain dans le cadre de la mission de supervision d'octobre 2023 et procéder au remboursement des perdiems qui ont été perçus par ces personnes.	Coordonnateur	

Qualité et ponctualité des audits

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

150. Le rapport d'audit a été reçu dans les délais impartis par les directives du FIDA.

Principaux problèmes

- i) **Non-conformité aux règles du code général des impôts, non-règlement et risque fiscal** relativement à l'impôt de démocratie; ii) **Constat erroné de l'auditeur d'immobilisation financière** ; iii) **des insuffisances dans les recommandations des auditeurs** sur le contrôle interne car ne faisant pas ressortir clairement les risques et ne donnant pas d'orientations/ actions claires pour remédier aux problèmes dans le contrôle interne; iv) **Notes insuffisamment développées** : Plusieurs notes ne donnent pas assez d'information à l'utilisateur des états financiers pour apprécier les opérations. Pour preuve les notes 15 et 27A peuvent être citées ; v) **Chèques de montants importants adressés à des personnes physiques pour les règlements de per diem lors des ateliers/séminaires**, malgré la bonne pratique d'utiliser un moyen sécurisé et qui permet la traçabilité. vi) **Préfinancements anormaux** car des fonds d'un autre projet ont été utilisés pour régler des dépenses de REDE contrairement aux directives du FIDA ;

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Eviter les cheques aux personnes et Utiliser des paiements mobiles - Disposer d'une procédure dans le manuel fiduciaire, sur la gestion financière des ateliers/séminaire de formation afin de clarifier les modalités de gestion financière des budgets, les personnes habilités à gérer les fonds et les seuils fixés, pour la gestion des liquidités par les intervenants. -Dans un souci de transparence, utiliser des services financiers comme Orange Money pour garantir la traçabilité des paiements de perdiems et frais de transport effectué par le Projet.	RAF	12/2024
Mise a jour du manuel de procedures Modifier le manuel pour prendre en compte les paiements tels que les frais de communication a des personnes non recrutées par le projet (exemple : cas du DG du Trésor et des agents du ministere de l'Agriculture) .	RAF	12/2024
Systeme d'archivage Renforcer le système d'archivage des pièces et documents de marches publics constituant un dossier complet des pièces justificatives par marche public, de son lancement a son paiement en passant par son exécution.	RPM , RAF	12/2024
Respect des delais d'execution des etudes Faire respecter pour certains marches les délais de transmission des études	RPM, RAF	12/2024
Valorisation et identification des immobilisations Valoriser toutes les immobilisations acquises dans le cadre du Projet, y compris celles volées et hors service, dans un souci de cohérence avec les données financières déjà comptabilisées notamment en Emplois. -Disposer d'un chrono comprenant l'ensemble de la procédure suivie (déclaration de vol, procédure de mise en rebut) pour l'ensemble des biens hors services, perdus ou volés.	RAF	12/2024
Materiel mis a disposition des partenaires Faire figurer, identifier et quantifier dans les conventions signées avec partenaires des matériels mis a disposition des partenaires	RPM	01/2025

Fonds de contrepartie

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

151. La contrepartie de l'Etat est constituée essentiellement des impôts, droits d'enregistrement et taxes exonérées pour un montant de 7,660 millions USD en incluant les prévisions sur les guichets du Fond Koweït et du Fonds Abu Dhabi. Les prévisions budgétaires sur la période 2022/2024 du PTBA chiffrent à 168 millions FCFA les exonérations de taxes sur les dépenses sur le guichet FIDA ; les réalisations financières dans les livres comptables du REDE au 30/09/2024 sont de 9,4 millions FCFA (exonération matériels roulants pour l'essentiel), soit une performance de 6% des prévisions budgétaires.

Principaux problèmes

152. Le niveau actuel de la participation financière du Gouvernement s'explique par le fait que pour l'essentiel, la participation financière du gouvernement est indexée aux taxes et impôts à exonérer sur les marchés d'infrastructures structurantes et productives, principalement sur les guichets du Fond Koweït et du Fonds Abu Dhabi (49% des coûts du Projet).

153. À la date du 30/09/2024, sur le PTBA 2024, la participation financière du Gouvernement dans les livres comptables du REDE se chiffre à 2,7 millions FCFA (essentiellement l'IVG comptabilisé au titre de l'exercice 2024) pour une prévision budgétaire de 33 millions FCFA, soit un taux de réalisation de 8%. La recommandation de mentionner l'IVG (Impôt Général sur les Ventes de 19 %) systématiquement sur la facture pour une comptabilisation exhaustive de la participation financière du Gouvernement n'a pas été mise en œuvre (malgré les actions de sensibilisation du Projet) car elle est confrontée au refus des prestataires de s'y conformer en l'absence d'un arrêté d'exonération du Ministre des Finances actuelle.

154. La mission note une incohérence entre les chiffres annoncés dans le rapport de l'audit 2023 et la comptabilité, sur la participation du gouvernement sous forme d'exonération de taxes au titre des exercices 2022 et 2023. Dans le rapport d'audit les montants mentionnés sont respectivement de 1,384 millions FCFA (2022) et 9,342 millions FCFA (2023). En comptabilité, les d'audit les montants mentionnés sont respectivement de 5,197 millions FCFA (2022) et 1,493 millions FCFA (2023).

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Fonds de contrepartie – Comptabilisation des taxes Requérir au tiers de présenter l'IGV (l'impôt général sur les ventes) sur leur facture pour permettre la comptabilisation.	Coordonnateur et RAF	01/2023
Stabiliser la contribution des FCP Requérir au tiers de présenter l'IGV (l'impôt général sur les ventes) sur leur facture avant de procéder au règlement	Coordonnateur/RAF	12/2023
FCP Revoir les données sur les taxes exonérées en comptabilité en lien avec les informations données par le rapport d'audit 2023	RAF	11/2024
Améliorer le niveau de mobilisation des fonds de contrepartie Exiger des fournisseurs/prestataires/entreprises, la présentation sur leur facture de l'impôt général sur les ventes (IVG) grevant le coût du bien, de la prestation et/ou des travaux.	RAF	

Conformité avec les clauses des prêts

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

155. La mission n'a pas relevé quelques manquements majeurs par rapport aux dispositions de nature à compromettre la mise en œuvre du projet.

Principaux problèmes

- Le PTBA 2024 a été transmis au FIDA le 14/02/2024 et non objecté le 18/02/2024. Pour rappel, suivant la section 7.01, b, i), le délai de soumission est au plus tard le 30 novembre de l'année N-1.
- Les états non audités ont été soumis sur ICP dans les délais, le 29/04/2024.
- Les RFI du premier et deuxième trimestre ont été transmis dans les délais, respectivement le 03/04/2024, et le 11/08/2024.

Évaluation de la passation des marchés

Passation des marchés

Note: 2

Notation précédente: 4

Justification de la note

Les performances du projet ne sont pas satisfaisantes avec un taux d'engagement des contrats de 21% (391 905 USD engagé sur un total de 1 852 578 USD) à la date de la mission. Les prévisions d'engagement au 31 décembre 2024 ce taux ne devrait s'accroître que de 1%. À noter que le plan de passation de 2024 n'a pas inclus les investissements clés (pistes rurales et aménagement des périmètres rizicole). Cette sous-performance est essentiellement due aux difficultés de gestion du projet qui ont entraîné des changements dans les équipes de gestion. La restauration de l'appareil de gestion des marchés des changements de niveau stratégiques et opérationnels. Ces changements sont d'autant plus nécessaires que le délai restant à courir pour le projet est de 17 mois.

Évaluation de la passation des marchés

Examen documentaire du portefeuille de contrats au titre du projet réalisé préalablement à la mission à l'aide de l'outil de suivi des contrats : le portefeuille des contrats actif est constitué de deux contrats d'assistance technique en cours d'exécution. Le projet n'a par conséquent pas de contrats majeurs en cours d'exécution. Suivant les recommandations de la présente mission visant un recentrage des activités, les contrats principaux suivants seront planifiés : l'aménagement de 650 ha de périmètres rizicoles, les travaux de réhabilitation de 70 km de pistes rurales, les services d'une organisation internationale pour l'appui à la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagements de périmètres et pistes rurales.

Gestion des risques PESEC le projet ne s'est pas doté d'un cadre de gestion environnementale et sociale (en cours de finalisation). Toutefois, pour les études des travaux réalisés, notamment pour la réhabilitation des pistes rurales, les cahiers de charges comprennent de manière détaillée les exigences environnementales et sociales, avec une référence au cadre de gestion environnementale et sociale du projet.

Stratégie et processus de planification de la passation des marchés : le plan de passation des marchés a été élaboré en cohérence avec le PTBA. Le projet a incorporé l'ensemble des acquisitions prévues dans le PPM. Les performances du projet ne sont pas satisfaisantes avec un taux d'engagement des contrats de 21% (391 905 USD engagé sur un total de 1 852 578 USD) à la

date de la mission. Les prévisions d'engagement au 31 décembre 2024 ce taux ne devrait s'accroître que de 1%. Cette sous-performance est essentiellement due aux difficultés de gestion du projet qui ont entraîné des changements dans les équipes de gestion. La restauration de l'appareil de gestion des marchés nécessitera une réinitialisation de l'ensemble des opérations, couplé avec des changements de niveau stratégiques et opérationnels. Ces changements sont d'autant plus nécessaires que le délai restant à courir pour le projet est de 17 mois.

Processus et procédures entre la présélection / l'établissement d'une liste restreinte et la réception des offres /

propositions : la période sous revue n'est pas donnée lieux à la mise en œuvre de procédures de préqualifications. Avec l'approche programme adoptée par le pays en juin 2024, les opérations de passation des marchés seront administrées par une unité de passation des marchés commune au PADES et au REDE.

Processus et procédures d'évaluation et d'attribution des contrats Pendant la période examinée, il n'y a pas eu d'évaluations ni d'attributions de contrats. Avec l'approche programme adoptée par le pays en juin 2024, les opérations de passation des marchés seront administrées par une unité de passation des marchés commune au PADES et au REDE.

Gestion et administration des contrats, et exactitude et fraîcheur des données de l'outil de suivi des contrats: le projet ne dispose d'un registre actualisé de contrats, les données du CMT date de mars 2024 et ne sont pas actuelle. Il est nécessaire de mettre à jour et de reconstruire la base de données des marchés passés du projet.

Conservation des dossiers : le projet a établi un système d'archivage physique à base de chemises et classeurs, pour les dossiers revus, les pièces principales sont fournies. Cependant, en raison des changements au sein de l'équipe responsable de la passation des marchés et du manque de transfert effectif de charges, il faut reconstituer un plus grand nombre de dossiers physiques. La mission a recommandé l'affectation de ressources dédiées (stagiaires, personnel disponible) pour cette activité afin d'assurer que l'ensemble de la documentation est complet et organisé et à jour.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Mise à jour dans le CMT :</p> <p>Au regard de la situation figurant au tableau sur les contrats au CMT du REDE dans le système, la mission recommande la mise à jour des 22 contrats concernés avec les niveaux des paiements et ajouter des commentaires sur le niveau d'exécution des contrats et sauvegarder</p>	RPM	01/2025
<p>Stratégie de passation des marchés</p> <p>: en considérant des 17 mois restants du projet (i) réévaluer les packages d'acquisitions du projet (ii) développer et faire approuver par le FIDA une stratégie ad hoc d'acquisition des marchés en adéquation avec la contrainte de délai.</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p>Reconstitution des données de passations du projet :</p> <p>Affecter une ressource dédiée à la reconstitution des documents, données et informations sur la passation des marchés du projet.</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p>Ressources humaines</p> <p>Définir le cadre de performance des staffs impliqué dans la passation des marchés inclus les indicateurs clés nécessaires à réactivation des opérations de passation des marchés</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p>Documents types</p> <p>Utiliser systématiquement les documents types du FIDA (DP, DAO & rapport d'évaluation)</p>	RPM/Assistant RPM	
<p>Délai de protestation :</p> <p>Toujours observer les délais de protestation de 5 jours avant de finaliser tout processus</p>	RPM/Assistant RPM	
<p>Publication des résultats :</p> <p>Procéder à la publication des résultats issus des processus en envoyant des lettres d'informations aux candidats non retenus</p>	RPM/Assistant RPM	

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	Note: 3.46	Notation précédente: 3.46
Évaluation de la performance globale de l'exécution	Note: 3.42	Notation précédente: 3.33

F. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Efficacité en matière de développement		
Actualisation du Costab et du Cadre Logique En soutien au programme d'aménagements hydroagricoles et de réhabilitation de pistes rurales, la mission recommande de réviser le budget et les cibles du cadre logique afin qu'ils soient en accord avec les activités retenues.	UGP/MADR	12/2024
Dissémination du Guide National de l'Alimentation Préparer une stratégie de dissémination du Guide National de l'Alimentation au niveau local (messages clés pour les radios communautaires), national (atelier de partage avec les PTF et acteurs du développement), ainsi qu'auprès du FIDA (éditer une page web, prendre attache avec les responsables régionaux communication et nutrition).	Responsable agro-nutrition	12/2024
Programme des aménagements Recentrer l'ensemble des activités restantes du projet autour des AHA pour pouvoir mettre en œuvre une partie de la théorie du changement du projet et lancer une dynamique territoriale forte.	UGP, resp. Ingénierie sociale, ciblage	01/2025
Ciblage Porter une attention particulière à l'intégration des jeunes, des migrants retournés et des personnes porteuses de handicaps dans les activités du projet.	resp. Ingénierie sociale, ciblage	01/2025
Formation GALS Recruter un consultant lusophone pour former l'expert en ingénierie sociale, l'UGP et les PMO à la méthodologie GALS.	UGP, resp. Ingénierie sociale, ciblage	03/2025
Multiplication de semences améliorées Évaluer la possibilité de former les bénéficiaires aux pratiques de multiplication des semences améliorées (en particulier pour les variétés de riz de bas-fonds). L'activité sera réalisée avec l'appui de l'INPA, en suivant la méthodologie utilisée par le PADES.	Agronome UGP KAFÓ, TINIGUENA, INPA	06/2025
Gestion de l'eau Formation des bénéficiaires sur la maintenance des outils et dispositifs de gestion de l'eau fournis par le projet Formation des bénéficiaires sur la maintenance des outils et dispositifs de gestion de l'eau fournis par le projet tant dans les périmètres maraîchers que dans les parcelles de bas-fonds.	Resp. Infra et aménagements UGP DGEDR	06/2025
Mesurer la diversité alimentaire Insérer dans l'enquête finale des effets du projet un bloc de questions pour mesurer la diversité alimentaire des ménages et des femmes	Responsable agro-nutrition	08/2025

Durabilité et transposition à plus grande échelle		
Recrutement consultant Finalisation du processus de recrutement du consultant environnementaliste national.	UGP	01/2025
Renforcement de capacité des ONGs Partenaires Doter le ROPPA et les ONG d'outils méthodologiques pour renforcer leurs capacités organisationnelles et structurer le milieu efficacement.	AT à recruter	03/2025
Renforcement de capacité des CITEP Organiser un atelier sur les CITEP et leur durabilité avec les directions techniques du Ministère (en lien avec le Projet PADES).	Responsable Infrastructure	06/2025
Sensibilisation des communautés cibles Sensibiliser les communautés cibles sur la protection des ressources forestières dans les bassins versants entourant les zones d'intervention. Cette sensibilisation doit être intégrée dans les conventions avec les ONG partenaires.	Consultant Environnementaliste UGP KAFÓ, TINIGUENA	06/2025
Formation en Suivi-Evaluation CRC Organiser des formations en S&E pour les membres des CRC et les doter de moyens supplémentaires.	Resp S&E	12/2025
Viabilité des CRC Initier avec la direction régionale de la Planification des réflexions sur la viabilité des CRC et le futur investissement de la DR	Responsable Ingénierie Sociale	12/2025
Conventions en portugais Élaborer les nouvelles conventions en portugais et les faire signer.	Passation des marchés	
Gestion du projet		
Formation de recyclage sur la RUCHE Planifier une formation de recyclage pour permettre aux utilisateurs (au niveau des deux UGP et des PMOs) de maîtriser les fonctions qui leur sont attribuées dans le système. La mission réitère qu'à l'issue de cette formation, et avant la prochaine mission de supervision, tout le personnel commence à renseigner effectivement la RUCHE avec leurs activités et programmes de travail respectifs.	UGP	12/2024
Recrutement d'un consultant Finaliser rapidement le processus de recrutement du consultant environnementaliste national.	UGP	01/2025
Efficacité du processus de passation des marchés Combiner pour REDE et PADES les conventions à signer avec les partenaires de mise en œuvre	UGP	01/2025
Communication Élaborer le plan de communication et en assurer sa mise en œuvre. Fusionner les sites Web.	Resp. Communication (Mise en œuvre)	02/2025

<p>Mecanisme de gestion des plaintes</p> <p>Finaliser l'élaboration du Mécanisme de Gestion des Retours d'information et Plaintes. Cette activité dépend en partie du recrutement des deux consultants nationaux (un environnementaliste et un sociologue) au niveau du programme pays, qui devront soutenir le consultant environnementaliste international dans la collecte des données sur le terrain, conformément aux TdR de l'activité.</p>	UGP	03/2025
<p>Enquête achèvement</p> <p>Préparer les TDRs de l'enquête d'achèvement en utilisant le modèle présenté dans les « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » en appui avec l'expert en SE du FIDA.</p>	Cellule de SE	05/2025
<p>Gestion des savoirs</p> <p>Définir des thèmes prioritaires de capitalisation et organiser des ateliers de partage d'expérience. Élaborer des notes autour de ces thématiques.</p>	Resp S&E Resp. Communication	12/2025
Gestion et exécution financière		
<p>Contrôles internes financiers – Dispositif d'évaluation annuelle des performances du personnel</p> <p>ans le Manuel de mise en œuvre, inclure la méthodologie d'évaluation annuelle des performances du personnel élaboré au chapitre 5 du « rapport final de sélection du personnel » et l'utiliser pour l'évaluation des performances de l'année 2022.</p>	Coordonnateur	12/2022
<p>Contrôles internes financiers - Renforcement des contrôles internes en place pour satisfaire aux exigences d'une dépense autorisée définies à l'article 4.07 des Conditions Générales.</p> <p>i) Recenser et rembourser dans les comptes désignés du FIDA les taxes payées, notamment celles incluses dans les dépenses de frais bancaires et de carburant.</p> <p>ii) Pour chaque paiement, collecter et classer les documents justificatifs de la sélection du tiers, de la réception du bien ou le service fait par l'UGP, de la délégation de pouvoir donnée par le Coordonnateur à l'agent de REDE qui a accepté le produit livré ou le service rendu par le fournisseur et de la satisfaction de la condition de paiement prévu dans le contrat.</p> <p>iii) Mentionner les conditions de paiement sur les bons de commande et documenter l'acceptation du fournisseur.</p>	Coordonnateur et RAF	12/2022
<p>Information comptable et financière – Tenue comptable à jour</p> <p>Assurer la comptabilisation à jour des opérations financières et les réconcilier avec les relevés bancaires.</p>	RAF et Coordonnateur	12/2022
<p>Fonds de contrepartie – Comptabilisation des taxes</p> <p>Requérir au tiers de présenter l'IGV (l'impôt général sur les ventes) sur leur facture pour permettre la comptabilisation.</p>	Coordonnateur et RAF	01/2023

<p>Budgétisation – Renforcement du processus de budgétisation</p> <p>Assurer l'articulation entre le PTBA et le plan de passation des marchés.</p> <p>Appliquer les règles et procédures d'analyse des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues du Manuel de procédures.</p>	<p>Coordonnateur, RAF, Responsables de composantes</p>	<p>01/2023</p>
<p>Contrôles internes financiers – Codification des actifs à long terme</p> <p>Apposer les codes individuels d'identification sur tous les actifs avant d'effectuer l'inventaire annuel.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>01/2023</p>
<p>Contrôles internes financiers – Documents justificatifs manquants pour la revue de transactions</p> <p>Soumettre au FIDA les documents justificatifs non reçus par la mission pour la revue des transactions (Liste communiquée au RAF pendant la mission).</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>02/2023</p>
<p>Information comptable et financière – Nomination d'un auditeur indépendant</p> <p>Nomination d'un auditeur pour l'exercice 2022 en utilisant le modèle de TDR du Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets de 2021.</p>	<p>Coordonnateur</p>	<p>02/2023</p>
<p>Organisation et personnel – Assistance technique pour l'équipe finance</p> <p>Capitaliser les expériences et savoirs du PADES sur les politiques, procédures et outils de gestion de projet financé par le FIDA.</p>	<p>Coordonnateur</p>	<p>03/2023</p>
<p>Flux de fonds et modalités de décaissement – Méthodologie d'évaluation des contributions des bénéficiaires</p> <p>Préparer et recevoir l'avis favorable du FIDA sur une méthodologie de documentation, d'évaluation, de validation et de comptabilisation des contributions des bénéficiaires, comme requis par la Lettre à l'emprunteur.</p>	<p>Coordonnateur</p>	<p>03/2023</p>
<p>Contrôles internes financiers – Partenariat avec des entités pour la mise en œuvre</p> <p>Dans le modèle de convention avec les partenaires de mise en œuvre, compléter les modalités de gestion financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) prévoir l'ouverture et la tenue par le partenaire d'un compte dédié pour les fonds du REDE, ii) définir une liste indicative des pièces justificatives et iii) définir un format pour le "Rapport d'exécution financier". 	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>03/2023</p>
<p>Information Comptable :</p> <p>L'UGP doit garantir une comptabilisation et une analyse à jour des opérations financières des partenaires d'exécution afin de permettre un suivi complet des conventions. le solde de la balance auxiliaire réconciliée est de 315 454 529 FCFA ,non analysé.</p>	<p>RAF/Comptable</p>	<p>10/2023</p>
<p>Budgétisation :Effectuer les analyses budgétaires</p> <p>Prendre l'attache des équipes techniques et justifier les écarts constatés pour la composante 2 sur les Fonds Prêt FIDA.</p>	<p>RAF/Responsable Composante</p>	<p>11/2023</p>

<p>Budgétisation :Vérifier les engagements</p> <p>vérifier que tous les contrats signés pour l'année N ont été pris en compte dans le module Marché /Engagement dans TOM2PRO avant de finaliser le PTBA N+1.</p>	RAF/RPM	11/2023
<p>Organisation et Personnel: une formation sur la politique anticorruption du FIDA</p> <p>Identifier les personnes concernées et Organiser une formation sur la politique anticorruption du FIDA pour le personnel et les partenaires de mise en œuvre.</p>	Coordonnateur /RAF/Comptable	11/2023
<p>Organisation et Personnel :La formation en ligne du FIDA "Certification on Line -</p> <p>Effectuer la formation en ligne du FIDA "Certification on Line - A Guided Overview of IFAD Financial Management Practices and Procédures</p>	Service Administratif et Financier	11/2023
<p>Organisation et Personnel : La séparation des tâches et responsabilités n'est pas effective</p> <p>Revoir les TDR de l'assistant comptable et confier les DRP à l'UGP dans l'attente de la RMP en février 2024</p>	Coordonnateur /RAF/RPM	11/2023
<p>Stabiliser la contribution des FCP</p> <p>Requérir au tiers de présenter l'IGV (l'impôt général sur les ventes) sur leur facture avant de procéder au règlement</p>	Coordonnateur/RAF	12/2023
<p>Audit Interne : Validation des ERB</p> <p>Faire viser les rapprochements bancaires par les responsables concernés (Comptable-RAF-Coordonnateur) afin d'assurer la fiabilité du document financier .</p>	RAF/Comptable/Coordonnateur	12/2023
<p>Audit Interne :Etablir le procès-Verbal d'inventaire</p> <p>Contrôler par inventaire tous les douze mois l'existence et la valeur des éléments d'actifs et passifs du patrimoine. Le droit commercial et l'acte uniforme relatif au droit comptable OHADA fait obligation de contrôler par inventaire tous les douze mois l'existence et la valeur des éléments d'actifs et passifs du patrimoine.</p>	RAF/Coordonnateur/Comptable	12/2023
<p>Budgétisation:Améliorer le suivi du carburant</p> <p>Mettre en place un processus de contrôle (Brouillard, Carnet de bord, reçus classés). Les comptes auxiliaires doivent être créés dans la comptabilité par véhicule.</p>	RAF/ATI/Comptable/Assistant Comptable	12/2023
<p>Audit Interne :Revoir la qualité des pièces justificatives</p> <p>Préciser les fonctions et les numéros d'identification sur la liste de paiement, vérifier la conformité entre les bons de commande et les factures et les signatures idoines, les ordres de mission doivent être visés à l'arrivée et au départ, Joindre le justificatif de sélection fournisseur et la demande d'achat. Un tableau d'analyse récapitulatif des constats a été transmis au FIDA et au projet.</p>	RAF /Coordonnateur /Comptable /Assistant Comptable	12/2023

<p>Organisation et Personnel :Evaluation du personnel</p> <p>Recruter un cabinet externe afin d'évaluer le SAF. Cette structure se chargera de vérifier la consolidation des différents acquis. Les résultats de cette évaluation permettront d'évaluer les compétences du SAF Les responsabilités et les tâches seront redéfinies en fonction des résultats obtenus.</p>	DP/FO/Coordonnateur	04/2024
<p>Rembourser le reliquat du Fonds de préparation du projet (FIPS)</p> <p>Procéder au remboursement au FIDA, du reliquat des fonds du FIPS pour 223,78 FCFA.</p>	Gouvernement GNB/REDE	04/2024
<p>Mobiliser les ressources de financement complémentaires du projet</p> <p>Mobiliser les ressources du Fonds Koweïtien et celles du Fonds d'Abu Dhabi destinées à financer les travaux d'infrastructures du projet</p>	Gouvernement GNB	06/2024
<p>RFI</p> <p>Revoir les écritures de comptabilisation de la caution et ajuster/régulariser sur le RFI de juillet/septembre 2024 la charge constatée en trop dans la DRF de justification précédente</p>	RAF, ATI	11/2024
<p>Personnel SAF</p> <p>Accompagnement et coaching du RAF et du Comptable par un ATI, sur la base d'un Plan d'Appui structuré qui fera l'objet d'une évaluation avant une possible confirmation</p>	Coordo; RAF;	11/2024
<p>Manuel de Procédures</p> <p>Formaliser dans le manuel de procédure l'évaluation de Performance intérimaire au plus tard le 31 aout N et l'évaluation annuelle au plus tard le 31 janvier N+1</p>	RAF; ATI	11/2024
<p>Manuel de Procédures</p> <p>Amender sur les procédures de Mises à dispositions de Fonds, les Schémas de comptabilisation comptable, d'audit et contrôle interne et de Passation de marchés</p>	RAF, ATI	11/2024
<p>Flux de Fonds</p> <p>Amender les clauses financières des conventions, sur les conditions de suspensions des décaissements et de résiliation de la convention en lien avec les dépenses réalisées et la justification desdites dépenses</p> <p>Mettre en place Fiches de Suivi Financier par Partenaire permettant de visualiser la mise à disposition de fonds, les montants justifiés et les reliquats non justifiés</p> <p>conditionner les nouvelles mises à disposition de Fonds au ROPPA, à la régularisation des avances à justifier précédente (disposition à insérer dans le Manuel Fiduciaire).</p> <p>Matérialiser (tableau d'exécution budgétaire) le contrôle financier des pièces justificatives des dépenses réalisées par les Partenaires de mise en œuvre</p>	RAF	11/2024

<p>Controle Interne</p> <p>Etablir une Note de Service pour les bénéficiaires de frais de communication</p> <p>mettre en place une fiche de contrôle des dépenses pour matérialiser les contrôles effectués</p>	RAF, Coordo	11/2024
<p>Catégorie de Dépenses</p> <p>Rationaliser les ressources allouées à la catégorie Salaires/Fonctionnement.</p> <p>Se référer au COSTAB pour identifier la nature des dépenses à imputer sur ladite catégorie Dons/Subvention</p>	Coordo, RAF	11/2024
<p>FCP</p> <p>Revoir les données sur les taxes exonérées en comptabilité en lien avec les informations données par le rapport d'audit 2023</p>	RAF	11/2024
<p>Revue des ECD</p> <p>Rembourser les perdiems perçus à tort lors de la RMP par l'Agent du Ministère</p> <p>en cas de prorogation de ce contrat d'assistance juridique de REDE/PADES, de revenir à un contrat avec une facturation à la tâche.</p> <p>Ne pas dépasser 20% d'avance sur les contrats de prestations de service non cautionné et lié les paiements à des livrables certifiés par le Responsable de l'activité</p>	RAF	11/2024
<p>Comptabilité</p> <p>Rédiger une note méthodologique sur le transfert des comptes SYCOHADA vers les comptes SYCEBENL et recruter un expert-comptable pour confirmer l'adéquation du basculement</p>	RAF; ATI	12/2024
<p>Budgétisation</p> <p>Accompagner le Budget du PTBA d'un plan de décaissement trimestriel sur chaque instrument financier (Prêt FIDA, Don FIDA)</p> <p>Disposer d'un Plan de trésorerie mensuel sur chaque guichet de financement à l'exécution du Budget,</p>	RAF, ATI	12/2024
<p>Eviter les cheques aux personnes et Utiliser des paiements mobiles</p> <p>- Disposer d'une procédure dans le manuel fiduciaire, sur la gestion financière des ateliers/séminaire de formation afin de clarifier les modalités de gestion financière des budgets, les personnes habilités à gérer les fonds et les seuils fixés, pour la gestion des liquidités par les intervenants.</p> <p>-Dans un souci de transparence, utiliser des services financiers comme Orange Money pour garantir la traçabilité des paiements de perdiems et frais de transport effectué par le Projet.</p>	RAF	12/2024
<p>Mise a jour du manuel de procedures</p> <p>Modifier le manuel pour prendre en compte les paiements tels que les frais de communication a des personnes non recrutées par le projet (exemple : cas du DG du Trésor et des agents du ministere de l'Agriculture) .</p>	RAF	12/2024

<p>Systeme d'archivage</p> <p>Renforcer le système d'archivage des pièces et documents de marches publics constituant un dossier complet des pièces justificatives par marche public, de son lancement a son paiement en passant par son exécution.</p>	RPM , RAF	12/2024
<p>Respect des delais d'execution des etudes</p> <p>Faire respecter pour certains marches les délais de transmission des études</p>	RPM, RAF	12/2024
<p>Valorisation et identification des immobilisations</p> <p>Valoriser toutes les immobilisations acquises dans le cadre du Projet, y compris celles volées et hors service, dans un souci de cohérence avec les données financières déjà comptabilisées notamment en Emplois. -Disposer d'un chrono comprenant l'ensemble de la procédure suivie (déclaration de vol, procédure de mise en rebut) pour l'ensemble des biens hors services, perdus ou volés.</p>	RAF	12/2024
<p>Materiel mis a disposition des partenaires</p> <p>Faire figurer, identifier et quantifier dans les conventions signées avec partenaires des matériels mis a disposition des partenaires</p>	RPM	01/2025
<p>Mise à jour dans le CMT :</p> <p>Au regard de la situation figurant au tableau sur les contrats au CMT du REDE dans le système, la mission recommande la mise à jour des 22 contrats concernés avec les niveaux des payments et ajouter des commentaires sur le niveau d'exécution des contrats et sauvegarder</p>	RPM	01/2025
<p>Stratégie de passation des marchés</p> <p>: en considérant des 17 mois restants du projet (i) réévaluer les packages d'acquisitions du projet (ii) développer et faire approuver par le FIDA une stratégie ad hoc d'acquisition des marchés en adéquation avec la contrainte de délai.</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p>Reconstitution des données de passations du projet :</p> <p>Affecter une ressource dédiée à la reconstitution des documents, données et informations sur la passation des marchés du projet.</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p>Ressources humaines</p> <p>Définir le cadre de performance des staffs impliqué dans la passation des marchés inclus les indicateurs clés nécessaires à réactivation des opérations de passation des marchés</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p>Améliorer le niveau de mobilisation des fonds de contrepartie</p> <p>Exiger des fournisseurs/prestataires/entreprises, la présentation sur leur facture de l'impôt général sur les ventes (IVG) grevant le coût du bien, de la prestation et/ou des travaux.</p>	RAF	

<p>Améliorer l'Assistance Technique Internationale en Gestion Financière</p> <p>Identifier clairement les domaines de faiblesse du SAF afin d'élaborer des termes de référence précis et claires assorti d'un programme d'appui ciblé permettant de renforcer les capacités des agents dans ces domaines précis</p>	REDE/FIDA	
<p>Contrat des Assistants Comptables des Antennes</p> <p>Procéder rapidement à l'évaluation de la performance des Assistants Comptables des Antennes afin de les confirmer ou non à leur poste. Une fois confirmés, ils doivent rapidement être déployés dans leurs lieux respectifs de travail.</p>	RAF/Chef d'Antenne	
<p>Gestion des factures des fournisseurs/Consultants</p> <p>Toutes les factures fournisseurs/Consultants doivent être reçues par l'Assistant Administratif qui prépare la fiche de circulation à l'attention du Coordonnateur. Aucune Fiche de circulation doit plus être préparée par le RAF, le RPM ou l'APM.</p>	Coordonnateur	
<p>Gestion de la petite caisse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter le seuil des dépenses en espèce. - Procéder à un inventaire physique de la caisse au moment de chaque approvisionnement. - Procéder à des contrôles inopinés de la caisse. - Procéder à l'acquisition d'un coffre-fort pour sécuriser les valeurs. 	RAF	
<p>Gestion des comptes bancaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer, contrôler et approuver les états de rapprochement bancaire d'un mois M au plus tard le 10 du mois suivant. - Procéder à l'acquisition d'un coffre-fort pour sécuriser les valeurs. - Mettre en œuvre la recommandation relative à l'annulation de la signature du RSE/Coordonnateur Adjoint, sur les comptes bancaires des Antennes. 	Comptable/RAF/Coordonnateur	
<p>Gestion des véhicules du projet REDE</p> <ul style="list-style-type: none"> - En dehors du Coordonnateur et de son Adjoint, aucun véhicule du Projet ne doit être affecté à une autre fonction. - Faire conduire les véhicules du Projet, uniquement par les Chauffeurs recrutés pour cette tâche. 	Coordonnateur	
<p>Gestion des contrats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter de mettre dans les contrats, des clauses de paiement d'avances de 30% non adossé à un livrable ou une caution bancaire. - Conditionner systématiquement le règlement des différentes tranches, à la soumission d'un livrable validé par un responsable technique. Identifier clairement ces livrables, dans le contrat. - Faire viser ou valider par le RAF, les modalités de règlement des contrats. - Etablir systématiquement une fiche de suivi des paiements pour tous les contrats. - Etablir le contrat et les factures pour le consultant chargé du coaching de la Coordonnatrice par intérim. - Etablir un contrat pour les Consultants FIDA ayant pris part à la mission de supervision du projet REDE au mois d'octobre 2023. 	Coordonnateur/RAF/RPM	

<p>Gestion des matériels informatiques distribués aux partenaires</p> <p>Etablir et documenter la situation des matériels informatiques distribués aux partenaires de mise en œuvre du Projet.</p>	Coordonnateur/RAF/RPM	
<p>Suivi des immobilisations du Projet</p> <p>Procéder à un inventaire physique des immobilisations et produire les procès-verbaux d'inventaires ainsi qu'un rapport d'inventaire avant l'arrivée de la mission d'audit des comptes 2023.</p>	RAF	
<p>Gestion comptable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre les dispositions urgentes pour démarrer le processus de passage des comptes du projet du SYSCOHADA révisé au SYSCEBNL. - Valider quotidiennement, les fiches d'imputation comptable préparées par le Comptable. - Rapatrier trimestriellement à l'UCP, les pièces comptables des opérations réalisées par les Antennes 	RAF	
<p>Audit interne</p> <p>Recruter un auditeur interne qui couvrira les projets REDE et PADES</p>	Gouvernement	
<p>Suivi des recommandations antérieures</p> <p>Consolider les recommandations des missions de supervision, d'appui et de RMP dans un seul fichier, afin de faciliter le rapportage sur l'état d'avancement, la communication du statut aux parties prenantes, et regrouper les recommandations par processus opérationnel.</p>	Coordonnateur/RSE	
<p>Remboursement des perdiems perçus</p> <p>Procéder à l'identification des agents qui n'ont pas participé aux visites de terrain dans le cadre de la mission de supervision d'octobre 2023 et procéder au remboursement des perdiems qui ont été perçus par ces personnes.</p>	Coordonnateur	
<p>Documents types</p> <p>Utiliser systématiquement les documents types du FIDA (DP, DAO & rapport d'évaluation)</p>	RPM/Assistant RPM	
<p>Délai de protestation :</p> <p>Toujours observer les délais de protestation de 5 jours avant de finaliser tout processus</p>	RPM/Assistant RPM	
<p>Publication des résultats :</p> <p>Procéder à la publication des résultats issus des processus en envoyant des lettres d'informations aux candidats non retenus</p>	RPM/Assistant RPM	



Investir dans les populations rurales

Guinée-Bissau

Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques (REDE)

Rapport de supervision

: Cadre logique du projet

Dates de mission: 14 au 30 octobre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 2000001605

Numéro du rapport: 7097-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques (REDE)

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
Portée REDE	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages									le Projet ciblera environ 26 000 ménages et parmi ceux-ci, 3% comprennent des personnes en situation de handicap et 3% des jeunes migrants retournés, ces ménages représentent 287 000 personnes dont au moins 50% de femmes et au moins 30% de jeunes. Taille moyenne par ménage (HH average) 11	
	Membres des ménages (number)	0	74 800	286 000		21 230	7.423				
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés										
	Ménages (number)	0	6 800	26 000		1 930	7.4				
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet						M&E of the Project	Half yearly	PMU and M&E officer		
	Hommes (number)	0	3 400	13 000		1 304					10
	Femmes (number)	0	3 400	13 000		626					4.8
	Jeunes (number)	0	2 040	7 800		515					6.6
Nombre total de personnes bénéficiant de services (number)	0	6 800	26 000		1 930	7.4					
Objectif du projet Augmenter durablement les revenus et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux de l'est et du nord de la Guinée-Bissau	To sustainably increase incomes and improve food and nutrition security of rural households in eastern and northern Guinea Bissau.						Enquêtes MICS, SMART , Enquêtes de pauvreté et vulnérabilité	Année 6	UGP	Favourable national regulatory, strategic and institutional framework / Cadre réglementaire, stratégique et institutionnel national favorable	
	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans dans les quatre régions (%) (%)	30		25							
	Incidence de la pauvreté dans les quatre régions d'intervention(%) (%)	76		70							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
Objectif de développement Accompagner la diversification de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique pour améliorer l'accès aux marchés et la diversité alimentaire dans les régions de Bafatá, Cacheu, Gabù et Oio, tout en favorisant l'entrepreneuriat rural des jeunes et des femmes, et leur intégration dans les corridors commerciaux régionaux et sous-régionaux.	Producteurs touchés par le projet déclarant avoir augmenté leurs revenus d'au moins 30 % (marge brute de leurs activités agricoles) ²						Flexible Outcome Survey , Smart surveys / Enquêtes revenus	Année 3 et 6	UGP	Equity in resource use and distribution of benefits at the household level / Équité dans l'utilisation des ressources et dans la distribution des bénéfices au niveau des ménages	
	Males (%)	0	40	80							
	Female (%)	0	40	80							
	Households members (%)	0	40	80							
	Young (%)	0	40	80							
	Producers -Total (%)	0	40	80							
	Diversité alimentaire des enfants 6-23 mois (%)						Enquêtes d'effets du projet, Enquête de suivi de la sécurité alimentaire et la nutrition-PAM	Année 3 et 6	UGP et FIDA		
Food Groups (number)	15.4	20	30								
Effet direct Effet 1: Les agricultrices familiales ciblées augmentent leur production et leur capacité d'adaptation aux chocs extérieurs, notamment climatiques, de manière durable en diversifiant leur production et en adoptant de meilleures pratiques nutritionnelles.	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production						Enquêtes d'effets Annuels	Annuelle, à partir de la RMP	UGP et Opérateurs	Climatic variabilities are not extreme / Les variabilités climatiques ne sont pas extrêmes	
	Ménages (%)	0	25	80							
	Ménages (number)	0	1 700	20 800							
	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique										
	Ménages (%)										
	Ménages dirigés par une femme (number)										
	Ménages (number)		1 700	20 800							
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)						COI, MDDW methodology	baseline, mid term, completion	UGP, prestataire		
Femmes (%) (%)	0	30	60								

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses			
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité		
	Femmes (nombre) (number)		612	9 360									
	Ménages (%) (%)		30	60									
	Ménages (nombre) (number)		2 040	15 600									
	Membres des ménages (number)		22 440	171 600									
	3.2.1 Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (CO2) évitées ou de carbone fixé										Ex Act	annually	UGP
	Tonnes (number)	0		-1 548 750									
Produit Produit 1.1: Les agriculteurs.trices ont diversifié leur production sur 14 000 ha dans les terres de plateaux et sur 3 500 ha dans les bas-fonds par des pratiques agricoles résilientes au changement climatique	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat						SSE et Rapport d'activités projet	Annuel	UGP				
	Superficie en hectares (ha)	0	9 500	17 500		1 538.82				8.793			
	Number of hectares cultivated in a diversified way on uplands (agroforestry, crop rotation) and lowlands						SSE et rapport d'activités projet	Annuel	UGP				
	uplands (ha)	0		14 000									
	lowlands (ha)	0		3 500									
Produit Produit 1.2: les enfants de moins de cinq ans, enfants, femmes et ménages bénéficient de services visant à améliorer leur régime alimentaire	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition						SSE et rapport d'activités projet	Annuel	UGP				
	Ménages (number)	0	625	2 500		0				0			

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses		
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité	
Effet direct Effet 2 : Les agriculteurs.trices familiaux vendent mieux leurs surplus de productions agricoles sur les marchés	2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage							Enquêtes finale, Flexible Outcome Survey	Année 6	UGP	Agricultural professional organizations engage in economic services activities for their members alongside the private sector / Les organisations professionnelles agricoles exercent des activités de services économiques pour leurs membres aux côtés du secteur privé	
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés (%)	0	20	100								
	Jóvenes (number)	0	1 360	26 000								
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés (number)	0	1 360	26 000								
	Percentage increase in volumes of agricultural products marketed in the 4 regions / Augmentation des volumes de produits agricoles commercialisés dans les 4 régions (ton)							Enquête spécifique par marché	Années 2,3,4,5,6	UGP et Opérateurs		
	Increase in volume (ton) (number)	105 000	110 000	135 000								
	2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes							SSE, Enquête spécifique, Flexible Outcome Survey	Année 3 et 6	UGP et Opérateurs		
Pourcentage d'organisations de producteurs ruraux (%)	0	25	70									
Nombre d'organisations de producteurs ruraux (number)	0											
Produit Produit 2.1: Les infrastructures économiques réhabilitées (marchés) sont reliées de manière durable aux zones de production par des pistes rurales	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées						SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP et Opérateurs	Authorities register agricultural tracks in their maintenance plan / Les autorités enregistrent les pistes agricoles dans leur plan de maintenance		
	Longueur des routes (km) (km)	0	107.5	175		0					0	
	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état						SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP et Opérateurs			
Nombre total d'installations (number)	0	3	10		0	0						

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
	Installations de commercialisation construites ou remises en état (number)	0	3	10		0	0				
	The formal organisations of management, operations and maintenance of rehabilitated infrastructures are functional / Les organisations formelles de gestion, d'exploitation et d'entretien des infrastructures réhabilitées sont fonctionnelles						SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP et ROPPA		
	Organisations (number)	0	5	31							
Produit Produit 2.2: Les associations/coopératives paysannes, les jeunes et les femmes, engagées dans des activités entrepreneuriales connexes au marchés, y compris celles à haute valeur nutritionnelle	2.1.1 Entreprises rurales ayant accès à des services de développement des entreprises						Rapports d'activités et SSE	Annuelle	UGP et Opérateurs		
	Entreprises rurales (number)	0	500	1 000		0					0
	2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises						SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP et Opérateurs		
	Hommes (number)	0	50	100		94					94
	Femmes (number)	0	50	100		106					106
	Jeunes (number)	0	30	60		106					176.7
	Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises (number)	0	100	200		200	100				
	2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues						SSE et Rapport d'activités projet	Annuelle	UGP et ROPPA		
Organisations de producteurs ruraux soutenues (number)	0	24	40		0	0					

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	
Produit Produit 2.3: Les informations et les données primaires collectées sur les flux commerciaux des marchés agricoles (quantité, prix, origine/destination/, transport, etc.) dans les corridors nationaux et transfrontaliers améliorent la performance des acteurs des marchés et l'allocation des produits	Réduction d'au moins 30% l'ampleur des tracasseries et la diminution de la durée moyenne de transport entre les principaux marchés						Rapport d'activités et SSE	Année 3 et 6	UGP et Opérateurs	
	Réduction (%)	0	10	30						
	Politique 2 Nombre de plateformes opérationnelles multi-acteurs appuyées						SSE	Annuelle	UGP et Opérateurs	
Nombre (number)	0	1	4		0	0				



Investir dans les populations rurales

Guinée-Bissau

Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques (REDE)

Rapport de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 14 au 30 octobre 2024
Date du document: 19/12/2024
Identifiant du projet: 2000001605
Numéro du rapport: 7097-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 5: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie

Tableau 5A: Performance financière par bailleur de fonds au 16/10/2024 (USD)

Source de financement	Montants prévus	Montant Décaissé	Solde disponible	% décaissé
Prêt FIDA	10 900 000	4 574 897	6 325 103	42%
Don FIDA	4 370 000	1 409 382	2 960 618	32%
Prêt FIPS	900 000	900 000	0	100%
Gouvernement	7 660 000	16 176	7 643 824	0,2%
Bénéficiaire	4 916 878		4 916 878	0,0%
Total	28 746 878	6 900 456	21 846 422	24%

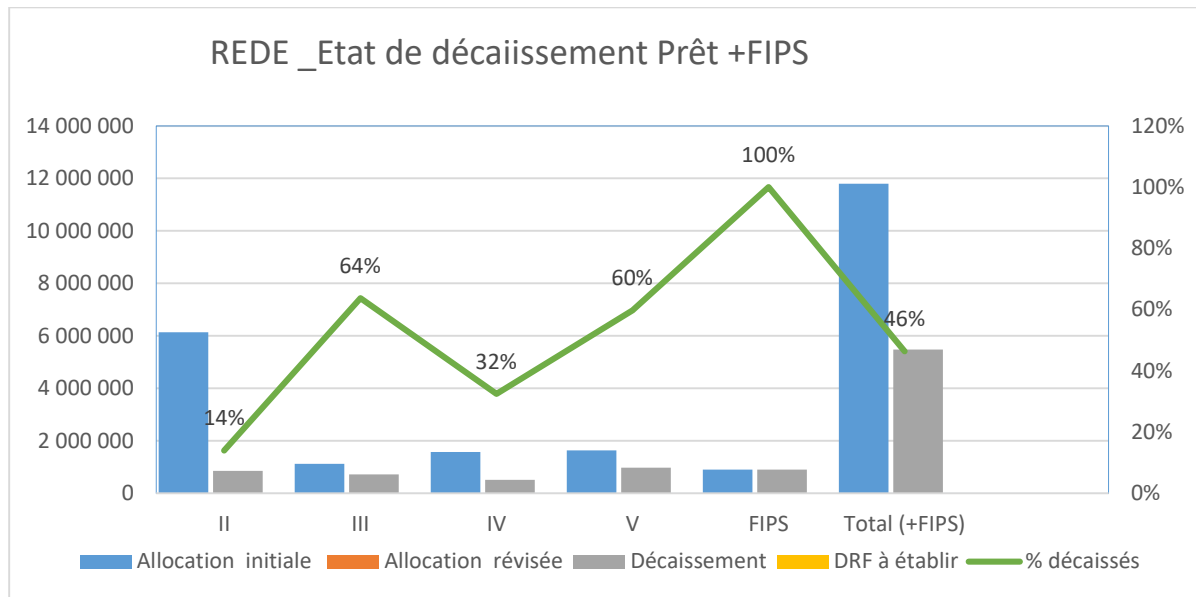
Tableau 5B: Performance financière par guichet de Financement et par composante au 16/10/2024 (USD)

Comp	FIPS			Don FIDA			Prêt FIDA			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
A	0	0	0%	1 900	228	12%	5 120	726	14%	2 995	0	0%	3 868	0	0%	13 883	954	7%
B	0	0	0%	1 473	85	6%	3 028	610	20%	4 082	0	0%	1 049	0	0%	9 632	695	7%
C	900	522	58%	997	591	59%	2 752	2 051	75%	583	16	3%	0	0	0%	5 232	3 180	61%
Total	900	522	100%	4 370	904	21%	10 900	3 386	31%	7 660	16	0%	4 917	0	0%	28 747	4 829	17%

Appendice 5C-11: Décaissements Prêt FIDA au 16/10/2024 en USD

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissement	Solde	% décaissés
I	Travaux	140 000		9 495	130 505	7%
II	Consultants	6 140 000		859 262	5 280 738	14%
III	Equipements et Matériels	1 125 000		716 727	408 273	64%
IV	Dons et Subventions	1 580 000		512 681	1 067 319	32%
V	Salaires et indemnités	1 635 000		977 838	657 162	60%
VII	Non alloué	280 000			280 000	0%
VIII	Allocations initiales			1 498 894	-1 498 894	
FIPS	FIPS	900 000		900 000	0	100%
Total (+FIPS)		11 800 000	0	5 474 897	0 6 325 103	46%

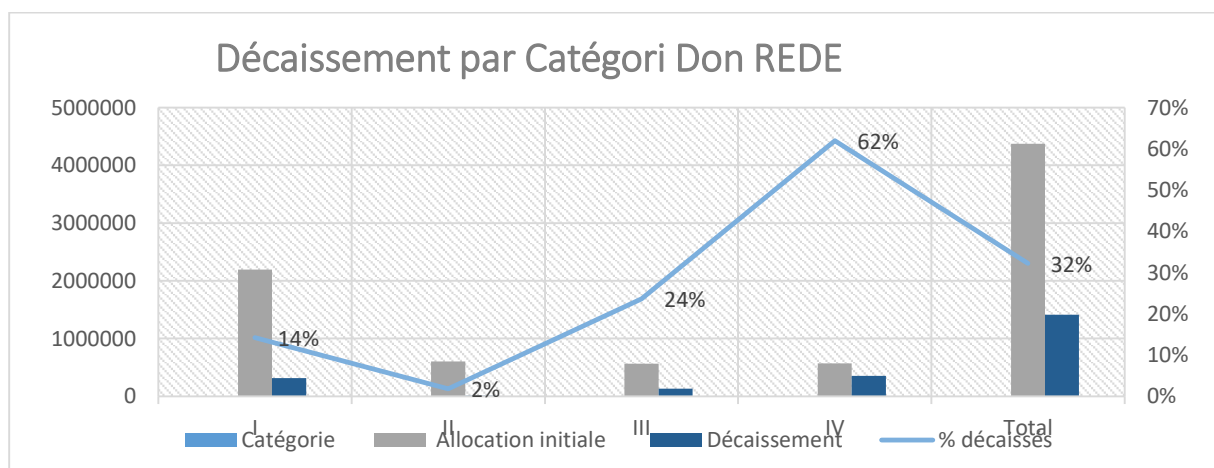
Figure 1.1: Décaissement au titre du Prêt FIDA: comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs



Appendice 5C-1.2: Décaissements DON FIDA au 16/10/2024 en USD

Catégorie	Catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissement	Solde	% décaissés
I	Consultants	2 195 000	0	312 103	1 882 897	14%
II	Equipements et Matériels	600 000	0	10 766	589 234	2%
III	Dons et Subventions	565 000	0	133 464	431 536	24%
IV	Salaires et indemnités	570 000	0	352 886	217 114	62%
V	Non alloué	440 000	0	0	440 000	0%
VI	Allocations initiales	0	0	600 164	-600 164	0%
Total		4 370 000	0	1 409 382	2 960 618	32%

Figure 1.2: Décaissement au titre du Don FIDA Additionnel: comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs





Investir dans les populations rurales

Guinée-Bissau

Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques (REDE)

Rapport de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 14 au 30 octobre 2024
Date du document: 19/12/2024
Identifiant du projet: 2000001605
Numéro du rapport: 7097-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 5: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie

Tableau 5A: Performance financière par bailleur de fonds au 16/10/2024 (USD)

Source de financement	Montants prévus	Montant Décaissé	Solde disponible	% décaissé
Prêt FIDA	10 900 000	4 574 897	6 325 103	42%
Don FIDA	4 370 000	1 409 382	2 960 618	32%
Prêt FIPS	900 000	900 000	0	100%
Gouvernement	7 660 000	16 176	7 643 824	0,2%
Bénéficiaire	4 916 878		4 916 878	0,0%
Total	28 746 878	6 900 456	21 846 422	24%

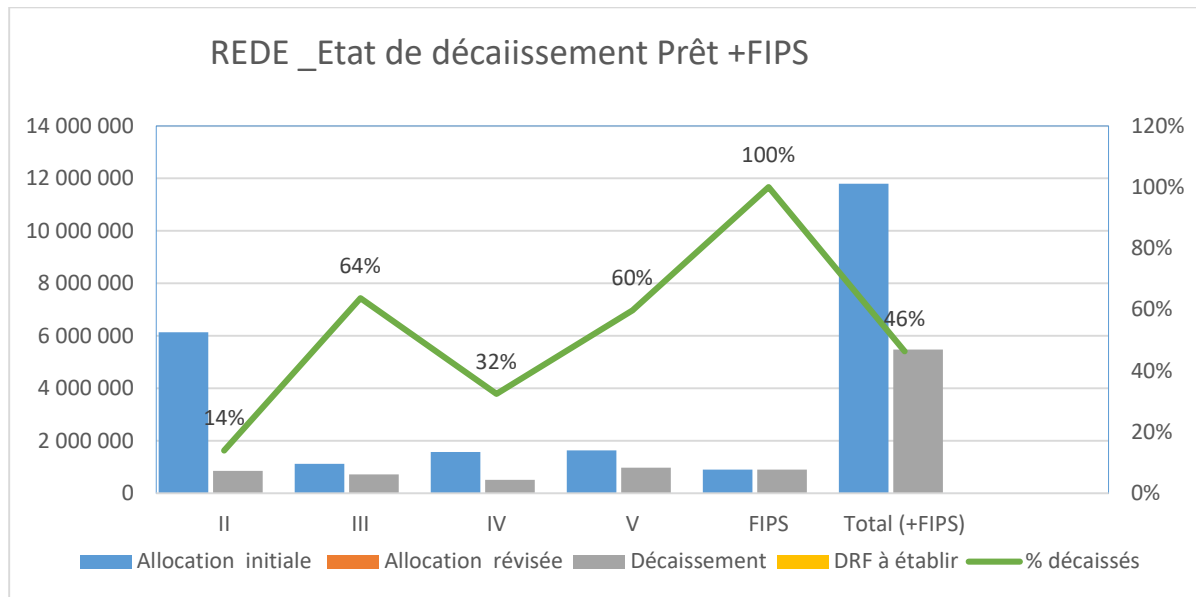
Tableau 5B: Performance financière par guichet de Financement et par composante au 16/10/2024 (USD)

Comp	FIPS			Don FIDA			Prêt FIDA			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
A	0	0	0%	1 900	228	12%	5 120	726	14%	2 995	0	0%	3 868	0	0%	13 883	954	7%
B	0	0	0%	1 473	85	6%	3 028	610	20%	4 082	0	0%	1 049	0	0%	9 632	695	7%
C	900	522	58%	997	591	59%	2 752	2 051	75%	583	16	3%	0	0	0%	5 232	3 180	61%
Total	900	522	100%	4 370	904	21%	10 900	3 386	31%	7 660	16	0%	4 917	0	0%	28 747	4 829	17%

Appendice 5C-11: Décaissements Prêt FIDA au 16/10/2024 en USD

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissement	Solde	% décaissés
I	Travaux	140 000		9 495	130 505	7%
II	Consultants	6 140 000		859 262	5 280 738	14%
III	Equipements et Matériels	1 125 000		716 727	408 273	64%
IV	Dons et Subventions	1 580 000		512 681	1 067 319	32%
V	Salaires et indemnités	1 635 000		977 838	657 162	60%
VII	Non alloué	280 000			280 000	0%
VIII	Allocations initiales			1 498 894	-1 498 894	
FIPS	FIPS	900 000		900 000	0	100%
Total (+FIPS)		11 800 000	0	5 474 897	0 6 325 103	46%

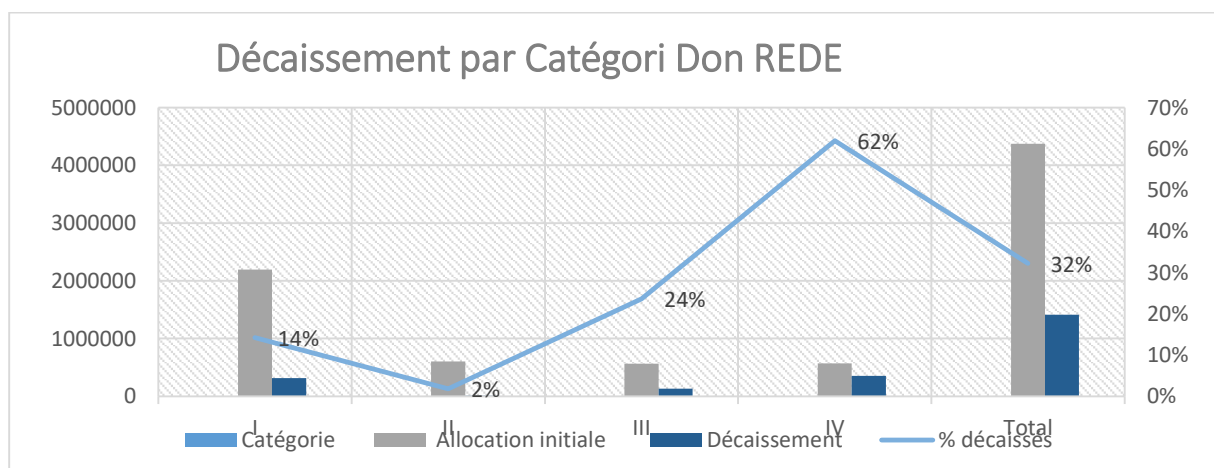
Figure 1.1: Décaissement au titre du Prêt FIDA: comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs



Appendice 5C-1.2: Décaissements DON FIDA au 16/10/2024 en USD

Catégorie	Catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissement	Solde	% décaissés
I	Consultants	2 195 000	0	312 103	1 882 897	14%
II	Equipements et Matériels	600 000	0	10 766	589 234	2%
III	Dons et Subventions	565 000	0	133 464	431 536	24%
IV	Salaires et indemnités	570 000	0	352 886	217 114	62%
V	Non alloué	440 000	0	0	440 000	0%
VI	Allocations initiales	0	0	600 164	-600 164	0%
Total		4 370 000	0	1 409 382	2 960 618	32%

Figure 1.2: Décaissement au titre du Don FIDA Additionnel: comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs





Investir dans les populations rurales

Guinée-Bissau

Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques (REDE)

Rapport de supervision

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

Dates de mission: 14 au 30 octobre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 2000001605

Numéro du rapport: 7097-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

régions de Bafatá, Cacheu, Gabú et Oio, tout en favorisant l'entrepreneuriat rural des jeunes et des femmes, et leur intégration dans les corridors commerciaux régionaux et sous-régionaux.	Households members - Pourcentage (%)	0	40	80							0%
	Young - Pourcentage (%)	0	40	80							0%
	Producers -Total - Pourcentage (%)	395 952 FCFA/an	40	80							0%
	Diversité alimentaire des enfants 6-23 mois (%)										
	Food Groups - Nombre	15,4 (selon ESER 8,87% des enfants ZI REDE bénéficie d'une alimentation diversifié)	20	30							
Effet direct Effet 1: Les agricultrices familiales ciblées augmentent leur production et leur capacité d'adaptation aux chocs extérieurs, notamment climatiques, de manière durable en diversifiant leur production et en adoptant de meilleures pratiques nutritionnelles.	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production										
	Ménages - Pourcentage (%)	0	25	80							0%
	Ménages - Ménages	0	1700	20800							0%
	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique										
	Ménages - Pourcentage (%)										
	Ménages dirigés par une femme - Ménages										
	Ménages - Ménages		1700	20800							0%
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)										
	Femmes (%) - Pourcentage (%)	58	30	60							0%
	Femmes (nombre) - Femmes		7600	15600							0%
	Ménages (%) - Pourcentage (%)		30	60							0%
	Ménages (nombre) - Ménages		2040	15600							0%
	Membres des ménages - Nombre de personnes		22440	171600							0%
	3.2.1 Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (CO2) évitées ou de carbone fixé										
Tonnes - Nombre	0		-1548750								0%
Produit Produit 1.1: Les agriculteurs.trices ont diversifié leur production sur 14 000 ha dans les terres de plateaux et sur 3 500 ha dans les bas-fonds par des pratiques agricoles	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat										
	Superficie en hectares - Superficie (ha)	0	9500	17500	1,336	1,539	1,539		834.4	2,373	14%
	Number of hectares cultivated in a diversified way on uplands (agroforestry, crop rotation) and lowlands										

résilientes au changement climatique	uplands - Superficie (ha)	0		14000	808	955.2	955.2		0.4	955.6	7%
	lowlands - Superficie (ha)	0		3500	528	583.6	583.6		834	1,417.6	41%
Produit Produit 1.2: les enfants de moins de cinq ans, enfants, femmes et ménages bénéficient de services visant à améliorer leur régime alimentaire	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition										
	Ménages - Ménages	0	625	2500			-			-	0%
Effet direct Effet 2 : Les agriculteurs.trices familiaux vendent mieux leurs surplus de productions agricoles sur les marchés	2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés - Pourcentage (%)	0	20	100							0%
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés - Ménages	0	1360	26000							0%
	Percentage increase in volumes of agricultural products marketed in the 4 regions / Augmentation des volumes de produits agricoles commercialisés dans les 4 régions (ton)										
	Increase in volume (ton) - Nombre	105000	110000	135000							0%
	2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes										
	Pourcentage d'organisations de producteurs ruraux - Pourcentage (%)	0	25	70							0%
	Nombre d'organisations de producteurs ruraux - Organisation	0									
Produit Produit 2.1: Les infrastructures économiques réhabilitées (marchés) sont reliées de manière durable aux zones de production par des pistes rurales	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées										
	Longueur des routes (km) - Longueur (Km)	0	107.5	175			-			-	0%
	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état										
	Nombre total d'installations - Installations	0	3	10			-			-	0%

	Installations de commercialisation construites ou remises en état - Installations	0	3	10			-			-	0%
	The formal organisations of management, operations and maintenance of rehabilitated infrastructures are functional / Les organisations formelles de gestion, d'exploitation et d'entretien des infrastructures réhabilitées sont fonctionnelles										
	Organisations - Nombre	0	5	31	12	13	13	-	-	13	42%
Produit Produit 2.2: Les associations/coopératives paysannes, les jeunes et les femmes, engagées dans des activités entrepreneuriales connexes au marchés, y compris celles à haute valeur nutritionnelle	2.1.1 Entreprises rurales ayant accès à des services de développement des entreprises										
	Entreprises rurales - Entreprises	0	500	1000	-	-	-	-	-	-	0%
	2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises										
	Jeunes	0	100	200	200	200	200	-	-	200	100%
	Jeunes Femmes	0	50	100	100	106	106	-	-	106	106%
	Jeune hommes	0	50	100	100	94	94	-	-	94	94%
	Handicape-binome	0	10	20	10	10	10	-	-	10	50%
2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues											
Organisations de producteurs ruraux soutenues - Organisation	0	24	40	-	-	-	-	-	-		
Produit Produit 2.3: Les informations et les données primaires collectées sur les flux commerciaux des marchés agricoles (quantité, prix, origine/destination/, transport, etc.) dans les corridors nationaux et transfrontaliers améliorent la performance des acteurs des marchés et l'allocation des produits	Réduction d'au moins 30% l'ampleur des tracasseries et la diminution de la durée moyenne de transport entre les principaux marchés										
	Réduction - Pourcentage (%)	0	10	30	-	-	-	-	-	-	0%
	Politique 2 Nombre de plateformes opérationnelles multi-acteurs appuyées										
Nombre - Plateformes	0	1	4	-	-	-	-	-	-	0%	



Investir dans les populations rurales

Guinée-Bissau

Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques (REDE)

Rapport de supervision

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Dates de mission: 14 au 30 octobre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 2000001605

Numéro du rapport: 7097-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 3 : Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement au 16/10/2024

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Section E - AF	Conditions Préalables au 1 ^{er} décaissement : a) ANO du FIDA sur le Manuel de Mise en œuvre b) Le Personnel du Projet a été nommé c) Le logiciel Comptable a été acquis et installé d) Les fonds FIPS ont été justifiés e) Le Portail ICP a été installé et est activé		Conforme	<ul style="list-style-type: none"> 21/11/2021 : Coordo et RSE <ul style="list-style-type: none"> 28/11/2021 : RAF Le logiciel Comptable a été acquis et installé : Mai 2022 Le Reliquat des fonds FIPS a été transféré sur le Compte désigné du Prêt FIDA, La connexion sur ICP a eu lieu en deux temps NOTUS (devenu OPEN) 03 février 2022 puis ICP (Gestion Financière) : juillet 2022
Annexe 3- AF	<ol style="list-style-type: none"> Un Système S/E est en place Sécurité du régime foncier : le processus d'acquisition des terres est achevé et le processus de compensation est conforme aux meilleures pratiques internationales Mesures Anti-Corruption /harcèlement sexuel : 		<p>Conforme</p> <p>Non Conforme</p>	<ol style="list-style-type: none"> Le système SE est en place les AHA n'ont pas démarré Le Coordinateur, RS&E, et le RAF ont bénéficié d'une formation sur la politique anticorruption du FIDA en décembre 2021 par l'Assistance technique recrutée pour un accompagnement au démarrage du Projet
Section 7.02	L'UCP ouvre et gère un compte de projet (en ...); le gouvernement fait un dépôt initial équivalent à ? USD.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Non applicable	L'accord de financement ne prévoit pas de contrepartie en numéraire
Section 4.03 d)	Le gouvernement alimente le compte du projet chaque trimestre à l'avance.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Non applicable	L'accord de financement ne prévoit pas de contrepartie en numéraire
Sections 3.02, 4.07 a) i), 7.05, 12.01 xxvi)	Les biens, travaux et services sont achetés conformément aux procédures définies à l'annexe 3 des directives du FIDA relatives à la passation des marchés.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Conforme	Les processus et procédures appliqués pour les appels d'offres sont en général conformes aux procédures nationales et du FIDA malgré le fait que la mission a noté quelques manquements.
Section 7.10	L'assurance des véhicules, du matériel et des travaux de génie civil financés à partir du prêt est conforme aux bonnes pratiques commerciales.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Partiellement conforme	Seuls les véhicules du projet sont assurés
Section 9.01	Etats financiers annuels à soumettre	Pour mémoire	Conforme	Les États Financiers non audités de l'exercice 2023 ont été transmis sur ICP le 29/04/2024

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Section 9.03 b)	Rapport d'audit soumis au FIDA.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Conforme	Les rapports définitifs d'audit ont été soumis dans les délais, le 29/06/2024
Section 8.03	Les rapports d'avancement sont soumis au FIDA tous les trimestres.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Conforme	Les rapports trimestriels d'avancement sont soumis au FIDA dans le délai convenu
Section 7.01 b) ii)	Le PTBA est soumis au Fonds pour examen et commentaires.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Partiellement conforme	Le PTBA 2024 a été transmis à FIDA le 14/02/2024 et non objecté le 18/02/2024
Section 8.03	Rapports financiers intérimaires (RFI) à soumettre 45 j après la période trimestrielle échue	Pour mémoire	Conforme	Les RFI du premier et deuxième trimestre ont été transmis dans les délais, respectivement le 03/04/2024, et le 11/08/2024
Section 8.03 b)	Un examen à mi-parcours est réalisé conjointement par l'emprunteur et le FIDA.	Quatrième année de mise en œuvre	Conforme	L'examen à mi-parcours a été réalisé du 11 au 29 mars 2024
Section 11.01	Dans le cadre du projet, les dépenses d'investissement sont exemptées de tous droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Conforme	Un Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances fixe les règles d'exonération aux droits de douane, aux taxes d'accise et à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).



Investir dans les populations rurales

Guinée-Bissau

Projet relatif à la diversification de l'agriculture familiale, à l'intégration des marchés, à la nutrition et à la résilience face aux changements climatiques (REDE)

Rapport de supervision

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Dates de mission: 14 au 30 octobre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 2000001605

Numéro du rapport: 7097-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Élevé	Substantiel
<i>Political Commitment</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
<i>Governance</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Macroeconomic</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Fragility and Security</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
<i>Policy alignment</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Policy Development and Implementation</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Contexte environnemental et climatique	Élevé	Substantiel
<i>Project vulnerability to environmental conditions</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project vulnerability to climate change impacts</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
Portée du projet	Substantiel	Moyen
<i>Project Relevance</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Technical Soundness</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Substantiel	Substantiel
<i>Implementation Arrangements</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Monitoring and Evaluation Arrangements</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Gestion financière du projet	Substantiel	Substantiel
<i>Project Organization and Staffing</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Budgeting</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Internal Controls</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Accounting and Financial Reporting</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project External Audit</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Moyen
<i>A.1 Legal, Regulatory and Policy Framework</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>A.2 Institutional Framework and Management Capacity</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>A.3 Public Procurement Operations and Market Practices.</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>A.4 Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement System</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>B.1 Assessment of Project Complexity</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>B.2 Assesment of Implementing Agency Capacity</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Procurement Overall</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Moyen
<i>Biodiversity Conservation</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Resource Efficiency and Pollution Prevention</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Cultural Heritage</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Indigenous People</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Labour and Working Conditions</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Community health, safety and security</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<i>Physical and Economic Resettlement</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Greenhouse Gas Emissions</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Parties prenantes	Substantiel	Moyen
<i>Stakeholder Engagement/Coordination</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Stakeholder Grievances</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Risque global	Substantiel	Moyen

Contexte national	Élevé	Substantiel
Political Commitment	Élevé	Moyen
<p>Risque:</p> <p>The risk that a country's political developments result in delays or the potential reversal of key political decisions and commitments (including approval and implementation of laws and regulations, and timely counterpart funding) that underpin the project's success. This includes upcoming elections, impending changes in government, high political instability/turnover/uncertainty, and/or changing political priorities.</p>	Élevé	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Exert influence on policy makers through the agricultural working group and policy dialogue while explaining clear linkages between the project overall development objective and the policies ii) Establish KM channels for capturing, analysing and disseminating relevant outcomes arising from IFAD funded interventions. iii) Establish a project support unit inside Minister of Agriculture and Forest 		
Governance	Élevé	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>The risk that the country exhibits governance failures that may undermine project implementation and achievement of project development objectives. This includes lack of or weak: political checks and balances; public auditing systems; transparent information on government rules, regulations, and decisions; standards to prevent fraud and corruption; quality and transparency of allocation of resources for rural development.</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Carry out close monitoring the project implementation by visiting project sites and communicating closely with UGP through NOTUS ii) Get feedback from recipients through a meeting with them during missionson of trade within sub-regional trade corridors. ii) Influence rules and policies by sharing lessons learned from project implementation and results. 		
Macroeconomic	Élevé	Substantiel

<p>Risque:</p> <p>The risk that macroeconomic policies, such as monetary, fiscal, debt management/sustainability, and trade policies are not robust, are unsustainable, and/or are vulnerable to domestic or external shocks (e.g. resulting in high inflation, low foreign exchange reserves, large fiscal deficits, debt distress), undermining government capacity to mobilize counterpart funding, and significantly impacting market dynamics of value chains, including market prices and profit margins for project target groups.</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Cashews have played a significant role in the economy in terms of fiscal revenue, exports and rural employment. Because the economy is concentrated in the production and sale of a single commodity namely cashews, making both its economy and farmers vulnerable to production and market risks such as the fluctuation of international price. Taking into account the susceptibility, the project will</p> <p>i) Promote agricultural diversification so as not to depend on a single speculation and regional integration of trade within sub-regional trade corridors. ii) Influence rules and policies by sharing lessons learned from project implementation and results.</p>		
<p>Fragility and Security</p>	Élevé	Moyen
<p>Risque:</p> <p>A country's political development results in delays or the potential reversal of key political decisions and commitments (including approval and implementation of laws and regulations, and timely counterpart funding) that underpin the project's success. This includes upcoming elections, impending changes in government, high political instability/turnover/uncertainty, and/or changing political priorities. Risque que le pays soit vulnérable aux chocs naturels et d'origine humaine, notamment les troubles civils, les conflits ou la faiblesse des structures et des institutions de gouvernance.</p>	Élevé	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Cashews have played a significant role in the economy in terms of fiscal revenue, exports and rural employment. Because the economy is concentrated in the production and sale of a single commodity namely cashews, making both its economy and farmers vulnerable to production and market risks such as the fluctuation of international price. Taking into account the susceptibility, the project will</p> <p>i) Promote agricultural diversification so as not to depend on a single speculation and regional integration of trade within sub-regional trade corridors. ii) Influence rules and policies by sharing lessons learned from project implementation and results.</p>		
<p>Stratégies et politiques sectorielles</p>	Substantiel	Moyen
<p>Policy alignment</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>The risk that a country's strategies and policies governing the rural and agricultural sector are not sufficiently pro-poor and/or aligned with IFAD priorities (e.g. on land, environment, climate, gender, indigenous peoples, nutrition, youth, private sector engagement), undermining project implementation and the achievement of project development objectives.</p>	Substantiel	Moyen

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Terra Ranka (Strategic and Operational Plan for 2015-2020) and PNIA (Plan National d'Investissement Agricole) was updated in February 2020, which covers gender, young people's employment, nutrition and resilience. However, since unstable politics makes it difficult to implement it with sustainability, the project will</p> <p>i) Exert influence on policy makers through the agricultural working group and policy dialogue while explaining clear linkages between the project overall development objective and the policies</p> <p>ii) Establish KM channels for capturing, analysing and disseminating relevant outcomes arising from IFAD funded interventions.</p> <p>iii) Establish a project support unit inside Minister of Agriculture and Forest</p>		
<p>Policy Development and Implementation</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Risque:</p> <p>The risk that existing or possible future environmental conditions or extreme events (e.g. earthquake, volcano eruption, land erosion, salinity, siltation etc.) may have significant adverse impacts on food and nutrition security, agricultural productivity, access to markets, value chains, infrastructure, and/or the incidence of pests and diseases, resulting in increased vulnerability or deterioration of target populations' livelihoods and ecosystems.</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will</p> <p>i) Use rural daycares interact with community health services for early detection; construction of latrines on markets.</p> <p>ii) Set quota for all activities facilitated by prior social engineering; functional literacy for women and technical training for young people; specific support for securing land in developed sites.</p> <p>iii) Promote agriculture diversification to promote sustainable development management of land and water resources.</p> <p>iv) Implement the integrated management of animal and plant diseases.</p>		
<p>Contexte environnemental et climatique</p>	<p>Élevé</p>	<p>Substantiel</p>
<p>Project vulnerability to environmental conditions</p>	<p>Élevé</p>	<p>Substantiel</p>
<p>Risque:</p> <p>Les conditions environnementales ou les événements extrêmes existants ou futurs (érosion des terres, salinité, envasement, déforestation, les maladies infectieuses et parasitaires risquent de limiter les efforts de l'état nutritionnel des enfants, etc.) puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles.</p>	<p>Élevé</p>	<p>Substantiel</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will</p> <p>i) Use rural daycares and interact with community health services for early detection; construction of latrines on markets.</p> <p>ii) Set quota for all activities facilitated by prior social engineering; functional literacy for women and technical training for young people; specific support for securing land in developed sites.</p> <p>iii) Promote agriculture diversification to promote sustainable development management of land and water resources.</p> <p>iv) Implement the integrated management of animal and plant diseases.</p>		
<p>Project vulnerability to climate change impacts</p>	<p>Élevé</p>	<p>Substantiel</p>

<p>Risque:</p> <p>Guinée-Bissau is the among the most vulnerable Country to climate change with limited capacity to adapt. According to climate models, temperature, rainfall, drought will be more and more recurrent and severe, this will affect agricultural production, food security and nutrition.</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will</p> <p>i) Promote climate resilient and low emission agriculture through the adoption of climate technologies and practices.</p>		
Portée du projet	Substantiel	Moyen
Project Relevance	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>The risk that the objectives and interventions of the project are not well aligned with national development or IFAD priorities, and/or are not sufficiently relevant or responsive to the needs and priorities of the intended target group throughout the project's lifespan.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Development Policies such as Terra Ranka (Strategic and Operational Plan for 2015-2020) and PNIA (Plan National d'Investissement Agricole) are well aligned with the objectives and interventions of the project. Also, the project captures the needs and prioritizes the target group. In order to keep the project relevance, The project will</p> <p>i) Exert influence on policy makers through the agricultural working group and policy dialogue while explaining clear linkages between the project overall development objective and the policies</p> <p>ii) Establish KM channels for capturing, analysing and disseminating relevant outcomes arising from IFAD funded interventions.</p> <p>iii) Establish a project support unit inside Minister of Agriculture and Forest</p> <p>iv) Collaborate with farmers' group and introduce their view into the project</p> <p>v) Get feedback from recipients through a meeting with them during missions</p>		
Technical Soundness	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>The risk that technical design factors, such as over-complexity, over/insufficient-ambition or innovativeness, inadequate incorporation of lessons learned and best practices, weak economic, social inclusion and environmental sustainability rationale, weak analytic underpinnings (including because such may not be available), or overly rigid design, may undermine project implementation and achievement of project development objectives.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>i) hydro-agricultural development of lowlands for rice cultivation, thus contributing to reducing the population's need to clear forest habitats risk M B</p> <p>ii) diversification of agricultural production offering additional income opportunities (currently dependent on cashew). Risk H M Including the promotion of agroforestry</p> <p>iii) opening up of developed areas to rehabilitated markets with the involvement of economic operators (private sector and OPA) making national production more competitive Risk M B</p>		
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Substantiel	Substantiel
Implementation Arrangements	Élevé	Substantiel

<p>Risque:</p> <p>The risk that the project executing agency does not have adequate resources, processes and/or systems to manage the project effectively (in accordance with the Financing Agreement and all relevant IFAD basic legal documents) towards achievement of envisaged project development objectives. This includes the project executing agency's lack of experience with IFAD (or other multilateral development bank) projects/procedures and lack of capacity to coordinate/support implementation arrangements that may involve several government agencies, different levels of government (or non-government entities), or multiple donor/financing agencies with different procedures and/or reporting requirements.</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will</p> <p>i) have the PMU/UGP selected by an independent specialized office;</p> <p>ii) introduce punctual and permanent international technical assistance to support the PMU/UGP</p>		
Monitoring and Evaluation Arrangements	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project executing agency's M&E processes and systems are weak or inefficient, resulting in a limited ability to monitor, validate, analyse and communicate results, capture lessons, and adjust implementation to seize opportunities and take corrective actions in a timely manner.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will</p> <p>i) Select un specialist in charge of M&E through fair recruitment process.</p> <p>ii) Have advice from missions on M&E management</p>		
Gestion financière du projet	Substantiel	Substantiel
Project Organization and Staffing	Substantiel	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>Le RAF, le RPM et l'auditeur interne (qui doivent couvrir REDE et PADES), et l'APM et le comptable du REDE sont à recruter. La structure organisationnelle du SAF n'est pas optimale pour une gestion fiduciaire efficace et efficiente. L'appui de l'ATI en GF a permis d'améliorer globalement la qualité de l'information financière, l'utilisation des fonctionnalités du logiciel TOMPRO, le contrôle de la trésorerie et la production des RFI dans les délais impartis. Malheureusement, avec le départ du RAF (février 2023) et du comptable (novembre 2023), l'ATI dans les faits, a supplée aux tâches de RAF et le REDE est actuellement dépend de sa présence pour la production des RFI et le basculement de la comptabilité sur le référentiel SYCEBNL.</p> <p>Le Risque de gestion est important sans l'accompagnement d'un ATI de la nouvelle équipe fiduciaire en phase de recrutement</p> <p>L'évaluation de performance du Personnel a été effectué par l'ATI et un consultant en mars/avril 2024 ;</p> <p>Les capacités du Comptable intérimaire de l'UGP doivent être améliorées sur les directives financières du FIDA et les méthodologies et procédures de contrôle de cohérence des comptes.</p>	Substantiel	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Accompagnement et coaching du RAF par un ATI, sur la base d'un Plan d'Appui structuré qui fera l'objet d'une évaluation avant une possible confirmation</p> <p>Formation en gestion financière Congo/Brazza visualisée pour fin novembre 2024</p> <p>Formaliser dans le manuel de procédure l'évaluation de Performance intérimaire au plus tard le 31 aout N et l'évaluation annuelle au plus tard le 31 janvier N+1</p>		
Project Budgeting	Moyen	Moyen

<p>Risque:</p> <p>La Planification financière de la trésorerie en lien avec le Budget du PTBA souffre d'insuffisances qui sur-évaluent les capacités d'absorption des ressources demandées par le Projet en 2024 sur les composantes Techniques</p> <p>L'analyse de l'exécution budgétaire sur le RFI du 2ème trimestre 2024 montre un dépassement de 27% sur la composante Coord/Gestion et une sous consommation des ressources demandées sur les composante Technique (-71% ; - 31%).</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Accompagner le Budget du PTBA d'un plan de décaissement trimestriel sur chaque instrument financier (Prêt FIDA, Don FIDA)</p> <p>Disposer d'un Plan de trésorerie mensuel sur chaque guichet de financement à l'exécution du Budget,</p>		
<p>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</p>	Substantiel	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>A moins de 2 années de la date d'achèvement initiale (mars 2026), les dépenses réalisées représentent 28% des ressources du Prêt/Don.</p> <p>Les Avances de Fonds à justifier dans les livres du FIDA se chiffrent à 2,099 millions USD et représentent 35% des décaissements à date</p> <p>Décaissement (42%) en deca de la valeur cible 55 mois après l'entrée en vigueur (69%)</p> <p>Une performance financière (36%) « insuffisante » sur l'exécution financière du PTBA 2024 à 3 mois de la fin de l'année 2024. Risque important d'une sous-consommation des fonds demandé sur le guichet FIDA.</p> <p>l'avance d'un montant de 38 millions FCFA au ROPPA est à date injustifiée.</p> <p>Risque d'inéligibilité si les pièces justificatives ne sont pas transmises</p> <p>Un suivi financier des mises à disposition de fonds aux Partenaire à améliorer dans la matérialisation des mouvements de fonds qui sera concilié aux informations de la comptabilité. Risque actuellement dans le suivi de l'état des avances octroyées aux partenaires</p>	Substantiel	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Améliorer l'exécution financière des PTBA</p> <p>conditionner les nouvelles mises à disposition de Fonds au ROPPA à la régularisation des avances à justifier précédente</p> <p>Mettre en place Fiches de Suivi Financier par Partenaire permettant de visualiser la mise à disposition de fonds, les montants justifiés et les reliquats non justifiés</p>		
<p>Project Internal Controls</p>	Élevé	Substantiel

<p>Risque:</p> <p>la méthodologie de contrôle des justifications des fonds ne permet pas de matérialiser les dépenses insuffisamment justifiées, non justifiées et inéligible</p> <p>les dotations pour les frais de communication périodique sont à formaliser. Risque d'inéligibilité de ses dépenses effectuées sans un cadre formel</p> <p>le contrôle de l'UCN sur les pièces justificatives fournies par les Antennes n'est pas matérialisé</p> <p>une dépense inéligible d'un montant de 50.000 FCFA relative à la perception de jeton de présence par un Agent du Projet PADES en sus de ses frais de mission (17/05/2024-010017, JJSP240507, Perdiem Commi d'évaluation technique et Financière pour recrut. cabinet pour inventaire des bonnes..., 200.000 FCFA) ;</p> <p>(b) le paiement d'une avance de 50% (prévu dans le contrat) pour l'audit des comptes 2023 et le paiement du solde au dépôt du rapport provisoire n'est pas efficient,</p> <p>(b) Le CONTRAT d'assistance juridique avec le cabinet d'avocat J&LADVOGADOS ASSOCIADOS Sarl contrat n. GW/PS-01/UCP/PADES-REDE/2023 du 19/07/2023 d'un montant de 12 millions FCFA prévoit le paiement d'un montant forfaitaire de 1 millions FCFA par mois (dont 500.000 FCFA/Sur REDE), cela, même si une activité n'est pas réalisée au profit du Projet. Il importe en cas de prorogation de ce contrat, de revenir à un contrat avec une facturation à la tâche</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Matérialiser (tableau d'exécution budgétaire) le contrôle financier des pièces justificatives des dépenses des Partenaires. Le contrôle doit relever les dépenses (a) injustifiées, (b) insuffisamment justifiées, (c) inéligibles</p> <p>Etablir une Note de Service clarifiant les bénéficiaires des Frais de communication</p> <p>mettre en place une fiche de contrôle des dépenses des Antennes qui permettrait de visualiser les observations et demandes de régularisation des supports justificatifs adressées aux Antennes</p> <p>Remboursement de la dépense inéligible par l'Agent du PADES</p> <p>Ne pas dépasser 20% d'avance sur les contrats de prestations de service non cautionné et lié les paiements à des livrables certifiés par le Responsable de l'activité</p> <p>en cas de prorogation de ce contrat d'assistance juridique de REDE/PADES, de revenir à un contrat avec une facturation à la tâche.</p>		
<p>Project Accounting and Financial Reporting</p>	Substantiel	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>Amendements des procédures à effectuer pour plus de conformité avec les schémas de comptabilisation SYCEBNL et la méthode de décaissement basé sur le RFI et pour améliorer la gestion financière des conventions, la méthodologie d'audit interne, la gestion.</p> <p>le basculement de la comptabilité sur les nouvelles normes comptables applicables depuis janvier 2024 est toujours en suspens à 2 mois de la fin de l'année en l'absence de la nomenclature du plan comptable SYCEBNL qui comptabilise la subvention des Bailleurs des fonds en Fonds affectés aux investissements et Bailleurs, fonds d'administration, il est difficile de concilier les informations de la Balance générale. risque que les EF ne soient pas certifiés en fin d'année</p>	Substantiel	Substantiel

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>propositions d'amendements des procédures de gestion à actualiser dans le manuel fiduciaire</p> <p>Rédiger une note méthodologique sur le transfert des comptes SYCOHADA vers les comptes SYCEBENL afin de permettre aux auditeurs de comprendre les correspondances de comptes utilisés,</p> <p>Contractualiser un expert-comptable pour confirmer l'adéquation du basculement et vérifier l'éventualité d'écarts et/ou pertes d'informations financières</p>		
Project External Audit	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le rapport de Contrôle interne n'a pas été effectué avec rigueur. Le risque et les implications de la situation du dispositif actuel du SAF (absence de compétence) n'ont pas été relevés.</p> <p>Les risque de gestion n'ont pas été qualifiés (modéré, faible, élevé) et les recommandations claires n'ont pas été formulées, avec des deadlines de mise en œuvre.</p> <p>Pas de situation sur la mise en œuvre des recommandations de l'audit 2022 effectué par le Cabinet.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Discuter avec 'auditeur sur la qualité et format attendu des rapports de contrôle interne</p> <p>Le contrôle des actifs transférés aux Partenaires (notamment KAFO, ADPP, TININGUENA) et les constats sur les actifs manquants doivent faire l'objet de suivi de mission de vérification du SAF</p>		
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Moyen
A.1 Legal, Regulatory and Policy Framework	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre juridique régissant les marchés publics en Guinée Bissau transpose les Directives de l'UEMOA en matière de marchés publics. Les Documents standards régionaux d'Acquisition (DSRA) de l'UEMOA sont utilisés comme dossiers types nationaux de passation de marchés. • Un décret qui prévoit des dispositions sur les différentes étapes de la passation des marchés (de la planification à la signature des contrats), il n'existe pas encore un système de suivi des contrats au niveau de l'ARMP, qui prend en compte la Planification, DAO, évaluation, attribution, signature. • Toutefois certains des aspects du FIDA ne sont pas bien pris en compte en particulier la Politique révisée du FIDA sur le harcèlement sexuel, les préventions de fraude, de corruption et aussi les aspects des procédures d'évaluation social, environnemental et Climatique (PESEC) 	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est recommandé d'utiliser les documents types du FIDA s'il y a une divergence avec les Directives du FIDA pour s'assurer des différentes étapes de la passation de marchés selon la procédure du FIDA (avis général, avis spécifiques, résultats, etc.) • Il faut mettre en place une stratégie de suivi focalisé sur la transparence, l'efficacité et le contrôle des normes environnementales, social et économiques dans le processus de passation des marchés • L'Autorité de Régulation doit mettre en place un système de gestions des contrats comme celui du FIDA (OPEN, CMT). 		
A.2 Institutional Framework and Management Capacity	Substantiel	Moyen

<p>Risque:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le manuel sur la procédure d'exécution des dépenses publiques n'est pas encore disponible, ce qui complique souvent les procédures financières et de passation des marchés, ensuite il n'existe pas encore une politique d'utilisation de l'approvisionnement en ligne ni une encore une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés. • Bien qu'il y ait un Décret qui parle de l'organe de passation (Attribution organisation et fonctionnement), les responsabilités ne sont souvent pas séparées et claires. Et l'Autorité de Régulation ne dispose pas encore d'un dispositif de suivi des performances 	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de suivi des indicateurs de performance. Cela peut s'accompagner aussi de l'évaluation du personnel impliqué dans les activités de passations des marchés • Il faut une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés appuyé par un décret dans le code des marchés. • Elaborer un manuel de procédure d'exécution des dépenses publiques • Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés sur les procédures du FIDA à l'initiative des formations du FIDA comme le BUILDPROC 		
<p>A.3 Public Procurement Operations and Market Practices.</p>	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>La préparation des activités aboutit à l'élaboration du PTBA et du PPM qui sont aussi soumis pour approbation avant d'être publié. Il y a les Articles 32 et 42 du code des marchés publics qui précisent les Procédures d'adjudication. Cependant, il n'existe pas encore un outil de gestion efficace et informatisées des contrats</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faut utiliser les procédures et directives du FIDA dans le cadre de la planification des activités. • Au niveau du FIDA, il existe un outil de suivi des contrats (CMT) et d'autres outils tels que NOTUS et OPEN. L'Autorité de régulation peut se référer aussi à ces outils informatisés qui facilitent la Gestion et le suivi des contrats 		
<p>A.4 Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement System</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2022, l'Indice de Perception de la Corruption de la Guinée Bissau publié sur le site de Transparency International (https://www.transparency.org/en/countries/guinea-bissau) donne la note de 21/100 et classe le pays au rang de 164/180 mais il existe une inspection de Lutte contre la corruption et un Bureau de Lutte contre la corruption et des délits économiques auprès du Procureur General de la république. Cependant, ces institutions ne sont pas efficaces. • Il est prévu dans l'Article 99, du code des marchés publics les dispositions en matière de Responsabilités et pénalités qui met les agents leur responsabilité en ce qui concerne les actes de fraude et de corruption dans les activités de passation des marchés. 	Substantiel	Moyen

<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le code d'éthique par les dispositions prévues dans les documents du FIDA en ce qui concerne les actes d'abus, de corruption et de fraude. • Renforcer les systèmes de contrôles et de lutte contre la corruption, rendre plus autonome les directions de lutte contre la corruption et les doter de moyens nécessaires pour les rendre plus efficaces • Mettre en place un dispositif sécurisé (Un formulaire en ligne par exemple) qui garantit l'anonymat des plaignants. Encourager. Sensibiliser et encourager les agents et soumissionnaires à dénoncer les actes de corruptions, de fraudes et d'abus sexuel 		
<p>B.1 Assessment of Project Complexity</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Les méthodes de passation mises en œuvre sont celles prévues par la réglementation nationale et les Directives du FIDA, le projet ne présente pas de complexité particulière</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Pour garantir le succès du projet, il est crucial de mettre en place un système robuste de suivi de l'exécution des contrats, d'assurer une connectivité Internet fiable avec un support technique pour les régions, de prendre en compte les risques environnementaux, sociaux, économiques, et culturels (PESEC) dans les travaux d'infrastructure, et de continuer à renforcer les capacités des services publics impliqués pour optimiser leur contribution.</p>		
<p>B.2 Assesment of Implementing Agency Capacity</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le PPM de REDE a été préparé conformément au modèle du FIDA et au PTBA approuvé, mais sans aucune stratégie de mise en œuvre</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Mettre en place une stratégie d'approvisionnement pour une meilleure efficacité et efficience du projet</p>		
<p>Project Procurement Overall</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>De façon général, certains des aspects du FIDA ne sont pas bien pris en compte en particulier la Politique révisée du FIDA sur le harcèlement sexuel, les préventions de fraude, de corruption et aussi les aspects des procédures d'évaluation social, environnemental et Climatique (PESEC) Le manuel sur la procédure d'exécution des dépenses publiques n'est pas encore disponible, ce qui complique souvent les procédures financières et de passation des marchés, ensuite il n'existe pas encore une politique d'utilisation de l'approvisionnement en ligne ni une encore une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés. Bien qu'il y ait un Décret qui parle de l'organe de passation (Attribution organisation et fonctionnement), les responsabilités ne sont souvent pas séparées et claires. Et l'Autorité de Régulation ne dispose pas encore d'un dispositif de suivi des performances • En 2022, l'Indice de Perception de la Corruption de la Guinée Bissau publié sur le site de Transparency International (https://www.transparency.org/en/countries/guinea-bissau) donne la note de 21/100 et classe le pays au rang de 164/180 mais il existe une inspection de Lutte contre la corruption et un Bureau de Lutte contre la corruption et des délits économiques auprès du Procureur General de la république. Cependant, ces institutions ne sont pas efficaces.</p>	Substantiel	Moyen

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Il est recommandé d'utiliser les documents types du FIDA s'il y a une divergence avec les Directives du FIDA pour s'assurer des différentes étapes de la passation de marchés selon la procédure du FIDA (avis général, avis spécifiques, résultats, etc.) Elaborer un manuel de procédure d'exécution des dépenses publiques Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés sur les procédures du FIDA à l'initiative des formations du FIDA comme le BUILDPROC Renforcer le code d'éthique par les dispositions prévues dans les documents du FIDA en ce qui concerne les actes d'abus, de corruption et de fraude. Renforcer les systèmes de contrôles et de lutte contre la corruption, rendre plus autonome les directions de lutte contre la corruption et les doter de moyens nécessaires pour les rendre plus efficaces Mettre en place un dispositif sécurisé (Un formulaire en ligne par exemple) qui garantit l'anonymat des plaignants. Encourager. Sensibiliser et encourager les agents et soumissionnaires à dénoncer les actes de corruptions, de fraudes et d'abus sexuel</p>		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Moyen
Biodiversity Conservation	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may cause significant threats to or the loss of biodiversity, availability of diversified nutritious food, ecosystems and ecosystem services, territories of the indigenous peoples, or the unsustainable use/production of living natural resources.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>R: Guinea-Bissau has natural resources : abundant, high quality land, favorable rainfall, mineral deposits, biodiversity of global importance, and fishing and tourism potential especially in the coastal zone comprising mangroves, sandbanks and mudflats, shallow estuarine waters and sub-humid Guinean forests with one of the richest biodiversity in West Africa. However, many of species are at stake according to "Strategy and National Action Plan for the Biodiversity (2015)". M: Even though the project does not plan the activities which can bring negative impacts on biodiversity, the project will have an expert in the environment in a regular mission to monitor the impact of project</p>		
Resource Efficiency and Pollution Prevention	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may cause significant pollution to air, water, and land, and inefficient use of finite resources that may threaten people, ecosystem services and the environment at the local, regional, and global levels.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will <input type="checkbox"/> encourage producers to use reasonable use of chemical fertilizers and to use more biofertilizers and compost to improve soil fertility.</p>		
Cultural Heritage	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may cause significant cultural or physical resource degradation, including threats to or the loss of resources of historical, religious or cultural significance.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The target area of the project does not cover areas with particular heritages and there are no planned activities that can cause significant degradation of cultural or physical resources.</p>		
Indigenous People	Faible	Faible

<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may cause significant adverse physical, social, or economic impacts on indigenous peoples, or in threats to or the loss of resources of historical or cultural significance to them.</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>There are no planned activities that can cause a significant deterioration in the situation of indigenous peoples.</p>		
<p>Labour and Working Conditions</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may cause exploitative labour practices (e.g. forced or child labour), gender based violence, discriminatory and unsafe/unhealthy working conditions for people employed to work specifically in relation to the project, including third parties and primary suppliers.</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will do</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clarification of the moral obligation in a contract with all consultants. • Improve the awareness among the members of PMU on this issue 		
<p>Community health, safety and security</p>	<p>Élevé</p>	<p>Substantiel</p>
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may cause significant adverse impacts on the physical, mental, nutritional or social health/safety status of an individual, group, or population, including as a result of gender based violence.</p>	<p>Élevé</p>	<p>Substantiel</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>R: According to Human Development Index (2018), Guinea-Bissau ranks 178th and life expectancy is as low as 58 years, which reflects the health condition in the country. In this sense, the people in the country are on the verge of a crisis M: The project will <input type="checkbox"/> improve the health condition of the community through component 1 (diversification of familial agriculture)</p>		
<p>Physical and Economic Resettlement</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may cause significant adverse physical, social, cultural or economic impacts, especially for marginalized groups, from land acquisition, and involuntary loss of land, assets, access to assets, income sources, or means of livelihoods.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implement a Periodic monitoring and evaluation • Have Dialogues with the beneficiaries during the mission and the collection of data on the results of the project intervention with the support of consultants specializing in M&E 		
<p>Greenhouse Gas Emissions</p>	<p>Moyen</p>	<p>Moyen</p>
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may significantly increase greenhouse gas emissions and thereby contribute to anthropogenic climate change.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Moyen</p>

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will to consider, on the one hand, a reduction in CO2 emissions (reduction of fires bush and clearing) and methane (control of water in lowlands), and on the other hand an accumulation of carbon in soils (in particular not increasing the organic matter content of cultivated soils), growth trees integrated in agroforestry models and in protected community forest areas on land of trays (sustainable management of community forests, agroforestry and associations between fruit tree plantations and annual crops). The project thus integrates climate risks and offers solutions to climate variations.</p>		
<p>Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards</p>	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may significantly increase the exposure or vulnerability of target populations' livelihoods, ecosystems, economic assets or infrastructure to climate variability and hazards.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will promote climate resilient agriculture.</p>		
<p>Risque:</p> <p>Risque faible que le projet puisse accroît sensiblement l'exposition ou la vulnérabilité des moyens d'existence, des écosystèmes, des biens économiques ou des infrastructures des populations cibles aux fluctuations et aléas climatiques.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>promouvoir une agriculture résiliente aux changements climatiques.</p>		
<p>Parties prenantes</p>	Substantiel	Moyen
<p>Stakeholder Engagement/Coordination</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>The risk that relevant stakeholders are not identified, and/or of inadequate/insufficient information disclosure, consultation/coordination with and buy-in from stakeholders on project objectives, delivery of interventions and promotion of sound environmental and social practices (e.g. with government, project target groups, civil society organizations, implementing partners, private sector, including financial intermediaries), resulting in misunderstandings or opposition by stakeholders, or duplication/inconsistencies between partners working in the same target area that may undermine project implementation and achievement of project development objectives.</p>	Substantiel	Moyen

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will</p> <p>i) tune the role of OPA (Agricultural Producer Organization) and have it involved in a project design through discussion with ROPPA so that OPA are weakened as market economy is getting strong.</p> <p>ii) find national and international NGOs with fiduciary capacities and experiences of local implementation</p> <p>Risque i) les OPA sont fragilisées dans un contexte de l'économie de marché Mesure i) la contribution des OPA sera clairement recentrée autour de leur mandat. Implication des OPA dès la conception du Projet au sein des cadres de concertation avec une base arrière de la plateforme regionale des OP (ROPPA) Risque ii) les ONG locales manquent de capacités fiduciaires et de certaines compétences techniques Mesure ii) identification d'ONG nationales et internationales ayant des capacités fiduciaires et des expériences de mise en oeuvre locale</p>		
<p>Stakeholder Grievances</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project has ineffective grievance/complaint redress processes (including with respect to allegations of non-compliance with IFAD's E,S,C standards, fraud, corruption, or SEA), leading to unaddressed stakeholder complaints that may undermine project implementation and achievement of project development objectives.</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogues with stakeholders during missions and the collection of data on the results of the project intervention with the support of consultants specializing in M&E • Investigate project activities 		